



Revue de la Société de généalogie de Québec | www.sgq.qc.ca

L'Ancêtre

Marie Marchessault

Les premiers colons de Lévis

Importance de la généalogie



VIEW OF QUEBEC FROM POINT LEVI-1832.

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

MODERNISATION,
TRANSFORMATION
ET MUTATION

LE QUÉBEC DANS
LA MIRE DES JEUNES
HISTORIENS

NUMÉRO
EN KIOSQUE

UN INDISPENSABLE
POUR LES **DIFFUSEURS**
DE **NOTRE HISTOIRE**

ABONNEZ-VOUS À
CAP-AUX-DIAMANTS
AU **418 656-5040**

revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca



Visitez le site web :
www.capauxdiamants.org



Suivez-nous
sur Facebook!

SERVICES

Impression numérique
Impression grand format
Impression d'enseigne
et remplacement
Impression de plans
Sérigraphie
Reproduction d'œuvre d'art
Laminage
Découpe numérique
Lettrage de véhicule
Lettrage de vitrines
Numérisation grand format
Fusion de documents
Finition
Finition manuelle
Préparation postale
Ciblage démographique



Groupe etr

MAISON DE PRÉPARATION POSTALE
CENTRE NUMÉRIQUE - AFFICHAGE

numeriCca

SCR
SÉRIGRAPHIE
CLAUDE ROUSSEAU

PLANOTECH
Reproduction et impression numérique de plans



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2020

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127 Courriel : sgq@uniserve.com Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019 – 2020

Président	Guy Auclair (4443)*
Vice-président	Michel Keable (7085)
Secrétaire	Martine Guillot (7137)
Trésorier	Michel Turcotte (7406)*
Administrateurs	Daniel Dupuis (7643)
	Louis Houde (2870)
	Yvon Lacroix (4823)*
	Hélène Routhier (5919)*
	Solange Talbot (6559)*

* Fin de mandat

Conseiller juridique

M^e Serge Bouchard

Direction des comités

Centre de documentation Mariette Parent (3914)

Conférences Pierre Soucy (5882)
Roger Barrette (2552)

Communications et publicité Daniel Dupuis (7643)

Éditions et publications Guy Parent (1255)
Expédition Louis Poirier (5290)
Saisie des données Louise Tucker (4888)

Formation Michel Parcel (7807)

Héraldique Mariette Parent (3914)

Informatique Yvon Lacroix (4823)

Registraire Solange Talbot (6559)

Revue L'Ancêtre Michel Keable (7085)

Service à la clientèle Guy Auclair (4443)

Service de recherche, d'entraide et de paléographie Jeanne Maltais (6255)

Trésorerie Michel Turcotte (7406)
Encaissement Suzanne Laroche (7224)
Inventaire Louis Poirier (5290)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Cotisation

Canada Adhésion principale* : 50 \$

Amérique sauf Canada Adhésion principale* : 65 \$ canadien

Europe Adhésion principale* : 70 \$ canadien

Membre associé demeurant à la même adresse : demi-tarif

* Ces adhérents reçoivent la revue **L'Ancêtre**.

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

L'Ancêtre 2019 – 2020

COMITÉ DE L'Ancêtre

Rédaction

Directeur Michel Keable (7085)
Rédacteurs Jean-François Bouchard (1792)
France DesRoches (5595)
Coordonnatrice Diane Gaudet (4868)

Autres membres

Catherine Audet (7774)
Rémi d'Anjou (3676)
Daniel Fortier (6500)
Jacques Fortin (0334)
Claire Lacombe (5892)
Jeanne Maltais (6255)

Chroniqueurs

Marc Beaudoin (0751)
Irène Belleau (3474)
Daniel Fortier (6500)
Lise St-Hilaire (4023)

Collaborateurs et collaboratrices

Jocelyne Gagnon (3487)
Jean-Paul Lamarre (5329)
Denis Martel (4822)

Les textes publiés dans **L'Ancêtre** sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

Omnigraphe, infographie d'édition

Imprimeur

Groupe ETR, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

© 2020 SGQ

SOMMAIRE

Assemblée générale, convocation	148
Mise en candidature	149
Salon des auteurs 2020	150
Fille du Roy	
Les coureurs des bois	151
Jeanne Houde, au cœur d'une famille reconstituée de 27 enfants au début du XVIII ^e siècle	155
Marie Marchessault (1638-1689)	159
La Compagnie de la Baie d'Hudson : 350 ans (1670-2020) – 2 ^e volet	162
Émergence des communautés anglicane et presbytérienne à Québec au lendemain de la Conquête	165
Les premiers colons de Lévis : de l'Etchemin au fief des Jésuites	171
L'importance de la généalogie dans la société québécoise	185
Au fil des recherches	
Femmes d'affaires : la généalogie au service des anachronismes historiques ?	190
Paléographie	192
La bibliothèque vous invite...	
À lire sur le thème... Louis Riel, fondateur du Manitoba en 1870 – Héros tragique	194
L'héraldique à Québec	
Jean de Biencourt, baron de Poutrincourt et de Saint-Just	196
ADN et généalogie	
Le catalogue de signatures ADN	199

Page couverture :

Robert Auchmuty Sproule (1799-1845). *Vue de Québec depuis la Pointe De Lévy*, estampe, Québec, 1832, M21613. © Musée McCord.

La SGQ, fondée le 27 octobre 1961, est un organisme sans but lucratif. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, de la Fédération Histoire Québec ainsi que de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.



Convocation – Assemblée générale des membres de la Société de généalogie de Québec

Date : Mercredi 27 mai 2020 à 19 h 30

Les membres de la Société de généalogie de Québec sont convoqués à la 59^e assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 27 mai 2020 à Québec, au Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel, arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la 58^e assemblée générale tenue le 5 juin 2019 ;
4. Rapport des comités ;
5. Rapport du président ;
6. Rapport du trésorier :
 - 6.1 Adoption des états financiers ;
 - 6.2 Prévisions budgétaires ;
7. Nomination d'un vérificateur ou d'un expert comptable ;
8. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration ;
9. Rapport du comité de mise en candidature et élection ;
10. Autres sujets ;
11. Levée de l'assemblée.

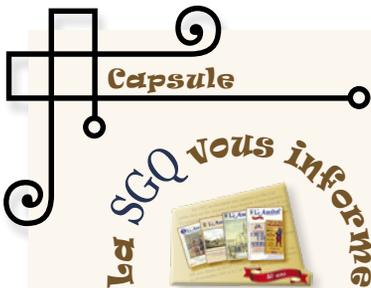
Québec, le 1^{er} mars 2020

Martine Guillot

Secrétaire de la Société de généalogie de Québec

martine.guillot.sgg@gmail.com

Note : Les personnes qui désirent ajouter un sujet à l'ordre du jour sont priées de le faire par écrit et de le faire parvenir à la soussignée, au moins dix jours avant la tenue de l'assemblée générale.



Anciens numéros de la revue *L'Ancêtre* disponibles

La revue *L'Ancêtre* existe depuis 1974. Publiée quatre fois par année, elle se distingue par la qualité et la diversité de l'information qu'elle contient : nombreux articles de fond et études d'intérêt généalogique, chroniques diverses, service d'entraide, échos de la bibliothèque, publications, dons et acquisitions, activités et nouvelles diverses de la Société de généalogie de Québec. Tous les numéros parus depuis septembre 1974 sont disponibles.

Pour plus d'informations, consultez l'onglet **Boutique** :

www.sgg.qc.ca/boutique-genealogie-repertoires-dvd-histoire



Message du comité de mise en candidature

Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

Vous êtes invités à soumettre des candidatures pour pourvoir aux cinq postes d'administrateurs de la Société de généalogie de Québec (SGQ) dont les mandats viennent à échéance. L'élection se tiendra lors de l'assemblée générale annuelle le mercredi 27 mai 2020 à 19 h, au centre communautaire Noël-Brulart, Québec.

Les administrateurs sont élus pour un mandat de deux ans.

Admissibilité du candidat*

1. Le candidat doit être membre de la Société de généalogie de Québec (SGQ) ;
2. La candidature doit être proposée par écrit par trois membres de la SGQ, à l'aide du formulaire inséré dans le présent numéro de *L'Ancêtre* ;
3. Le formulaire de mise en candidature doit parvenir au secrétariat du Comité 30 jours avant l'assemblée générale, soit avant 16 h le 27 avril 2020.

Composition du Comité de mise en candidature

Le Comité est formé de Pierre Soucy, Christian Tardif et André Potvin. Ces personnes peuvent recevoir dès maintenant les formulaires complétés à l'adresse suivante :

Société de généalogie de Québec
a/s Comité de mise en candidature
C. P. 9066, succ. Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1V 4A8

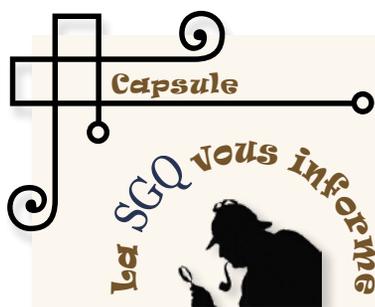
Martine Guillot, secrétaire
Société de généalogie de Québec

Notes:

Les formulaires de mise en candidature sont également disponibles à l'Accueil de la SGQ.

La date d'affichage des candidatures à la SGQ est le 27 avril 2020, 16 h.

* La forme masculine est utilisée pour alléger le texte.



Service de recherche

La Société de généalogie de Québec offre un service de recherche d'actes de baptême, de mariage ou de sépulture. Pour chaque acte, nous fournissons les noms des parties, le lieu et la date de l'événement et, si désiré, une copie du document.

Pour plus d'informations, choisissez l'onglet « Service de recherche » :
www.sgq.qc.ca/service-de-recherche

Salon des auteurs 2020

La Fédération Histoire Québec organise à BAnQ Vieux-Montréal un premier salon des auteurs et autrices en histoire, biographie, généalogie, héraldique, patrimoine et romans historiques.

L'événement, qui se tiendra le samedi 4 avril 2020 de 9 h à 17 h, vise à permettre aux auteurs qui publient dans ces domaines de mettre de l'avant leurs publications, et aux amateurs d'histoire de rencontrer les auteurs qu'ils connaissent et d'en découvrir de nouveaux.

L'entrée est gratuite pour le salon, les conférences et la visite des archives.

Rassemblement de famille



Rassemblement commun des Associations de familles Blanchet(te) et Fournier d'Amérique Commémoration du Berceau de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Occasion : 350^e anniversaire de mariage de Marie Fournier et de Pierre Blanchet

À : l'Hôtel l'Oiselière,
105, Chemin Des Poirier,
Montmagny (Québec) G5V 3T4

Samedi, le 15 août 2020

Coût de la journée

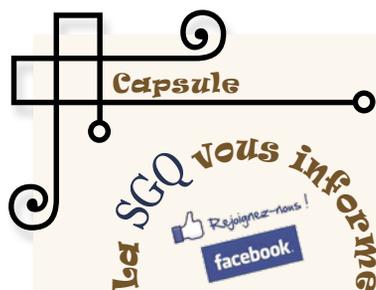
3 forfaits possibles :

- 1) 9 h – 16 h 30 : 40 \$;
- 2) 17 h – 20 h 30 : 50 \$;
- 3) 9 h – 20 h 30 : 85 \$.



Pour vous inscrire :
Contactez vos Associations respectives.

Familles	Familles Fournier	Familles Blanchet(te)
Contact	M ^{me} Laurette Fournier, secrétaire	M ^{me} Ginette Blanchet, trésorière
Téléphone	418 914-8996	418 725-2401 et cell 418 725-8810
Courriel	lauretf@hotmail.com	ginetteblanchet@globetrotter.net
Site Web	www.association-fournier.ca	www.familles-blanchet.ca



Facebook

La Société de généalogie de Québec (SGQ) est maintenant sur Facebook. Abonnez-vous au fil d'actualité pour connaître les plus récentes nouvelles de la SGQ. Inscrivez « société de généalogie de Québec » dans la case « recherche » sur votre page d'accueil « Facebook ».



Les Filles du Roy* – Second Regard

Irène Belleau (3474)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

*NDLR: La revue *L'Ancêtre* utilise généralement la graphie *Les Filles du roi* pour désigner ce groupe de femmes. Cependant, à la demande de l'auteure, nous respecterons son choix de les nommer selon la forme ancienne: *Les Filles du Roy*.

Il faudrait les nommer toutes, à haute voix, les appeler par leur nom, face au fleuve d'où elles sont sorties au XVII^e siècle, pour nous mettre au monde et tout le pays avec nous.

Anne Hébert, *Le premier jardin*, Seuil, 1988, p. 103.

Note: l'histoire de la traite des fourrures et de la chasse au castor ne cible pas les femmes¹, c'est une histoire d'hommes, sauf pour Marie-Anne Gaboury qui n'est pas une Fille du Roy. Toutefois, il y aurait de nombreuses histoires vécues par ces dernières pendant cette période; j'ai choisi quelques cas représentatifs.

Les Filles du Roy et la traite des fourrures

Les coureurs des bois

Au moment où les premières Filles du Roy arrivent en 1663, l'époque des coureurs des bois dure depuis plusieurs années déjà. Dès 1632, et même avant, le commerce des peaux du castor, ce duvet soyeux fourni et serré, devient la manne du pays et fait fureur à Paris. En 1642, Montréal, alors Ville-Marie, est un lieu de traite de fourrures. Chaque année, 200 à 300 Hurons descendent la rivière des Outaouais avec plus de 10 000 peaux². Les missionnaires, surtout les Jésuites avec le jeune Étienne Brûlé³, ont une longueur d'avance sur les futurs époux des Filles du Roy. La Compagnie des Cent-Associés (1627), bien organisée, et la Compagnie des Indes occidentales (1664) encadrent la question des marchandises. En 1663, Louis XIV crée le Gouvernement royal et le Conseil souverain. Le peuplement de la colonie française est constitué majoritairement d'hommes, d'ouvriers et d'engagés, en manque de femmes pour sédentariser la population dans la vallée du Saint-Laurent. Les Filles du Roy arrivent sur une période de onze ans (1663-1673); mais plusieurs d'entre elles passeront des hivers seules dans leurs cabanes, car c'est la vague des coureurs des bois. Jean Talon, devant ces départs pour plusieurs mois, crée des mesures d'enregistrement. Radisson et Desgroseillers contestent les congés de traite (qui seront abolis en 1696). Puis sont nés les voyageurs au « prestige professionnel », nouveau nom des coureurs des bois

enrégimentés. En 1675, Frontenac fait de Robert Cavelier de La Salle son bras droit pour régulariser ce commerce.

Les coureurs des bois sont des surhommes: ils peuvent parcourir des distances incroyables à pied ou en canot, effectuer de très longs portages. Ils se sentent chez eux dans ces immenses forêts; ils apprennent à reconnaître des plantes guérisseuses; ils descendent des rapides en canot; ils marchent dans la neige avec des raquettes; ils manient le tomawak; ils apprennent des dialectes indiens; ils s'unissent parfois aux Métis. On les décrit comme *des libertins, des débauchés, des vagabonds, des fuyards, des fugitifs qui se débloquent dans la profondeur des bois*⁴. Ils sont entre 300 et 500 dans les années 1670. Ils ont aussi sans doute, du moins pour certains, l'idée d'aller chercher profit pour bâtir leur maison, s'équiper pour le défrichement, ou, encore, acheter des animaux.

Il existe, avec le temps et les expériences de cueillette des peaux, deux sortes de coureurs des bois:

les premiers vont à la source du castor dans les régions sauvages dans la profondeur des terres là où se trouve le castor de première main d'excellente qualité; ils vont au-devant des sauvages pour approvisionner les magasins de la colonie; ils peuvent s'absenter plus de dix-huit mois ou deux et même trois ans. Les

1. Sauf peut-être HAVARD, Gilles. *Empire et métissages, Indiens et Français dans les Pays d'En-Haut, 1660-1715*, Québec, Septentrion, 2^e édition, 2017, p. 442 et suivantes.

2. Havard, Gilles. *Histoire des coureurs des bois en Amérique du Nord 1600-1840*, Paris, Les Indes savantes, 2016, p. 30.

3. Étienne Brûlé est né vers 1592 et a été assassiné par les Hurons vers juin 1633. En 1618, Champlain le nomme par son nom, disant qu'il vit depuis huit ans chez les Amérindiens après qu'il l'eut lui-même confié au chef algonquin Iroquet. JURGENS, Olga. « ÉTIENNE BRÛLÉ », *Dictionnaire biographique du Canada*. Consulté le 25 novembre 2019.

4. Havard. (2017), *op. cit.*, p. 237.

autres vont au-devant des sauvages et rapportent leurs marchandises aux cinq ou six mois même moins⁵.

Les ordonnances de l'intendant Duchesneau du 15 avril 1676 et du 21 octobre 1679, suivies de celle du 13 novembre 1681 à Colbert, ne changent pas sensiblement la situation⁶.

Entre Louise Pelletier⁷, qui porte plainte devant le Conseil souverain parce qu'elle est seule depuis trois hivers, sans aucune commodité, (son époux Jean Hayot (Ayotte) l'ayant laissée seule avec trois enfants en bas âge à Québec et un quatrième qui naîtra en décembre alors qu'il est parti aux Outaouais), et la vigoureuse Marie-Anne Gaboury⁸ qui vogue au pays des Illinois avec son mari Jean Baptiste Lagimodière de Saint-Antoine-sur-le-Richelieu, il y a de multiples histoires de Filles du Roy plus semblables à celle de Louise Pelletier qu'à celle de Marie-Anne Gaboury.

Le regard que l'on jette aujourd'hui sur ce monde de la colonisation est encore imprégné de nos livres d'histoire du Canada et du regard souvent malveillant posé sur les « Sauvages », considérés non civilisés par rapport à nos idéaux de développement, et qui colore encore en 2020 cette portion de notre passé.

La période 1663-1673 des Filles du Roy lève à peine le voile sur les liens qui ont pu se créer entre ces femmes françaises, bien souvent urbaines de Paris ou rurales de divers lieux de la France, probablement dépayées dans un nouvel environnement, et celles qui ont épousé des coureurs des bois, plongées dans un univers totalement inconnu. Ne serait-ce que par leur langage et leurs récits d'aventures de retour de leur monde bien différent. On ne peut qu'imaginer ce qu'a pu être l'attitude des Filles du Roy quand leur homme revenait

des Pays d'en-Haut. Et que dire de leurs récits au vocabulaire pittoresque !

Voici quelques brefs récits de cette époque où se côtoient coureurs des bois, engagés ou engageurs, marchands ou trafiquants de fourrures (pelleteries), traiteurs, canoteurs, équipiers, capitaines de forts, explorateurs, interprètes ou truchements et Filles du Roy.

- **Françoise Aubé (Hoppé)** est fille de marchand pâtissier de Paris, paroisse Saint-Sulpice; instruite, elle sait signer. Raymond Douville la qualifie d'institutrice locale⁹. Elle arrive en Nouvelle-France en 1668 et épouse Michel Roy dit Châtellereault, originaire de Châtellereault, au Poitou, né en 1644. Ils s'établissent à La Pérade et cinq enfants naissent de 1674 à 1684. En 1689, Michel Roy s'associe à Robert Rivard, époux de Madeleine Guillet¹⁰, pour la traite des fourrures pendant trois ans pour la Compagnie du Nord-Ouest aux lacs Abitibi-Témiscamingue; ils partagent les profits et les dépenses. En 1696, Claude Rivard dit Loranger, fils de Robert, épouse Catherine Roy, fille de Michel. Marie-Anne Rivard, la sœur de Claude, se marie également. Ce sont les mères des épouses, Françoise et Madeleine, qui témoignent à ces deux mariages, car les pères sont à Michillimakinac pour la traite des fourrures. Puis, Edmond¹¹, Michel¹² et Pierre¹³, trois des fils¹⁴ de Michel Roy, sont engagés pour l'Ouest comme coureurs des bois. Ces activités se poursuivront jusqu'à l'autre génération: ainsi, Edmond (Edmund) Roy épouse Marie-Anne Janvier¹⁵ et on retrouve leur descendance à Pointe-Coupée, en Louisiane¹⁶.
- **Louise Bouchard** est une des Filles du Roy arrivées en 1667. Elle avait été précédée par son frère Guillaume¹⁷. Elle épouse un maître armurier, Simon Guillory, Orléanais arrivé en 1664; ils auront neuf enfants entre 1670 et 1682. Le 23 mai

5. Havard. (2016), *op. cit.*, p. 130.

6. BAnQ, Pistard, cote CR 301, P214.

7. Louise Pelletier (1640-1713), fille de Nicolas et Jeanne Devoisy (Roussy), a épousé Jean Hayot (Ayotte), originaire du Perche, le 17 novembre 1653 à Québec et ils ont eu dix enfants de 1658 à 1679, dont huit se sont mariés.

8. BOUCHARD, Serge, et Marie-Christine LÉVESQUE. *Elles ont fait l'Amérique. De remarquables oubliées*, t. 1, Montréal, Lux Éditeur, 2011, p. 335-364.

9. DOUVILLE, Raymond. *Nos premières mères de famille, Les Filles du Roy aux origines de Sainte-Anne* [de la Pérade], Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1976, p. 13.

10. Robert Rivard et Madeleine Guillet se sont mariés le 28 octobre 1664 à Québec et ont eu douze enfants dont onze se sont mariés. *PRDH*, fiche 1783.

11. Edmond Roy épouse Marie-Anne Janvier le 7 février 1701 à la Pérade et ils auront cinq enfants. On le dit mort vers 1709, probablement dans l'Ouest. *PRDH*, fiche 8789.

12. Michel Roy épouse Marie-Madeleine Quatresous, fille de Damien et Nicole Bonin, Fille du Roy du contingent de 1671, le 3 février 1712 à Batiscan; ils ont eu trois enfants. Il est un des rares engagés à devenir riche, dit-on. Il meurt le 1^{er} janvier 1718 à Batiscan. *PRDH*, fiche 11116.

13. Pierre Roy épouse Marie-Madeleine Hamelin, fille de Louis et Antoinette Aubert, de Grondines; ils ont eu deux enfants. Il décède à la Pérade, le 23 juillet 1723. *PRDH*, fiche 10620.

14. DOUVILLE, Raymond. *Figures de la première génération: les enfants du notaire Michel Roy et leur destin*, Sainte-Anne-de-la Pérade, Les Éditions de la Pérade, 1984, 48 p.

15. Marie-Anne Janvier est née le 20 avril 1682 à Cap-de-la-Madeleine; elle est la fille de Jean et Dorothée Dubois. *PRDH*, fiche 38107.

16. DUBUISSON, Ann. *Dupré, Terrebonne, Fontenot, Garland, Stagg and Dubuisson*, Knoxville, Tenn., Tennessee Valley Publishing, 2009, p. 150 et suivantes.

17. Guillaume Bouchard est né vers 1634 en France; il est arrivé vers 1665 en Nouvelle-France et a épousé Françoise Bénard à Montréal le 20 juillet 1665; ils ont eu une fille Marie qui a épousé Jean-Baptiste Griveault dit Boisjoli et sont repartis tous deux en France en laissant ici leur fils Jean, âgé de 6 ou 7 mois, aux soins de la grand-mère Françoise Bénard. *PRDH*, fiche 33631.

1682, devant le notaire Claude Maugue, Simon signe une procuration pour autoriser son épouse à assumer les transactions qu'il faudra réaliser pendant ses absences. Enceinte, elle accouchera en décembre de son dernier enfant, Marie-Louise, en l'absence de son mari. Les cinq enfants survivants ont alors 12, 8, 6, 3 et 1 an. En 1685, Simon achète un congé de traite¹⁸ pour 900 livres et des marchandises pour 2853 livres et 9 sols. Il s'associe à Étienne Campeau, fils de Catherine Paulo, Fille du Roy du contingent de 1663. Le 15 septembre 1692, il signe un contrat qui l'engage à transporter des marchandises à Michillimakinac. En son absence, Louise tient auberge. En 1693, Simon travaille pour la Compagnie du Nord-Ouest à la Baie d'Hudson. C'est le 14 novembre 1695, au moment où les enfants sont mis en tutelle, qu'on le dit feu Simon Guillory; on suppose qu'il a été fait prisonnier par les Anglais à ce dernier voyage à la Baie d'Hudson. Louise tient bon; elle meurt à 55 ans le 31 août 1703. L'un de ses fils, François, né en 1676, épouse vers 1711 en Alabama une esclave noire et c'est là qu'on le retrouve. Tel père, tel fils, dirions-nous!

- **Marie Carlier**, Fille du Roy, arrive en Nouvelle-France en 1670; née vers 1651, elle est la fille de Georges, maître menuisier de Paris, et Françoise Fleury. Elle sait signer. Le 11 octobre 1670, elle épouse, à 19 ans, René Fézeret, de La Rochelle, âgé de 28 ans. Ils auront huit enfants de 1672 à 1692; une seule se mariera: Marie-Joséphé Rose en 1715 à Montréal. René est marchand de fourrures; il est aux Outaouais en 1689 et aux Illinois. Il crée une Société de traite en 1694 et, comme beaucoup d'autres Filles du Roy, son épouse munie d'une procuration devient, dit-on, une procédurière implacable. On ignore tout de la vie ici de quatre de leurs enfants. On sait toutefois que trois de leurs fils, Charles François, Jean-Claude et Guillaume Laurent, ont été tués en Louisiane: le premier à 25 ans le 3 juin 1697, le deuxième en 1698 et le dernier à une date inconnue. René Fézeret était un aventurier. Parti découvrir une mine d'argent en 1703, il fait faillite en 1705. Marie Carlier étant décédée le 16 septembre 1717 à 66 ans, il se remarie le 13 juin 1718 à Montréal. La France et l'Amérique devraient décerner un hommage à toutes les Filles du Roy qui ont fait notre pays.
- **Marie-Madeleine Charbonnier**, née vers 1653, fille de feu Pierre, écuyer, et Madeleine Bouto, arrive en Nouvelle-France en 1672, de Paris. L'année suivante, à Montréal, elle épouse François Lenoir dit Rolland, marchand de fourrures. Ils s'établissent à Lachine et auront six enfants entre 1673 et 1688 dont deux seulement se marieront: Marie-Anne et Gabriel. Ils mènent une vie de pacha pour l'époque. François a une maison à laquelle est jouté un comptoir de vente

protégé par des pieux, comme rempart. En 1681, ils ont cinq domestiques, deux fusils, deux bœufs et 45 arpents de terre en valeur. Qui dit mieux? Compte tenu de ses obligations, François donne à son épouse une procuration pour assurer les transactions essentielles. Mais en 1691, rien ne va plus dans le couple. Ils se séparent de corps et de biens le 8 août sous seing privé. François remet 2400 livres à sa femme, il vend le fort Rolland, car comme trafiquant, il ne peut poursuivre. Le 24 juin 1695, Marie-Madeleine est marraine de deux Algonquines baptisées à Lachine: Marie Anne Ambord âgée de 1 an et Marie-Jeanne Guesquendo, de 5 mois¹⁹. Elle a su tirer son épingle du jeu.

Marie-Madeleine meurt après 1714, selon ce qu'on apprend au mariage de son fils Gabriel, le 15 avril 1714. François Lenoir, endetté et querelleur, meurt à l'Hôtel-Dieu de Montréal à 75 ans, le 5 mai 1717.

- **Marguerite Lemerle de Haut-Pré (Daupré)** est fille de Laurent, gentilhomme commissaire des guerres de Paris, et Gêrarde Besiote. Elle arrive à 26 ans comme Fille du Roy en 1671 avec 500 livres de biens et le don de 200 livres du roi. Elle épouse, le 8 février 1672 à Montréal, Laurent Bory dit Grandmaison, né vers 1640, serviteur domestique en 1663 et, par la suite, voyageur au service de Robert Cavelier de La Salle. Bory sera tué par les Iroquois le 19 mars 1687 en se rendant au fort Cataracoui (Frontenac), dans les Pays d'en-Haut aux Illinois. Ils auront trois enfants: Madeleine en 1672, Laurent en 1674 et François en 1676. Ce dernier est le seul qui survivra; il se mariera en 1699 à Montréal avec Marie-Barbe Benoît dit Livernois, veuve avec six enfants. Laurent Bory père peut bien s'en aller aux Outaouais vers 1678 car il a un domestique en la personne de Jean Leduc. Marguerite, elle, en a assez des absences de son mari. Elle se venge et retourne en France²⁰, sans son fils François. Elle avait sans doute l'argent nécessaire, puisqu'elle avait apporté à la communauté des biens pour une valeur de 500 livres et une dot exceptionnelle du roi de 200 livres; de plus, elle avait vendu leur terre pour 120 livres. Elle n'aura été ici que douze années. En France, sait-on ce qu'elle est devenue?
- La Fille du Roy amoureuse de Robert Cavelier de La Salle, c'est **Madeleine de Roybon d'Alonne**²¹, du contingent de 1671, native de la ville de Montargis, dans l'Orléanais, vers 1646. Son père Jacques, sieur d'Alonne, était un homme d'armes de la compagnie du roi à la cour. Elle ne s'est pas mariée, comme des dizaines d'autres restées célibataires ou retournées en France. Elle prête 2141 livres à Robert Cavelier de La Salle pour ses expéditions. En 1679, au fort Frontenac, elle se consacre à la culture agricole, à l'élevage du bétail et établit un petit poste de traite. Le 6 novembre

18. Un congé de traite l'autorisant à quitter le pays pour plusieurs mois (règlement établi par Colbert en 1681): pas plus de 25 congés par année, un canot piloté par trois hommes; mais l'intendant Duchesneau était déjà intervenu auparavant par deux ordonnances datées du 15 avril 1676 et du 21 octobre 1679. PISTARD, CR 301, P214.

19. PRDH, fiches 13493 et 13510.

20. LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois 1608-1700*, t. 1, La Maison des ancêtres et Les archives nationales du Québec, 1998, p. 231.

21. Une école primaire de Kingston, en Ontario, rappelle sa mémoire; elle est considérée comme la première femme propriétaire en Ontario.

1683, Madeleine et Robert sont à Québec. Avant de partir, il lui signe une reconnaissance de dette et l'assure de la jouissance de la terre et de la maison au fort Frontenac. Capturée par les Iroquois, elle perd son commerce de pelleteries, ses bâtiments et ses terres. En juillet 1687, elle arrive à Montréal et revendique avec acharnement le droit de se réinstaller au fort Frontenac. Elle retourne en France en 1706 pour défendre sa cause; en vain. Elle s'éteint en 1718 à 72 ans et elle était, selon l'histoire, la maîtresse de l'explorateur.

- **Madeleine Raclos** n'arrive pas seule. Ses deux sœurs Marie et Françoise l'accompagnent. Qui plus est, un fait rare pour ne pas dire exceptionnel: leur père Idebon vient les reconduire en Nouvelle-France! C'est à Champlain et au Cap-de-la-Madeleine qu'elles se marient; mais Madeleine s'établira à Bécancour où elle aura onze enfants, de 1672 à 1690, du plus célèbre coureur des bois, explorateur, trafiquant de fourrures, commandant militaire et de milice, écrivain et le plus important interprète de cette époque: Nicolas Perrot (Perreault). Né vers 1644, arrivé en Nouvelle-France comme «donné» des Jésuites; il vit avec eux pendant cinq ans, visite les nations amérindiennes et apprend leurs dialectes. Gilles Havard, dans *L'Amérique fantôme: Les aventuriers francophones du Nouveau Monde*, nous le présente de façon exemplaire et inédite en rapaillant des sources d'archives presque inconnues. Il s'étonne que Nicolas Perrot n'ait fait l'objet d'aucun ouvrage biographique, parce qu'on le considère comme un personnage insaisissable ou inclassable²².

Au recensement de 1681, le couple Perrot-Raclos possède cinq bêtes à cornes, deux fusils, 18 arpents de terre en valeur. Ce qui n'est pas rien. Mais Madeleine est pratiquement seule à mettre en valeur ce domaine, son Nicolas courant les Pays d'en-Haut. Son beau-frère Rémi Beaudoin, l'époux de sa sœur Marie, est coureur des bois également, mais peu cultivateur. Toujours absent, Nicolas donne procuration à sa femme en 1682 et il poursuit la traite des fourrures avec cinq autres, dont Damien Quatresous, voyageur et marchand, époux aussi d'une Fille du Roy du contingent de 1671, Nicole Bonin, de Brie en Seine-et-Marne. En 1690, Madeleine Raclos dépose une plainte et réclame le remboursement de 400 livres; en 1691, son mari est poursuivi pour 11 640 livres et elle demande la séparation des biens²³.

Nicolas Perrot n'est pas qu'un aventurier, c'est un négociateur hors pair. En 1684, il convainc les nations des Grands Lacs de participer à la guerre contre les Iroquois et, en 1701, à la Grande Paix de Montréal. Ruiné, il sollicite une

pension qu'on lui refuse; il ne possède plus rien, les terres appartiennent toutes à sa femme. Il meurt le 13 août 1717 à Bécancour. C'est le père jésuite Pierre de la Chasse, missionnaire des Abénaquis, qui lui administre les derniers sacrements et l'enterre dans l'église de Bécancour le lendemain. Nicolas Perrot était âgé de 74 ans.

Marie-Madeleine meurt en 1724 à 68 ans en ayant vécu les quatre dernières années de sa vie dans la démence la plus complète. Elle finit ses jours chez sa fille Françoise, née en 1678 et mariée à François Dufault le 27 janvier 1706; les époux vivaient à Cap-de-la-Madeleine. Quelles vies de fondatrices! L'on ne peut que leur rendre hommage à notre époque.

SOURCES ADDITIONNELLES

- BOUCHARD, Serge, et Marie-Christine LÉVESQUE. *Ils ont couru l'Amérique. De remarquables oubliés*, t. 2, Montréal, Lux Éditeur, 2014, 420 p.
- BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Georges. *Nicolas Perrot ou les coureurs des bois sous la domination française*, Sainte-Foy, Les Éditions de la Huit, 1996, 171 p.
- BRUN, Josette. *Vie et mort du couple en Nouvelle-France, Québec et Louisbourg au XVII^e siècle*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2006, 200 p.
- *Bulletin des Recherches historiques*, vol. 29, 1923, Les Congés de traite accordés en 1717, Signé Vaudreuil, le 9 novembre 1718, à Québec.
- DECHÈNE, Louise. *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Paris, Plon, 1974, 588 p.
- DELAGE, Denys. *Le pays renversé: Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*, Montréal, Boréal Express, 1985, 416 p.
- DELAGE, Denys. «L'influence amérindienne sur les Canadiens et les Français au temps de la Nouvelle-France», revue *LEKTON*, vol. 2, n° 2, automne 1992, p. 103-191. Montréal, Département de philosophie, UQAM.
- LEDUC, Adrienne. *Antoine, coureur des bois*, Québec, Septentrion, 2007, 444 p.
- PODRUCHNY, Carolyn. *Les voyageurs et leur monde – Voyageurs et traiteurs de fourrures en Amérique du Nord*, Québec, PUL, 2009, 426 p.
- SIOUI, E. Georges. *Pour une autohistoire amérindienne*, Québec, PUL, 2018, 190 p.
- VOLDENG, Évelyne. *Madeleine de Roybon d'Alonne, la dame de Katarakoui*, Vanier (Ontario), Éditions L'Interligne, 1998, 220 p.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : belleau@videotron.ca

22. PERRAULT, Claude (coll). «PERROT, NICOLAS», *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/.

23. HAVARD, Gilles. *L'Amérique fantôme, Les aventuriers francophones du Nouveau Monde*, Paris, Flammarion, 2019, p. 527, note 4.

Mots de GÉNÉALOGIE

Je ne sais pas qui était mon grand-père, mais je suis beaucoup plus préoccupé par ce que sera son petit-fils. – Abraham Lincoln.



Jeanne Houde, au cœur d'une famille reconstituée de 27 enfants au début du XVIII^e siècle

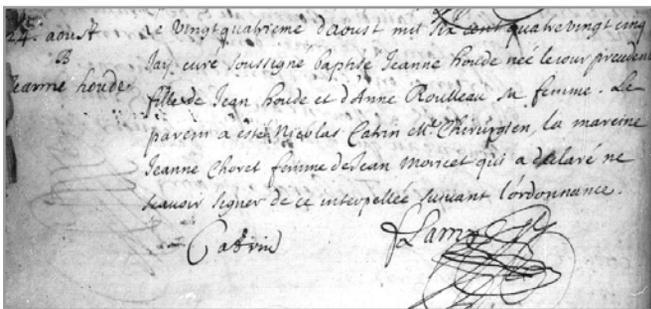
Benoit Desrochers (6933)

L'auteur est originaire de Warwick, dans les Bois-Francs. Il vit depuis près de cinquante ans à Québec où il a fait carrière dans l'enseignement au primaire. Il est retraité depuis juin 2010. Deux ans avant sa retraite, il s'est engagé comme bénévole pour l'association de famille Les Descendants de Louis Houde et Madeleine Boucher. Il a d'abord agi comme secrétaire, avant de prendre graduellement la charge de la revue de l'association, *Le Manousien*. À plusieurs reprises, il a produit des articles personnels sur des recherches entreprises au bénéfice de l'association. Depuis deux ans, il a amorcé une longue chronique sur les douze enfants du couple ancestral qui ont eu une descendance.

Résumé

Jeanne Houde est la quatrième enfant du couple Jean Houde et Anne Rouleau et leur première fille qui a atteint l'âge adulte. Son destin est peu commun. Comme ses parents sont décédés très jeunes, laissant sept enfants mineurs, elle a vu sa vie prendre un tournant plutôt dramatique. Âgée d'à peine 17 ans, elle va épouser Pierre Dumais qui sera nommé tuteur des orphelins. La mort de ses parents la rendra responsable de ses six frères et sœurs, en plus des trois enfants mineurs de son époux. Mais là ne s'arrête pas son destin tragique. Elle se mariera trois fois parce que ses deux premiers maris vont décéder prématurément, la laissant à chaque fois avec de nouveaux enfants à charge.

Jeanne¹ Houde est née le 23 août 1685 dans la paroisse Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Elle est la quatrième enfant du couple Jean Houde et Anne Rouleau. Deux filles et un garçon l'ont précédée, mais les filles sont toutes deux décédées peu de temps après leur naissance.



Acte de baptême de Jeanne Houde.
Source : *FamilySearch*, Sainte-Famille, Î.O., fiche 223.

Anne a mis au monde onze enfants dont seulement sept ont atteint l'âge adulte et ont eu une descendance. Le couple Houde-Rouleau n'a pas eu la vie facile. Mariés à la paroisse

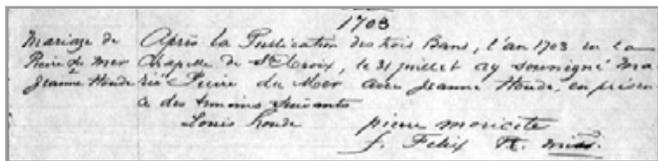
Sainte-Famille en 1678, Jean et Anne ont déménagé à quatre reprises et perdu quatre enfants en bas âge au cours de leur brève union. Comme un malheur ne vient jamais seul, ils sont décédés prématurément, Jean le 29 mars 1701 à Saint-Nicolas à l'âge de 43 ans, Anne, le 15 janvier 1703 à 40 ans. Anne laissait sept enfants d'âge mineur : Jean, 20 ans, Jeanne, 17 ans, Marie-Anne, 12 ans, Gabriel, 10 ans, Marguerite, 8 ans, Pierre, 6 ans, et Antoine, 4 ans. Comme les règles de l'époque le prévoyaient, les enfants devaient être confiés à un tuteur, ce qui surviendra au cours de l'année 1705, soit plus de deux ans après le décès de leur mère.

Que s'est-il passé dans les mois suivant le décès ? Pierre Dumais (Demers)², fils de Jean et Jeanne Voidy, possède une terre au fief Duquet. Il est veuf de Marie-Jeanne Pouliot depuis peu. S'est-il pris de sympathie pour cette famille endeuillée ? A-t-il été séduit par l'aplomb de Jeanne, la fille aînée de l'infortuné couple ? En tout cas, six mois après le décès d'Anne Rouleau, le 31 juillet 1703, il épouse Jeanne à Saint-Louis de Lotbinière. Jeanne est âgée de 17 ans, bientôt 18, alors qu'il en a 41. Pierre a déjà trois enfants de sa première épouse : Marie-Françoise, 11 ans, Marie-Jeanne, 7 ans, et Pierre, 3 ans. L'acte de mariage est très bref. Il fait partie de quelques actes épars de la

1. Le prénom Jeanne est utilisé ici parce que c'est celui que l'on trouve dans la grande majorité des actes. Certains actes mentionnent parfois Marie-Jeanne ou simplement Marie.

2. Le nom de famille du premier époux et de sa descendance évoluera de Dumais à Demers au cours des générations, mais j'ai conservé Dumais pour faciliter la compréhension.

période de 1697 à 1724 de la paroisse Saint-Louis de Lotbinière, regroupés au début du registre de cette paroisse, et que l'on ne retrouve pas au Greffe à Québec. Voici ce que l'on trouve dans cet acte :



Acte de mariage de Pierre du Met et Jeanne Houde.

Source : *FamilySearch*, Lotbinière, Index 1697-1797, fiche 325.

Après la Publication des trois Bans, l'an 1703 en la Chapelle de Ste-Croix, le 31 juillet ay soussigné marié Pierre du Met avec Jeanne Houde, en présence des témoins suivants.

*Louis houde pierre moricete
F. Félix R. miss.*

La cérémonie est donc présidée par le frère Félix, missionnaire récollet. La chapelle en question est celle au bas de la falaise, érigée sur une partie de la terre donnée par Louis Houde, ancêtre des Houde d'Amérique et grand-père de Jeanne. Louis Houde, cité comme témoin avec Pierre Morissette, est le deuxième fils du couple Louis Houde–Madeleine Boucher ; on retrouve souvent ces deux témoins dans des documents notariés et religieux de l'époque.

Il semble plus que probable que Pierre Dumais ait pris en charge les frères et sœurs de Jeanne après son mariage avec cette dernière. Si ce fut le cas, Jeanne a donc dû jouer le rôle de maman substitut pour ses frères et sœurs d'âge mineur de même que pour les trois enfants de son nouvel époux. Il est également possible que Jean, l'aîné de la famille, ait aussi vécu sous le même toit après le décès de ses parents. Au moment de son mariage, Jeanne, qui n'a que 17 ans, assume donc la charge de huit enfants : tout un début comme vie de famille quand même !

C'est bien beau les enfants des autres, mais Jeanne désire avoir ses propres enfants. C'est ainsi que vers 1705, deux ans après le mariage, s'amène une première fille à qui l'on donne le prénom de Marie-Anne, le même que celui de la sœur de Jeanne. C'est probablement la venue de cet enfant qui enclenchera le processus de tutelle des enfants mineurs de Jean Houde et Anne Rouleau.

Le 23 octobre 1705, un acte de tutelle est rédigé par Claude de Bermen³, conseiller du roi et son lieutenant général civil et criminel au siège de la prévôté de Québec. Il est un peu étonnant de ne retrouver sur l'acte de tutelle qu'un membre de la famille immédiate de Jean et Anne. Il s'agit de Gabriel Rouleau, le frère jumeau d'Anne, et donc l'oncle des enfants mineurs.

3. BAnQ. Le 23 octobre 1705. *Tutelle des enfants mineurs de Jean Houde et Anne Rouleau.*

4. BAnQ. Minutier de Jacques de Horné, le 13 août 1714. *Partage d'une terre située en la seigneurie de Tilly entre Marie Houde, veuve de Pierre Dumais, habitant de Tilly, en son nom et comme tutrice de Charles, Marianne et Marie-Françoise Dumais.*

5. BAnQ. Minutier de Jacques de Horné, le 15 juin 1707. *Contrat de mariage entre Jean Houde, fils de Jean Houde et Anne Rouleau, et Françoise Dubois, fille de François Dubois et Anne Guillaume, de Saint-Nicolas.*

Aucune présence des frères ou sœurs de Jean ! Les autres personnes assemblées sont

[...] *Jacques Gourné demeurant dans la seigneurie de Bonsecours, Joseph Martel et Nicolas Brousseau, de la seigneurie de Villieu, Jean Cojean et Jean Blouin, habitant l'Île et comté de St-Laurent [île d'Orléans]...*

Après avoir délibéré, les participants élisent unanimement Pierre Dumais comme tuteur – il est d'ailleurs présenté comme beau-père des enfants – et Jacques Gourné comme subrogé tuteur. Dumais et Gourné font le [...] *serment de bien et fidèlement s'acquitter de leur charge de tuteur et subrogé tuteur.*

À la suite de la naissance de Marie-Anne, dix enfants composent alors la famille. Avant que Jeanne ne donne naissance à un deuxième enfant, Marie-Anne Houde, sa sœur maintenant âgée de 16 ans, quitte le nid familial et se marie le 12 novembre 1706 avec Jean Aubin Lambert Champagne. Ce dernier a 31 ans. Le nombre d'enfants du ménage de Jeanne et Pierre Dumais redescend ainsi à neuf.

Jeanne donne naissance à une deuxième fille, baptisée Marie-Angélique, en 1707. Cette dernière décède en bas âge. L'acte de sépulture n'a pas été retrouvé, mais elle n'apparaît pas avec ses frères et sœurs dans un document notarié sur le partage d'une terre en date du 13 août 1714⁴.

Jean, dont je présume qu'il vit toujours avec sa famille reconstituée, déniche entre temps l'âme sœur, Marie-Françoise Dubois, et l'épouse le 12 février 1708 à Saint-Nicolas. Il a 25 ans et elle, 19. Ils avaient signé leur contrat de mariage le 15 juin 1707, soit près de huit mois auparavant⁵. Jean avait aussi fait l'acquisition d'une terre autour des mêmes dates. Il a certainement quitté la maison avant que n'arrive Charles, le troisième enfant de Jeanne et Pierre, le 29 mars 1708. L'âge des enfants au foyer s'échelonne alors de 16 ans (Marie-Françoise) à quelques jours (Charles) et leur nombre est toujours de neuf. Avec les parents, onze personnes vivent donc dans cette maison.

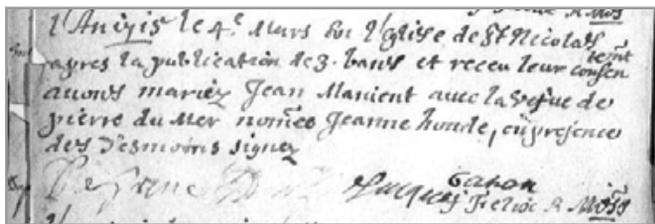
Le 30 janvier 1713, c'est au tour de Marie-Françoise, l'aînée du premier lit de Pierre Dumais, de se marier. Elle est âgée de 20 ans lorsqu'elle épouse Jean-Baptiste Houde dit Desruisseaux, fils de Jacques et Marie-Louise Beudet et cousin de Jeanne. Le nombre d'enfants du ménage de Pierre et Jeanne redescend à huit.

Une Marie-Françoise part et une autre arrive. Le 8 février 1713, un mois après le départ de Marie-Françoise Dumais, fille aînée de Pierre et Marie-Jeanne Pouliot, naît Marie-Françoise Dumais, fille cadette de Pierre et Jeanne Houde. Elle est la quatrième enfant que Jeanne met au monde, mais c'est un neuvième pour la famille reconstituée.

Le 21 novembre 1713, c'est au tour de Gabriel Houde, frère de Jeanne, de se marier et de quitter la maison. Le nombre d'enfants au foyer retombe à huit.

Peu de temps après le départ de Gabriel, et après seulement dix ans de mariage avec Jeanne, un nouveau malheur frappe la famille : Pierre Dumais rend l'âme à l'âge de 52 ans et est inhumé le 7 juillet 1714 à Québec. Probablement pour soulager un peu la pauvre Jeanne qui se retrouve veuve avec huit enfants à charge, Jean-Baptiste Houde, qui a épousé Marie-Françoise Dumais, est nommé tuteur des enfants mineurs de Pierre Dumais et Marie-Jeanne Pouliot, c'est-à-dire Marie-Jeanne Dumais et son petit frère Pierre. Cette nouvelle tutelle laisse Jeanne avec six enfants à charge : sa sœur Marguerite, 20 ans, ses frères Pierre et Antoine, 17 et 15 ans, et ses trois enfants issus de son mariage avec Pierre : Marie-Anne, 9 ans, Charles, 6 ans, et Marie-Françoise, 1 an.

Moins d'un an après le décès de son époux, Jeanne est courtisée par un jeune prétendant du nom de Jean Magnan. Les futurs époux font rédiger un contrat de mariage par le notaire de Horné le 17 février 1715⁶. Plusieurs membres de la famille de Jeanne y sont cités comme étant présents. Du côté du futur époux, on note la présence de ses parents, d'un témoin, Jacques Baron, et de deux amis, les frères Laurent et Joseph Huot. L'heureux événement a lieu deux semaines plus tard, le 4 mars 1715, à l'église de Saint-Nicolas. L'acte de mariage, rédigé par le frère Félix, est pourtant inscrit au registre de Saint-Antoine-de-Tilly. Voici une copie de l'acte :



Acte de mariage de Jean Magnan et Jeanne Houde.
Source : FamilySearch, Saint-Antoine-de-Tilly 1702-1789, fiche 24.

Comme l'acte n'est pas en très bon état, en voici la transcription :

L'an 1715 le 4 mars en l'église de Saint-Nicolas après la publication de trois bans et reçu leur consentement avons mariez Jean Manient avec la veuve de Pierre du Met nommée Jeanne Houde en présence des tesmoins signez

*Dehorné Jaque bochon
Fr Félix R. Miss*

C'est le même prêtre qui a officié au premier mariage de Jeanne. La jeune veuve a 29 ans et six enfants à charge. Le nouveau marié n'a que 21 ans, mais bien du cœur au ventre. Le contrat de mariage précise que

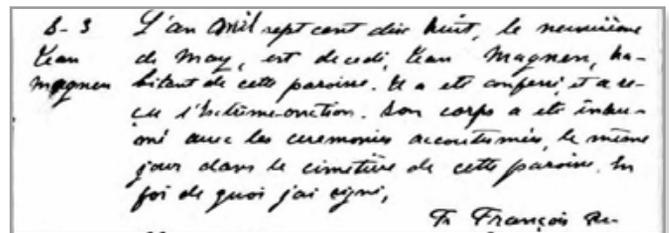
ledit futur époux ce charge d elever nourrir et entretenir trois enfants mineurs qua laddite epouze jusque a l age de quinze ans pour le revenu de leurs bien.

Il y a ici une intrigue. Marguerite, Pierre et Antoine, frères et sœur de Jeanne, ne sont pas mentionnés dans le contrat de

mariage, mais jusqu'au jour du mariage, ils vivaient bien au foyer de Pierre Dumais et Jeanne. Au décès de Pierre, ils ont bien dû soutenir leur grande sœur dans l'épreuve. Que s'est-il passé au moment du mariage avec Jean Magnan ? Sont-ils allés vivre chez d'autres membres de la famille proche ? Sont-ils demeurés chez Jeanne et son nouveau mari ? En tout cas, c'est peut-être ce mariage qui incite Marguerite à quitter à son tour le foyer. Elle épouse François Bisson un mois après le deuxième mariage de sa sœur Jeanne. Si les frères de Jeanne sont restés avec le nouveau couple, il y a maintenant cinq enfants au foyer.

J'imagine qu'à son tour, Jean Magnan est désireux d'avoir ses propres enfants. Un peu plus d'une année s'écoule et voilà que Jeanne met au monde une première fille, le 10 avril 1716 à Saint-Nicolas. On la prénomme Marie-Geneviève. Puis, moins de deux ans plus tard, Jeanne est de nouveau enceinte. Est-ce que cela a été un incitatif pour que son frère Pierre, âgé de 21 ans, quitte à son tour le foyer ? En tout cas, celui-ci se marie vers le 6 février 1718 avec Catherine Morissette. Jeanne accouche un mois plus tard, le 16 mars 1718, d'un garçon, Jean-Baptiste. La nouvelle famille reconstituée compte maintenant six enfants.

Malheureusement, le malheur frappe encore ; Jean Magnan décède le 9 mai 1718 à Saint-Antoine-de-Tilly ; il est âgé de seulement 24 ans. C'est le frère François, récollet missionnaire, qui rédige l'acte de sépulture. Je n'ai pu retracer les causes d'une mort si précoce. Probablement un accident, une noyade ou une maladie contagieuse. Voici une copie de l'acte de sépulture :



Acte de sépulture de Jean Magnan.
Source : Ancestry.ca, Saint-Antoine-de-Tilly 1714-1722, fiche 9.

La courageuse Jeanne, qui a pris soin de ses jeunes frères et sœurs au décès de ses parents, puis mis au monde ses six enfants, a encore besoin d'être épaulée pour pouvoir subvenir aux besoins de toute cette progéniture. Elle va se marier une troisième fois, le 20 janvier 1719 à Saint-Nicolas, avec Louis Durand. C'est le père Juconde Drué, récollet, qui officie au mariage, ayant desservi Saint-Antoine-de-Tilly et Saint-Nicolas entre les années 1719 et 1721. L'acte de mariage est extrêmement difficile à déchiffrer. Veuf à 48 ans d'Élisabeth-Agnès Michel, Louis a huit enfants âgés de 18 ans à 16 mois ! L'union de ces deux familles fera que quatorze enfants vivront dans ce foyer.

Peu de temps après ce troisième mariage, le dernier-né du mariage précédent, Jean-Baptiste Magnan, décède à l'âge de 17 mois, le 7 septembre 1719 à Saint-Antoine-de-Tilly. Le ménage compte alors treize enfants, mais, vous me voyez venir, Jeanne

6. BAŃQ. Minutier de Jacques de Horné, le 17 février 1715. *Contrat de mariage entre Jean Magnan, fils d'Étienne Magnan et Élisabeth Mignerou, et Jeanne Houde, veuve de Pierre Dumais.*

est enceinte d'un nouvel enfant qui naîtra le 31 janvier 1720. Et ce n'est pas terminé: entre 1720 et 1730, Jeanne et son nouvel époux auront quatre autres enfants dont une seule décédera en bas âge.

Au cours de cette période, cependant, trois enfants de la première union avec Louis Durand, soit Louis fils, Marie-Angélique et Marie-Anne, vont se marier et quitter la maison familiale de sorte que le nombre d'enfants à la maison ne dépassera jamais quatorze, ce qui est quand même pas mal, vous en conviendrez! Tout cela se passe au début du XVIII^e siècle, quand les maisons avec plusieurs chambres étaient très rares. Imaginez alors l'installation!

À la naissance de son dernier enfant, Jeanne est âgée de 45 ans. Elle survivra à son troisième mari qui décède en juin 1740 à Lanoraie; elle a alors trois enfants d'âge mineur. Le 1^{er} février 1743, une nouvelle tutelle est donc établie pour ces trois enfants⁷. Le tuteur désigné est Louis, le fils aîné de Louis Durand et Élisabeth-Agnès Michel. Le contenu du document de tutelle est en soi assez pathétique. On y dit que les possessions de la veuve se limitent à

[...] *une terre de trois arpents de front par 20 de profondeur faiblement mise en valeur pour semer vingt cinq minots de grains avec une vieille maison en pièces sur pièces et une cheminée de terre, une mauvaise grange tombante en ruine appartenant à la veuve et, ses trois maris étant décédés sans laisser aucune chose que très peu de meubles qui ont été vendus pour satisfaire en partie les créanciers [...]*

Comme en plus, son grand âge fait qu'elle n'est pas en mesure de prendre soin de ses trois enfants mineurs, le tuteur demande à la *suppliante* (la veuve) d'abandonner sa terre en trois parts égales à ses gendres en échange d'une rente viagère que ceux-ci s'engageraient à lui payer trois mois par trois mois. De cette façon, il pourra prendre en charge lesdits mineurs. Triste fin pour cette femme qui avait pourtant eu plus que sa part d'épreuves tout au long de sa vie.

Jeanne décède le 4 avril 1749 à Lavaltrie, à l'âge de 63 ans. Plusieurs de ses enfants l'avaient précédée dans la mort.

Comme l'acte de sépulture est difficile à lire, j'en ai fait une transcription.

L'an Mil Sept Cent Quarante Neuf le Cinquième Davril par moy prêtre a été inhumé dans le Cimetiere

7. BAnQ numérique. Rédigé par Jacques-Joseph Guiton de Monrepos le 1^{er} février 1743. *Tutelle des enfants mineurs de feu Louis Durand et Jeanne Houde.*

de cette Paroisse selon Les formes prescrites par notre mere La Sainte Eglise Le Corps de marie Jeanne Oulde Veuve de Louis Durand après avoir reçu tous les Sacrement Decedée Dhier et agée environ de Soixante et dix ans et ce en présence de Sieur Lanorés qui a Signé avec Nous de Michel Belleville et de Louis Durand qui ont Declarés ne sçavoir signer de ce Enquis suivant Lordonnance

Signatures de *Neveulanore* et de *Papin ptre*

J'ai voulu partager avec vous le parcours de vie peu banal d'une jeune femme plus qu'éprouvée en ce début du XVIII^e siècle, d'abord par la perte prématurée de ses deux parents, suivie par la prise en charge de ses jeunes frères et sœurs, puis le décès précoce de ses deux premiers maris et la mort à la naissance de quelques-uns de ses enfants. C'est un destin peu commun que d'avoir mis au monde 11 enfants, contribué à l'épanouissement de 16 autres et d'avoir eu sous sa charge pour une plus ou moins longue durée pas moins de 27 enfants.

Une anecdote pour terminer cet article. Elle concerne Marie-Anne, la première enfant issue de l'union de Jeanne et Pierre Dumais. Celle-ci s'unira le 22 janvier 1725 à Sorel à Louis Durand, le fils aîné de Louis Durand et Élisabeth-Agnès Michel, sa première épouse. L'aînée du premier mariage se trouve donc à épouser le fils du troisième époux de sa mère. Aucun lien de sang bien sûr, mais c'est tout de même spécial d'épouser son demi-frère en quelque sorte, avec qui elle aura vécu quelques années. Il faut croire que la cohabitation leur aura permis de se découvrir une attirance mutuelle.

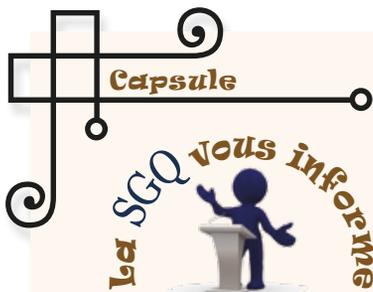
Voilà qui est bien compliqué, d'autant plus que les parents ont usé à outrance des mêmes prénoms: deux Marie-Jeanne, trois Marie-Françoise et trois Marie-Anne. Rien pour aider à démêler l'écheveau.

MÉDIAGRAPHIE

Signalons que toutes les dates de naissance mentionnées ont été tirées de la base de données DLHMB-Hereditis, propriété de l'association des Descendants de Louis Houde et Madeleine Boucher (1655) inc.; elles ont toutes été validées à partir des documents numérisés d'*Ancestry.ca* ou de *FamilySearch*.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

benoit_desrochers@hotmail.com



Conférences

La Société de généalogie de Québec offre une série de conférences mensuelles sur des sujets variés et culturels. Les conférences ont lieu le 3^e mercredi du mois à 19 h 30, au Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine Morel, Québec (arrondissement Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge). Le stationnement est gratuit, l'entrée est libre pour les membres et de 5 \$ pour les non-membres.



Marie Marchessault (1638-1689)

Gabrielle Dussault, GFA (6865)

Détentriche d'une maîtrise en orthophonie et audiologie de l'Université de Montréal, Gabrielle Dussault a travaillé pendant trois ans au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke avant de créer le service d'orthophonie à la Commission scolaire de Beauport (maintenant des Premières-Seigneuries) où elle a fait carrière pendant treize ans. Par la suite, elle a ouvert un cabinet en pratique privée où elle a exercé quinze ans jusqu'à sa retraite en 2002. Depuis 2012, elle se passionne pour la généalogie et, plus particulièrement, pour la lignée matrilinéaire. Elle a obtenu le titre de généalogiste de filiation agréée (GFA) en 2015.

Résumé

Venue de France il y a près de 350 ans, on pourrait bien croire que Marie Marchessault a livré tous ses secrets. Mais non, trois siècles plus tard, on en apprend encore sur elle. Des documents découverts récemment en France nous révèlent qu'elle a été pionnière en Nouvelle-France, mais qu'elle n'était pas Fille du roi.

Autre graphie : Marchesseau

De Fille du roi à pionnière de Montréal, disparue de Lachine le 5 août 1689¹.

Origine

Originnaire de Magné, Deux-Sèvres, où elle a été baptisée le 22 avril 1638 à l'église Sainte-Catherine, Marie Marchessault est la fille d'Étienne et Sébastienne Lamoureux. Elle est la troisième de cinq enfants, tous baptisés à Magné : Louise, le 17 septembre 1632 ; François-1, le 2 avril 1634 ; Nicolas, le 2 novembre 1640 ; et François-2, le 13 avril 1644.

De Fille du roi à première migrante

Marie Marchessault est arrivée au pays en 1669. Le Fichier *Origine* indique qu'elle aurait eu trois enfants d'un premier mariage avec Pierre Boutin : Hilaire et Marie, baptisés respectivement les 26 février 1665 et 15 février 1667 à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Maillé en Vendée, Pays-de-la-Loire, et Suzanne, baptisée le 7 mai 1669 à Saint-Jean-de-Pérot, La Rochelle. Le *PRDH* indique aussi qu'elle s'est mariée en France. Faut-il en déduire qu'elle a migré avec son mari, Pierre Boutin ?

Par ailleurs, d'autres auteurs, dont Sylvio Dumas, ont cru qu'elle s'était mariée avec Pierre Boutin vers 1669 à Charlesbourg, et ce, bien qu'aucun acte ou contrat de mariage n'ait été trouvé. Yves Landry le croyait aussi jusqu'à tout récemment et elle fait partie de la mise à jour de son répertoire



Église Sainte-Catherine à Magné, Deux-Sèvres.
Photo fournie par l'auteur.

publié en 2013². Michel Langlois, dans son *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*, la dit Fille du roi. Cependant, une communication entre Yves Landry et la Société d'histoire des Filles du Roy, en date du 5 octobre 2016, indique clairement que ce spécialiste québécois de la question considère maintenant que Marie Marchessault n'est pas Fille du roi comme il l'a cru longtemps. Les actes découverts en France par Jean-Paul

1. Marie Marchessault fait partie du Répertoire des 493 pionniers de Montréal établi par les auteurs de *Pour le Christ et pour le roi, la vie au temps des premiers Montréalais*, publié en 1992 sous la direction d'Yves Landry à l'occasion du 350^e anniversaire de la fondation de Montréal, Montréal, Libre Expression Art Global, 1992, 320 p.
2. LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada: Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Bibliothèque Québécoise, 2013, p. 168.

Macouin et Marguerite Morisson-Gaboreau³ ne laissent aucun doute : Marie Marchessault a immigré avec son mari, Pierre Boutin. Elle n'est donc pas Fille du roi.

Établissement

Le couple Marie Marchessault et Pierre Boutin s'établit à Charlesbourg. Qu'en est-il de leurs trois enfants nés en France ? On ne trouve pas trace d'eux en Nouvelle-France. Sont-ils restés en France ou sont-ils décédés peu de temps après leur naissance ? Nul ne le sait. À l'âge de 32 ans, Marie met au monde Albert, né le 2 septembre 1670 et baptisé à l'église Notre-Dame-de-Québec⁴. Comme il est très fréquent à l'époque, Albert porte le prénom de son parrain, Albert Nicolon. Par ailleurs, sa marraine, Marie Péré, est l'épouse de Thierry Delestre du Valon, connu à Québec parce que son nom fut donné à la route Du Vallon, rebaptisée en 2006 autoroute Robert-Bourassa.

Pierre Boutin est d'origine inconnue ; on ne sait ni d'où il vient ni qui étaient ses parents. Il laisse peu de traces en Nouvelle-France ; il décède le 14 octobre 1670 à l'hôpital de Québec et est inhumé au cimetière de Bourg-Royal⁵.

Deuxième mariage

Moins d'un mois après le décès de son premier mari et deux mois après la naissance de son fils Albert, Marie Marchessault signe un contrat de mariage, le 9 novembre 1670 devant le notaire Michel Fillion, avec Jean Michel (Michau)⁶. C'est dire l'importance à l'époque d'être en couple pour accomplir les multiples tâches liées à la vie quotidienne et nécessaires à la survie en ce nouveau pays. Des voisins et des amis sont présents à la signature de ce contrat de mariage : Pierre Parent, Jean Sabourin, Paul Chalifour et Marie Parent.

Jean Michel, habitant et laboureur à Bourg-Royal, était veuf d'un premier mariage avec Marie Richard dont on ne sait rien. Selon le *PRDH*, cette union avait eu lieu en France. Il est le fils de Louis et Nicole Revon, originaires de Maillezaïs, dans le Poitou.

Le mariage de Marie et de Jean est célébré le 25 novembre 1670 en la chapelle de Beauport par le père François de Crespieul, de la compagnie de Jésus.

Établissement et naissance des enfants

Entre 1672 et 1680 naissent cinq enfants de cette deuxième union ; les trois aînés, Pierre, François et Guillaume, à Québec, et Marie Renée, la quatrième, à Montréal. Quant à Marie

Madeleine, la cinquième, le *PRDH* n'est pas en mesure de déterminer son lieu de naissance⁷, mais nous croyons que Marie Madeleine, tout comme Marie Renée, sont plutôt nées au fort Frontenac. Il semble que l'ancêtre Jean Michel ait eu la bougeotte : il s'est d'abord établi à Bourg-La-Reine, Charlesbourg, en 1670, sur une terre qu'il acquiert le 9 octobre 1670, un mois avant la signature de son contrat de mariage avec Marie Marchessault. Quelques mois plus tard, le 15 janvier 1671, il obtient une concession dans la seigneurie Saint-Gabriel, toujours à Charlesbourg. Il échange cette terre contre une autre, dans la seigneurie de Maur, le 29 septembre 1676.

Les trois premiers enfants du couple Michel et Marchessault sont nés à Charlesbourg et leurs actes de baptême sont enregistrés à Québec : Pierre, François et Guillaume naissent respectivement les 23 septembre 1672, 20 février 1674 et 2 mars 1676. Aucun de ces trois enfants ne fondera de famille. Pierre meurt à l'âge de 17 ans, le 5 août 1689, lors du massacre de Lachine ; on ne sait rien de François, tandis que Guillaume meurt à l'âge de 1 an, le 1^{er} août 1676.

En 1677, la famille quitte la région de Québec pour une habitation au fort Frontenac, au confluent de la rivière Cataract et du lac Ontario.

Marie Renée, quatrième enfant du couple, est née le 18 juin 1677 au fort Katarakoui. Son parrain, François Delaforest, y était militaire et sa marraine, Marie Moyen, était l'épouse de Michel-Sidrac Dugué de Boisbriand, capitaine de la compagnie Dugué du régiment de Carignan-Salières.

Vers l'âge de 42 ans, autour de 1680, Marie Marchessault met au monde sa dernière enfant, Marie Madeleine. On peut présumer que celle-ci est née au fort Katarakoui, comme sa sœur Marie Renée, puisque ses parents vendent leur habitation le 4 août 1681.

Puis, au recensement de 1681, le couple Jean Michau, 41 ans, et Marie Marchessault, 42 ans, sont inscrits au fief de Verdun ; leur famille est alors complète. Albert Boutin a 10 ans, Pierre, 9 ans, François, 7 ans, Marie, 4 ans, Madeleine, 7 mois. En outre, ils possèdent un fusil et 10 arpents de terre en valeur.

Entre l'âge de 27 et 42 ans, cette pionnière aura donc eu neuf enfants.

Une famille détruite lors du massacre de Lachine

Durant la terrible nuit du 5 août 1689, la famille de Marie Marchessault et de Jean Michel subit l'attaque des Iroquois.

3. MORISSON-GABOREAU, Marguerite. *Poitevins au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles. Sur les traces des pionniers partis des Deux-Sèvres*, France, La Geste, 2017, p. 36.

4. Tous les actes d'état civil mentionnés dans cet article proviennent de : *FamilySearch*, Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1679, www.familysearch.org ;

Ancestry, Registres paroissiaux et actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1968, www.ancestry.ca ;

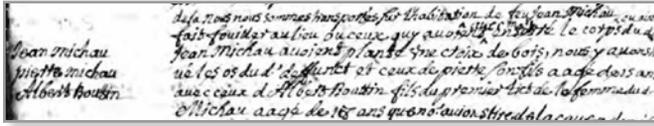
PRDH, Registres du Fonds Drouin, Université de Montréal, © 1999-2017, www.genealogie.umontreal.ca ; consultés en septembre 2018.

5. Fichier *Origine*, www.fichierorigine.com, n° 450012. Consulté en septembre 2018.

6. Société de généalogie de Québec, Bases de données, Documents notariés transcrits, Filion, Michel (1660-1688), 1670-11-09 *Mariage Jean Michel et Marie Marchessault*.

7. *PRDH*, Université de Montréal, © 1999-2017, www.prdh-igd.com/, n° 3490.

Jean, 49 ans, son fils Pierre, 17 ans, et son beau-fils Albert Boutin, 19 ans, meurent sur place. Leur mère Marie ne sera pas retracée; elle avait 51 ans⁸. Nul ne sait pourquoi Marie Renée, 12 ans, et Marie Madeleine, 9 ans, ont été épargnées. En 1939, la Commission des monuments historiques du Québec a fait ériger à Lachine une plaque commémorative, aujourd'hui disparue, pour Jean et Pierre Michau, Albert et Marie Boutin (Marchessault)⁹.



Jean Michau
pierre Michau
Albert Boutin

de la nous nous sommes transportés Sur l'habitation de feu Jean Michau fait fouiller au lieu ou ceux qui avaient enterré le corps dud' Jean Michau avaient planté une croix de bois, nous y avons trouvé les os dud' deffunct et ceux de pierre Son fils aagé de 15 ans avec ceux d'Albert Boutin fils du premier licit de la femme du d' Michaud aagé de 15 ans que...

Transcription de l'acte de sépulture de Jean Michau, Pierre Michau et Albert Boutin.

La descendance

Ce sont donc les deux plus jeunes enfants du couple, Marie Renée et Marie Madeleine, qui assureront la descendance.

Marie Renée Michel, nommée Michau dans l'acte de mariage, épouse un ancien soldat de la Compagnie franche de la Marine, Pierre Sauvé dit Laplante. À leur mariage, célébré le 27 février 1696 à Lachine, l'époux a environ 44 ans et Marie Renée, 18 ans. Leurs témoins sont Jean Paré, ancien commandant du fort Lachine, Pierre Jamme Carrière, également soldat, Marie Madeleine Michau, sœur de la mariée, Jeanne Gourdon et Marie Anne Rapin.

L'époux, Pierre Sauvé dit Laplante, pionnier et fils de François et Marie Malleret, pourrait être né en 1652 à Libourne, diocèse de Bordeaux, en Guyenne, Gironde. Il était soldat de la compagnie Dumesny et, après son service dans l'armée, il reste au pays et devient cultivateur. Le couple vit en bordure du lac Saint-Louis, sur une terre octroyée par les pères Sulpiciens.

En vingt ans, entre 1697 et 1717, Marie Renée met douze enfants au monde. Ils se marieront tous à leur tour, à

l'exception de la dernière, Jeanne Anne, qui meurt à l'âge de 6 ans.

Marie Renée Michel décède à l'âge de 73 ans à Sainte-Anne-de-Bellevue où elle est inhumée le 19 novembre 1750, treize ans après le décès de son mari. Pierre Sauvé dit Laplante, quant à lui, était décédé vers l'âge de 85 ans, le 4 mai 1737, et avait été inhumé sous l'église Sainte-Anne-de-Bellevue.

Marie Madeleine Michel, nommée Michau comme sa sœur à ses deux mariages, épouse Jacques Leduc en premières noces le 3 juillet 1701 à Notre-Dame de Montréal. Né à Montréal le 3 avril 1675, Jacques est le fils de Jean, pionnier originaire de Saint-Martin d'Igé, Mortagne, au Perche, et Marie Soulinier, pionnière originaire de Saintes, en Saintonge. Jacques Leduc décède le 23 mars 1703, moins de trois ans plus tard, à l'âge de 27 ans, emporté par la picote (variole) lors de la plus virulente épidémie de notre histoire, à l'hiver 1702-1703¹⁰. Leur seule enfant, Marie Madeleine, âgée de 10 mois, décède à son tour, dix jours plus tard, le 1^{er} avril 1703. On peut supposer qu'elle aussi a été emportée par cette terrible maladie, mais l'acte de décès ne le précise pas.

Un an plus tard, le 3 juin 1704, Marie Madeleine Michel épouse en secondes noces, à Notre-Dame de Montréal, Geoffroy Lefebvre, avec qui elle aura quatorze enfants. Geoffroy, qui porte le prénom de son grand-père, est le fils du pionnier Jean Baptiste Lefebvre, originaire de Saint-Germain d'Amiens, en Picardie, et Cunégonde Gervais, née à Montréal. Marie Madeleine et son mari vivent et meurent à Montréal. Elle décède le 24 mars 1745 vers l'âge de 65 ans et son mari lui survit vingt-deux ans; il s'éteint le 18 mars 1767 à l'âge de 89 ans.

Marie Marchessault, intrépide pionnière dans un pays nouveau et dangereux, fait partie de ces femmes qui ont permis de créer le peuple que nous sommes. Il fallait du cran et de la détermination pour traverser l'océan et venir vivre en Nouvelle-France. Nous ne savons pas ce qu'il est advenu de ses trois enfants nés en France et seules les deux plus jeunes de sa famille canadienne ont eu une descendance. On estime tout de même celle-ci entre 840 000 et 1 260 000 personnes¹¹.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : gabydussault@gmail.com

8. LAMARCHE, Hélène. « Les Victimes du Massacre de Lachine (1689-1691) Désiré Girouard revu et corrigé », *La Dépêche du fort Rolland*, numéro spécial, Lachine 1689, Société d'histoire de Lachine, 25 février 2002-24 avril 2003.

9. Inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France: # Q03-610.

10. LESSARD, Rénald. « L'épidémie de variole de 1702-1703 », *Cap-aux-Diamants: la revue d'histoire du Québec*, n° 42, 1995, p. 51.

11. BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*. Filles du roi. Statistiques globales: n° 525. www.francogene.com/. Consulté en septembre 2018.

mots de généa...

Au jour de la résurrection, on vous demandera de rendre compte non de votre arbre généalogique, mais de vos actions. – Sadi dans Gulistan.

La Compagnie de la Baie d'Hudson : 350 ans (1670–2020) – 2^e volet

Jeanne Maltais (6255), Guy Parent (1255), Louis Richer (4140)
 Service de recherche, d'entraide et de paléographie

Nous poursuivons la présentation de biographies de Canadiens français qui se sont investis dans le commerce de la fourrure au temps de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Un premier volet a été publié dans *L'Ancêtre*, vol. 46, n° 329, hiver 2020. Pour plus de détails sur le projet, veuillez vous référer à ce dernier numéro. Un troisième et dernier volet comprenant de nouvelles biographies sera publié dans le numéro de juin 2020. Nous vous invitons à nous faire part des informations que vous pourriez posséder sur le parcours de vie de ces voyageurs ainsi que sur leurs liens familiaux avec votre généalogie. Cela permettra de retracer leurs origines et les motifs qui les ont poussés à vivre cette grande aventure. Vous pouvez transmettre ces informations jusqu'au 30 juin 2020 à l'adresse : sggrecherche@gmail.com. Votre contribution sera publiée à l'automne 2020, dans le numéro spécial de *L'Ancêtre* portant sur les activités de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

1 **CARDINAL, JACQUES**, fils de Jacques et Joseph (autochtone).

DONNÉES PERSONNELLES

Naissance : vers 1814.

Décès : 18 juin 1844, âgé de 30 ans, sépulture le 23 juin, Saint-François-Xavier, Manitoba.

Mariage : Geneviève (Jeanne) Pelletier, le 20 novembre 1836, Saint-François-Xavier, Manitoba.

EMPLOIS

1829-1831 – HBC : poste de « milieu » dans le district de Saskatchewan ;

1831 : homme libre, dans le district de Saskatchewan.

RÉFÉRENCE

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/c/cardinal_jacques_jr1829-1831.pdf.

2 **CARRIÈRE, ANDRÉ**, fils de Joseph et Marguerite St-Sauveur.

DONNÉES PERSONNELLES

Naissance : 30 mars 1779, Boucherville.

Mariage : Angélique Dion, fille de Thomas et une mère autochtone (nom inconnu), le 26 septembre 1825, Saint-Boniface, Manitoba.

RÉSIDENCE

À compter de 1825 : colonie de la Rivière-Rouge.

EMPLOIS

1811-1821 – Compagnie du Nord-Ouest : employé ;

1821-1824 – HBC : divers postes dans le district de Saskatchewan ;

1824 : retraité.

RÉFÉRENCE

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/c/carriere_andre.pdf.

3 **CHARBONNEAU, JEAN BAPTISTE**, fils de Joseph et Marguerite Lamoureux.

DONNÉES PERSONNELLES

Naissance : 15 décembre 1792, Boucherville.

Décès : 21 mai 1882, Saint-Boniface, Manitoba.

Mariage : Louise Boucher (métisse) fille de François et Joseph Maskegone, 25 novembre 1833, Saint-Boniface, Manitoba.

Enfants : deux fils et quatre filles en 1843.

RÉSIDENCES

Chipewyan, Rivière-Rouge et Saint-Boniface. En 1830, il obtient une concession dans la colonie de la Rivière-Rouge où il s'installe à compter de 1833.

EMPLOIS

1815-1833 – HBC : divers postes dont ceux de « devant » et de « gouvernail » dans les districts d'English River et d'Athabaska ;

1833-1834 : homme libre, colonie de la Rivière-Rouge.

RÉFÉRENCES

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/c/charbonneau_jean_baptiste.pdf ;
https://shsb.mb.ca/Jean-Baptiste_Charbonneau ;
www.nosorigines.qc.ca/GenealogieQuebec.aspx?genealogie=Charbonneau_Jean-Baptiste&pid=1470512.

4 GARIÉPY, LOUIS, fils de Bonaventure et Marie-Reine Lalonde.

DONNÉES PERSONNELLES

Naissance : 3 juillet 1777, Lachenaie.

Décès : 2 juin 1856, Saint-François-Xavier, Manitoba.

Mariage : Josephthe Saulteaux, le 15 août 1825, lieu inconnu, trois enfants ;

Selon la généalogiste Gail Morin¹, mariage avec Josephthe Ducharme, fille d'Antoine et Josephthe Villebrun, le 15 août 1825, Saint-Boniface, Manitoba, neuf enfants.

RÉSIDENCES

Saint-François-Xavier et White Horse Plains.

EMPLOIS

1804-1821 – Compagnie du Nord-Ouest : voyageur dans le district de la Haute Rivière-Rouge ;

1821-1824 – HBC : serviteur, district de la Haute-Rivière-Rouge ;

1824-1825 : retraité.

RÉFÉRENCE

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/g/gariepy_louis.pdf.

5 HOULE, ANTOINE, parents inconnus.

DONNÉES PERSONNELLES

Décès : 22 octobre 1868, Fort Yukon, district de la Rivière Mackenzie.

EMPLOIS

1842-1868 – HBC : interprète au Fort Halkett, sur la rivière Mackenzie, et Yukon, district de la Rivière Mackenzie.

RÉFÉRENCES

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/h/houle_antoine.pdf.

6 JUNEAU, LAURENT-SALOMON, fils de François Juneau dit Latulippe et Thérèse Galarneau.

DONNÉES PERSONNELLES

Naissance : 9 août 1793, Repentigny.

Décès : 14 novembre 1856, Shawano, Wisconsin.

Mariage : Josette Vieau, fille de Jacques et Angélique Roy, vers 1818, onze enfants.

EMPLOIS

Vers 1816-1818 – HBC : Ouest canadien ;

1818 : American Fur Compagny : poste de commis au Fort Michillimakinac ;

Considéré comme le fondateur de la ville de Milwaukee, États-Unis, en 1846. Il en fut le premier maire.

RÉFÉRENCES

www.biographi.ca/fr/bio/juneau_laurent_salomon_8F.html ;

<https://fr-ca.findagrave.com/memorial/8477642>.

7 LADOUCEUR, JOSEPH, parents inconnus.

DONNÉES PERSONNELLES

Inscrit au recensement de 1835 de la Rivière Rouge. Ladouceur 56 ans, avec son épouse, trois fils de moins de 16 ans et deux filles de moins de 15 ans. Il possède une maison, une étable et une grange, ainsi que deux bœufs, un taureau, trois vaches, quatre veaux et six cochons.

RÉSIDENCES

1809-1810 : hiverne à Fort Vermilion avec son épouse ;

1811-1821 : Fort des Prairies ;

1833-1834 : se retire dans la colonie de la Rivière Rouge.

EMPLOIS

1804-1821 – Compagnie du Nord-Ouest : poste de voyageur, Fort des Prairies et Fort Vermilion ;

1821-1833 – HBC : postes de « devant » et de « milieu », Edmonton, district de Saskatchewan.

RÉFÉRENCE

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/l/ladouceur_joseph.pdf.

8 MONTIGNY, OVIDE de, parents inconnus.

DONNÉES PERSONNELLES

Mariage : Josephthe Fagnon.

Enfants : Narcisse et Édouard (voir fiches suivantes).

RÉSIDENCE

1843 – Île Perrot, banlieue de Montréal.

EMPLOIS

1811 : membre de l'expédition du Tonkin (Expédition Astor) de la Pacific Fur Company ;

1813-1821 – Compagnie du Nord-Ouest : postes de « gouvernail » et d'interprète en Colombie-Britannique ;

1822-1823 – HBC à Montréal (Lachine) : employé.

RÉFÉRENCE

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/m/montigny_ovid.pdf.

9 MONTIGNY, NARCISSE de, fils du précédent.

DONNÉES PERSONNELLES

Naissance : probablement vers 1815, Sainte-Scholastique ?

Mariage : Betsy Tchinouk, autochtone, 17 janvier 1843, Fort Vancouver.

Enfant : Édouard, né le 14 décembre 1838 (mère : Susanne, autochtone).

EMPLOIS

1833-1839, 1843-1849 : HBC – Colombie-Britannique : postes de « milieu » et de « boutte ».

1849 : départ vers la Californie [ruée vers l'or].

1. MORIN, Gail. *Metis Families: A Genealogical Compendium*, Pawtucket, RI, Quintin Publications, 1996, 1279 p.

RÉFÉRENCE

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/m/montigny_narcisse.pdf.

- 10 **MONTIGNY, ÉDOUARD de**, fils d'Ovide de Montigny et de mère inconnue.

DONNÉES PERSONNELLES : aucune.

EMPLOI

1833-1850 – HBC: Colombie-Britannique, postes de « milieu » et d'interprète ;

1833-1850 – HBC: Colombie-Britannique (Nouvelle-Calédonie) : postes de « milieu », d'interprète et de palefrenier.

RÉFÉRENCE

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/m/montigny_edouard.pdf.

- 11 **MORIN, ANTOINE**, fils de Thomas et Marie-Thérèse Aubry.

DONNÉES PERSONNELLES

Naissance : entre 1798-1804, Maskinongé.

Décès : 22 octobre 1857.

Mariage : Pélégie Boucher, vers 1823, au moins dix enfants.

EMPLOIS

1820-1821 – Compagnie du Nord-ouest : English River, Ontario ;

1821-1857 – HBC : Athabasca, Alberta et English River, Ontario, postes de « milieu », d'interprète et de pêcheur.

RÉFÉRENCES

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/m/morin_antoine-a.pdf ;
www.redriverancestry.ca/MORIN-ANTOINE-1800.php.



Capsule clio-généalogique : 1719 – La peine de l'Amérique

Le 12 mars 1719, une déclaration royale permettait aux juges de France de prononcer « la peine d'Amérique » contre les bannis et les vagabonds récidivistes. Devant l'échec

de l'émigration, en particulier en direction de la Louisiane, les autorités françaises, en ce début du XVIII^e, adoptaient le principe de l'émigration de faux-sauniers et de filles des hôpitaux. Finalement, la politique d'émigration forcée allait être appliquée aux déserteurs, aux jeunes libertins, aux filles publiques, et même à des criminels.

En dépit de certaines demandes des autorités de la Nouvelle-France, peu de ces exclus se retrouveront au nord de l'Amérique. De 1730 à 1743, Rénauld Lessard évalue à 585 le nombre de ces migrants plus ou moins volontaires et Robert Larin en compte environ 650 pour l'ensemble de la période coloniale française.

<https://www.erudit.org/fr/revues/haf/1975-v28-n4-haf2087/303395ar.pdf>

<https://criminocorpus.org/fr/reperes/legislation/textes-juridiques-lois-decre/textes-relatifs-a-la-deportati/acces-aux-textes/12-mars-1719/>

<https://www.erudit.org/fr/revues/cd/1995-n41-cd1041903/8712ac.pdf>

<http://www.fichierorigine.com/Historique.pdf>

fortierdanielsqq@gmail.com

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.



Embarquement des filles de joies de Paris pour la Louisiane, 1726
Bibliothèque nationale de France



Émergence des communautés anglicane et presbytérienne à Québec au lendemain de la Conquête¹

Marcel Fournier (2615)

Né à Sherbrooke en 1946, l'auteur réside depuis 1974 à Longueuil, en Montérégie. Historien, auteur, conférencier et généalogiste émérite, il s'intéresse à l'histoire depuis 1970 et plus particulièrement à l'origine des ancêtres québécois. Membre de l'Académie internationale de généalogie depuis 2001, il est l'auteur d'une trentaine de publications et d'une centaine d'articles en histoire et en généalogie publiés dans différentes revues au Québec et en France. Marcel Fournier a reçu en 2010 les insignes d'officier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française. En 2012, il recevait le prix des Dix de la Société des Dix.

Résumé

Cet article s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet de recherche sur les mariages mixtes inter-ethniques et interreligieux célébrés au Québec entre les années 1760 et 1780 qui fera l'objet d'une publication en 2020². La consultation des premiers registres non catholiques a permis de mieux comprendre l'émergence des communautés anglicane et presbytérienne établies à Québec au lendemain de la Conquête. Cet article identifie 31 mariages mixtes contractés entre anglophones et francophones qui n'apparaissent pas dans l'état civil du Québec ancien.

Présentation

En Nouvelle-France, la religion catholique était la seule autorisée, et ce, bien que plusieurs huguenots (calvinistes) y aient immigré sans toutefois pouvoir pratiquer ouvertement leur religion³. Il faut attendre 1759 pour voir arriver au Québec les premiers pasteurs anglicans et presbytériens qui accompagnent l'armée britannique lors de la guerre de Sept Ans. Après la capitulation de la Nouvelle-France, signée en septembre 1760 à Montréal, plusieurs individus anglicans, presbytériens ou encore huguenots d'origine britannique, française, suisse ou hollandaise arrivent au Canada pour administrer la colonie ou faire du commerce.

Dès l'instauration d'un gouvernement militaire britannique le 22 septembre 1760, le district de Québec est administré par le gouverneur James Murray et son secrétaire Hector Théophile de Cramahé, originaire de Dublin, en Irlande, qui peut s'exprimer en français. Le traité de Paris signé le 10 février 1763 met fin à la guerre de Sept Ans et crée la *province of Quebec*, une nouvelle colonie britannique en Amérique du Nord. La religion anglicane (Église d'Angleterre) devient alors la religion officielle

de la colonie. Le 10 août 1764, un gouvernement civil est instauré pour administrer la colonie. Murray est nommé gouverneur général, fonction qu'il occupera jusqu'en 1766.

Les aumôniers de l'armée britannique

Plusieurs régiments de l'armée britannique présents à la prise de Louisbourg en 1758, à la bataille des plaines d'Abraham en 1759 et à celle de Sainte-Foy en 1760, ont des aumôniers militaires qui assurent les soins spirituels aux troupes d'invasion lors de la guerre de Sept Ans. Voici les noms de quelques-uns présents au Canada en 1759 et en 1760⁴. La plupart d'entre eux sont rentrés en Angleterre dès 1760 :

- Samuel Bennet, aumônier d'un régiment non identifié ;
- John Bourne, aumônier du 43^e régiment ;
- Lewis Bruce, aumônier du 47^e régiment ;
- Eli Dawson, aumônier de la *Royal Navy* ;
- Thomas Gawton, aumônier d'un régiment non identifié ;

1. L'auteur remercie Louis Richer de la Société de généalogie de Québec pour ses conseils pertinents dans la rédaction de ce texte.

2. FOURNIER, Marcel, avec la participation de Jean-Claude MASSÉ et de Karine PÉPIN. *Les premières familles anglo-canadiennes issues des alliances mixtes au Québec 1760-1780* (titre temporaire), à paraître chez Septentrion à l'automne 2020.

3. BARBEAU, Michel. *Les Huguenots en Nouvelle-France*, <http://pages.infinit.net/barbeau/hugue.htm>.

4. ROY, Pierre-Georges. « Le révérend John Ogilvie », *Bulletin des recherches historiques* (BRH), vol. XLII, n° 9, septembre 1936, p. 513 ;

LAPOINTE, Jean-Samuel. *Le protestantisme franco-québécois : de la possibilité d'un « marranisme huguenot »*, Mémoire, Québec, Université Laval, 2019, p. 36.

- George Henry, aumônier presbytérien d'un régiment non identifié;
- Jean-Michel Houdin, aumônier du 48^e régiment;
- Jackson, aumônier d'un régiment non identifié;
- Richard Kendall, aumônier d'un régiment non identifié;
- John Lloyd, aumônier du 15^e régiment;
- Robert McPherson, aumônier presbytérien du 78^e régiment (*Fraser Highlanders*);
- William Nicolson, aumônier d'un régiment non identifié;
- John Ogilvie, aumônier du 60^e régiment (*Royal American*);
- Michael Schlaetler, aumônier du 60^e régiment (*Royal American*);
- Henry Walker, aumônier du 58^e régiment;
- Ralph Walsh, aumônier du 28^e régiment;
- Edward Whitty, aumônier du 35^e régiment.

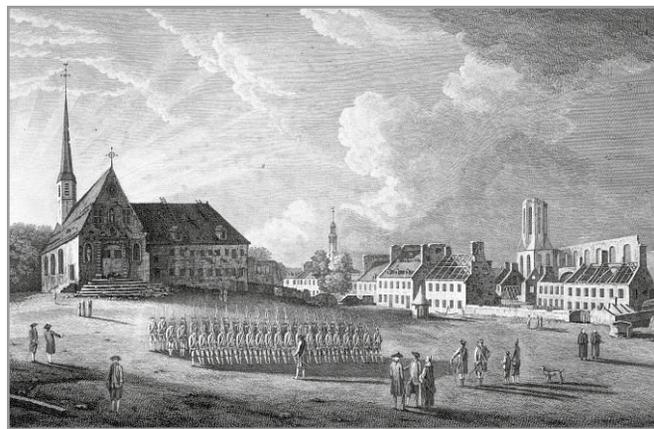
Sous le Régime militaire (1760-1764), les aumôniers militaires rattachés à l'armée assurent les services religieux également auprès des nouveaux administrateurs anglicans et presbytériens. Il faut attendre jusqu'en 1768 pour voir l'installation de pasteurs anglicans qui pouvaient s'exprimer aussi en français: David-François de Montmollin (Neuchâtel, Suisse, 1721–Québec, 1803) à Québec; Jean-Baptiste-Noël Veyssière (Tulle, France, 1728–Trois-Rivières, 1800) à Trois-Rivières; et David Chabrand Delisle (Anduze, France, 1730–Montréal, 1794) à Montréal⁵. La nomination de pasteurs francophones par les autorités britanniques avait aussi pour objectif la conversion des Canadiens à la religion anglicane.

L'église anglicane à Québec

Le premier office anglican à Québec a été célébré le 27 septembre 1759 dans la chapelle des Ursulines par le révérend Eli Dawson⁶, aumônier de la *Royal Navy*. Cette cérémonie religieuse a lieu seulement deux semaines après la prise de Québec par les troupes britanniques. À partir de juin 1760, les offices religieux sont célébrés dans cette même chapelle pendant quelques mois avant d'être transférés dans la chapelle des Récollets jusqu'à l'incendie qui détruisit le bâtiment en 1796.

Les aumôniers militaires

Parmi les aumôniers militaires des troupes britanniques présents à Québec en 1759, seulement Samuel Bennet et Jean-Michel Houdin⁷ demeurent sur place l'année suivante. Après le départ de Houdin, les aumôniers militaires John Ogilvie⁸ et



Vue de la cathédrale, du collège des Jésuites et de l'église des Récollets, Québec, 1761, Estampe de Richard Short, 32,3 cm × 50,5 cm. Dessiné par R. Short. Gravé par P. Canot. Source : Montréal, Musée McCord, M970.67.11.

John Brooke⁹ arrivent au Canada pour prendre la relève. Ils sont assistés de Samuel Bennet qui reste à Québec jusqu'en 1764. Ogilvie est présent dans la capitale peu de temps, car il quitte pour Montréal au début de septembre 1760. Il sera de retour à Québec quelques mois en 1762 comme aumônier des troupes. En 1763, il quitte de nouveau Québec pour Montréal où il réside jusqu'en 1764, année où il est nommé recteur de l'église anglicane *Holy Trinity* de New York.

En plus de Brooke, Bennet et Ogilvie qui assurent le culte anglican à Québec, Robert McPherson¹⁰, nommé aumônier du 78^e régiment des *Fraser Highlanders* le 12 janvier 1757 et arrivé au pays en 1759, réside à Québec jusqu'en 1765 comme aumônier militaire presbytérien de l'Église d'Écosse.

Les aumôniers militaires célèbrent les offices religieux à Québec dès 1760, en plus de procéder à des baptêmes, des mariages et des inhumations, mais sans tenir de registres ou en tenant des registres qu'ils ont rapportés en Angleterre. Bien qu'il soit difficile d'établir le nom des personnes baptisées et inhumées, il est toutefois possible de reconstituer les mariages célébrés dans le district de Québec entre 1760 et 1768, date de l'ouverture des registres pour la nouvelle communauté anglophone.

Les mariages non catholiques 1760-1768

Voici la liste des 31 mariages célébrés dans le district de Québec par des aumôniers principalement anglicans¹¹. Le nom des époux, les années présumées et les lieux du mariage sont tirés essentiellement des informations contenues dans les contrats

5. Ils furent tous les trois nommés par lettres patentes royales le 12 février 1768.

6. LAPOINTE. *Op. cit.*, p. 35.

7. PAQUIN, Michel. « HOUDIN, JEAN-MICHEL », www.biographi.ca/fr/.

8. MILLMAN, T. R. « OGILVIE, JOHN », www.biographi.ca/fr/.

9. LAMBERT, James H. « BROOKE, JOHN », www.biographi.ca/fr/.

10. HARPER, J. Ralph. *The Fraser Highlanders*, Montréal, *The Society of Montreal Military and Maritime Museum*, 1979, p. 126.

11. FOURNIER, Marcel. *Les pionniers et pionnières établis par mariage au Canada 1617-1825*, <https://archiv-histo.com/pionniers.php>. Ces mariages sont aussi mentionnés dans le *PRDH*, mais sans date précise.

de mariage, les différents actes notariés¹² et le baptême des premiers enfants légitimes du couple baptisés dans la religion catholique¹³.

1760

- Alexander Fraser et Marie-Renée-Josèphe Adam, à Beaumont.
- Helen Karell et Jean-Baptiste Noël, à Québec.
- John McSween et Marie-Louise Maurice dit Larrivée, à Beaumont.

1761

- John Aylwin et Marguerite Pageot, à L'Ancienne-Lorette.
- Robert Freeman et Françoise-Thérèse Drolet, à Québec.

1762

- Ackland Rickaby Bondfield et Madeleine-Françoise Martel de Brouage, à Québec.

1763

- Andrew Canavan et Madeleine Léger dit Richelieu, à Québec.
- Hugh Luc Fraser et Geneviève Ratté, à Québec.
- William Johnstone et Marie-Angélique Martel de Brouage, à Québec.
- Jacob Kunh et Marie-Hélène Petitot dit Desmarais, à Québec.
- Christophe Smith et Madeleine Landry, à Québec.
- William Williams et Marie-Hélène Rancin, à Québec.

1764

- Francis Anderson et Marie-Marguerite Amury, à Québec.
- Ralph Gray et Mary Ann Scott, à Québec.

1765

- William Campbell et Marie-Josèphe Chamberland, à Québec.
- Edward Davidson et Catherine Robichaud, à Kamouraska.
- Alexander Fraser et Jane McCord, à Québec.
- John Lockhart et Marie-Geneviève Turpin, à Québec.
- John McBride et Marguerite Bourbeau dit Carignan, à Québec.
- Hector McNeil et Suzanne Lavigne, à Québec.
- Richard Murray et Marie-Josèphe Turpin, à Québec.
- James Thomson et Maria Thompson, à Québec.
- Murdock Stewart et Angélique Cartier, à Québec.

1766

- Francis Anderson et Marie-Véronique Amury, à Québec.

- John Melvil et Marie-Anne Rousseau, à Québec.
- John William Woolsey et Marie-Josèphe Trefflé dit Rotot, à Québec.

1767

- Honorus Henry Kelly et Marguerite Gagné, à Québec.

1768

- John Belly et Anne-Louise Algrin dit Bellefleur, à Québec.
- Peter Fargues et Marie-Henriette Guichaux, à Québec.
- Joseph Grist et Marie-Louise Charland, à Québec.
- Donald McKinnon et Marie-Angélique Rinfret dit Maloin, à Québec.

Entre 1769 et 1780, quinze mariages sont célébrés à Québec par des aumôniers militaires anglicans sans qu'ils ne soient inscrits dans les registres de l'état civil¹⁴.

Les premiers pasteurs anglicans à Québec

La nomination de Montmollin¹⁵ comme pasteur de l'Église d'Angleterre à Québec le 12 février 1768 marque une date importante dans l'histoire de la religion anglicane dans la capitale. Montmollin, dont les ancêtres sont de confession huguenote, est né le 18 mars 1721 à Neuchâtel en Suisse. Il était pasteur de la paroisse huguenote de Londres lors de sa nomination à Québec en 1768. Il arrive dans la colonie au printemps et prend en charge sa paroisse dont les offices sont toujours célébrés dans l'ancienne église des Récollets. Montmollin, ministre anglican de langue française, était assisté à Québec par John Brooke, aumônier des troupes de la garnison depuis 1760, qui conserve ses fonctions religieuses jusqu'en 1769. Entre 1789 et 1796, Montmollin est accompagné du pasteur Philip Toosey qui signe les actes religieux jusqu'en 1795. L'année suivante, c'est le ministre Jehosaphat Salter Mountain qui enregistre les actes, puis à partir de 1797, son collègue J. K. B. William prend la relève.

En 1768, la congrégation anglicane de Québec prend le nom de *Metropolitan Church*. À partir de 1787, elle relève de l'évêché d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, présidé par l'évêque Charles Inglis qui effectue quelques visites pastorales au Québec au cours de son mandat. Le diocèse anglican de Québec est créé en 1793, et le 23 juin, Jacob Mountain¹⁶ est nommé premier évêque. Il arrive à Québec le 1^{er} novembre 1793 avec sa femme et ses enfants et prend immédiatement possession de son diocèse.

En 1796, la *Metropolitan Church* devient la paroisse de la cathédrale et prend le nom de *Holy Trinity*. La même année, un incendie détruit l'ancienne église des Récollets. À la suite

12. Parchemin, banque de données notariales du Québec ancien, 1621-1801, <http://archiv-histo.com/index.php>.

13. PRDH, Université de Montréal, ©1999-2017, www.prdh-igd.com.

14. FOURNIER. *Op. cit.*

15. LAMBERT, James H. « MONTMOLLIN, DAVID-FRANÇOIS De », www.biographi.ca/fr/.

16. MILLMAN, Thomas R. « MOUNTAIN, JACOB », www.biographi.ca/fr/.

de cet incendie, les offices religieux se tiennent dans la chapelle des Jésuites, sur le site de l'actuel hôtel de Ville de Québec. En 1800, on entreprend la construction d'un nouveau temple sur le site de l'ancienne église des Récollets. Inaugurée le 24 août 1804, la cathédrale *Holy Trinity* est la première cathédrale anglicane construite à l'extérieur des îles britanniques¹⁷. Située sur la rue des Jardins, au cœur du Vieux-Québec, elle est toujours en fonction. De nos jours, le diocèse anglican de Québec couvre l'est et le centre du Québec de Sherbrooke et Trois-Rivières jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine.

Les premiers pasteurs presbytériens à Québec

Dès 1760, les Écossais, surtout des soldats du célèbre régiment des *Fraser Highlanders*, peuvent compter sur la présence d'aumôniers presbytériens. Robert McPherson, pasteur de la *Scotch Congregation* assure la spiritualité des soldats et des marchands écossais présents à Québec au lendemain de la Conquête. Les offices religieux se tiennent dans la chapelle du collège des Jésuites jusqu'en 1807, puis au sous-sol du palais de justice jusqu'en 1810. Après le décès de McPherson en 1765, le pasteur George Henry prend la relève jusqu'en 1785. C'est sous son ministère que l'assemblée presbytérienne de Québec passe du statut militaire à l'état civil. Le ministre Alexander Sparks, arrivé au pays en 1784, assiste Henry quelque temps avant de lui succéder en 1795. Il dirige la communauté presbytérienne jusqu'en 1806.

Dès 1802, les presbytériens, en grande partie des Écossais, souhaitent l'érection d'une église à Québec. En 1808, le gouverneur James Craig offre à la congrégation presbytérienne de Québec un terrain afin d'y construire l'église *St. Andrew's*¹⁸ dont les travaux de construction débutent en 1809. Le temple, qui porte le nom du saint patron de l'Écosse, est inauguré le 30 novembre 1810. L'église, toujours ouverte au culte, est située rue Sainte-Anne, dans le Vieux-Québec.

Les registres anglicans et presbytériens de Québec

Il existe trois registres anglicans et un presbytérien pour la période allant de 1768 à 1800¹⁹. Chez les anglicans, le premier est celui de la *Metropolitan Church* qui débute en 1768 et se termine en 1795, suivi de celui de la cathédrale *Holy Trinity*, de 1796 à nos jours, puis de celui de la *Quebec Garrison* qui va de 1797 à 1871. Pour la congrégation presbytérienne *St. Andrew's*, un seul registre débute en 1770 et se poursuit jusqu'à nos jours. Les actes de l'état civil inscrits dans ces registres s'apparentent davantage à des listes et ne ressemblent en rien à ceux détaillés rédigés par les prêtres catholiques. Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1790 que les documents sont plus complets. Bibliothèque et Archives Canada conserve 2960 licences de

mariages produites depuis 1770, que l'on peut consulter sur son site Internet²⁰.

1) La *Metropolitan Church*

Le pasteur de Montmollin débute son ministère à Québec le 24 avril 1768 par l'inscription au registre de *Metropolitan Church* du baptême à *Dover Castel* de John Cane, fils de John et son épouse Mary. Les inscriptions au registre sont assez rudimentaires, car elles ne contiennent que la date du baptême, le prénom et le nom du baptisé, le prénom et le nom du père ainsi que le prénom de la mère. À partir de juillet 1768, le pasteur inscrit aussi les noms des parrains et des marraines qui sont souvent multiples. La première sépulture, datée du 14 août 1768, est celle de David Culhum, âgé de 7 ans, résidant chez ses parents à la porte Saint-Louis, fils d'un dénommé Culhum et d'une mère dont le nom n'est pas révélé. Dans les actes de sépulture, l'enregistrement se limite souvent au nom de la personne décédée, quelquefois au nom du conjoint ou du père, mais rarement est-il mention de son occupation, sauf s'il est militaire.

Entre 1768 et 1795, de Montmollin a célébré 503 mariages dans l'ancienne église des Récollets. Le premier est celui de John Bell, maçon de Québec, et de Margaret Beasar, célébré le 27 septembre 1768, et le dernier est celui d'Allen Holding et d'Agnes Lowrie, le 29 octobre 1795. L'enregistrement du mariage est succinct, il ne comprend que les noms des mariés sans les noms des parents et des lieux d'origine, mais les noms des témoins sont mentionnés.

Même si, en 1796, l'église anglicane *Metropolitan Church* change de vocable pour *Holy Trinity*, l'enregistrement des actes se poursuit dans le même registre au-delà du XVIII^e siècle. Pour la période de 1768 à 1800, il existe deux versions du registre anglican de Québec. On trouve l'original conservé à la cathédrale *Holy Trinity* et une transcription conservée au Centre d'archives de Québec de BAnQ²¹.

Le registre original comprend deux volumes. L'inscription des actes du premier volume commence le 24 avril 1768 et se termine le 12 septembre 1786. Le second volume débute le 18 septembre 1786 et se termine le 31 décembre 1800. Il existe deux index, le premier pour la période de 1768 à 1785 et le second pour la période de 1786 à 1800. La transcription comprend les actes de baptêmes, mariages et sépultures pour la période du 24 avril 1768 au 24 novembre 1794. La transcription ne comprend pas d'index. L'index des mariages est disponible sur le site Internet de Généalogie-Québec. Un répertoire des actes de baptêmes et de

17. L'église *St. Paul's* (Halifax), achevée en 1750, a été élevée au rang de cathédrale en 1787.

18. *St. Andrew's Presbyterian Church* (Québec), <https://fr.wikipedia.org/>.

19. Fonds Drouin, www.genealogiequebec.com/.

20. BAC, Bibliothèque et Archives Canada, série « Cautionnement de mariages 1770-1858 », www.bac-lac.gc.ca/.

21. Disponible sur microfilm seulement dans les différents centres d'archives de BAnQ.

sépultures de *Metropolitan Church* sera bientôt publié sur le site Internet de la Société de généalogie de Québec.

2) La cathédrale *Holy Trinity*

Le registre de la cathédrale *Holy Trinity* s'ouvre par le baptême d'Elisabeth Tibbald célébré le 8 janvier 1796, fille de James, soldat du 26^e régiment d'infanterie britannique, et son épouse Mary. Le registre comprend des index. Les informations contenues dans les actes de la cathédrale sont beaucoup plus complètes. Pour les mariages, on trouve les noms des époux, leurs âges, lieux de résidence et l'occupation de l'époux. Les noms des parents des époux ne sont pas mentionnés²².



La cathédrale *Holy Trinity* de Québec érigée entre 1796 et 1800 au cœur du Vieux-Québec.

Source : Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003.

3) Le registre de la garnison

Le registre débute le 8 août 1797 et se termine le 23 octobre 1871. Il comprend des baptêmes, des mariages et des inhumations de soldats en poste à la citadelle de Québec. Le premier registre est tenu par l'aumônier militaire John Henderson et le premier acte daté du 1^{er} septembre 1797 est celui de l'inhumation de David Roble, âgé de 40 ans, soldat du 24^e régiment.

22. Le répertoire des mariages de la cathédrale *Holy Trinity* est disponible sur le site Internet de Généalogie-Québec.

23. Le répertoire des mariages de *St. Andrew's Church* est disponible sur le site Internet de Généalogie-Québec.

24. Ancien cimetière des Picotés (Québec), www.leslabelle.com/Cimetieres.

25. BRONZE, Jean-Yves. *Les morts de la guerre de Sept Ans au cimetière de l'Hôpital-Général de Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 115 et 179.

4) Le registre presbytérien : l'église *St. Andrew's*

Les registres débutent le 11 décembre 1770 par le baptême de Catherine Fraser, la fille de John Fraser, de la seigneurie de Murray Bay. Le premier mariage est celui de Peter Stewart et de Jane Fraser célébré le 6 octobre 1771 par le pasteur George Henry. La première sépulture est celle de M^{rs} Henry décédée en mai 1786. Jusqu'en 1796, le registre se présente plutôt comme une liste n'indiquant que le nom des personnes concernées par les actes. Par la suite, les actes sont beaucoup plus détaillés, mais ils n'indiquent pas les noms des parents pour les mariages. Les registres de *St. Andrew's* se poursuivent jusqu'à nos jours²³.



L'église *St. Andrew's* de Québec construite en 1809-1810 à la jonction des rues Sainte-Anne et Cook dans le Vieux-Québec

Source : Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003.

Les cimetières protestants de Québec

Au cours de la guerre de Sept Ans, en 1759 et en 1760, les militaires britanniques tués lors de la bataille des plaines d'Abraham et de celle de Sainte-Foy sont inhumés dans deux fosses communes à l'extérieur du cimetière catholique de l'Hôpital général de Québec. D'autres soldats britanniques ont aussi été inhumés dans le cimetière des Picotés²⁴. Ce cimetière était jadis situé sous l'actuelle rue Hamel, entre les rues des Remparts et Couillard. Les sépultures ont été déplacées au cimetière Notre-Dame-de-Belmont entre 1858 et 1862²⁵. On ne connaît pas le nombre de militaires britanniques inhumés dans ces deux cimetières. Le premier cimetière protestant a été ouvert en 1767 à la porte Saint-Louis. Il a servi jusqu'en 1771. Il se trouvait sur le site des actuelles casernes Connaught sur la côte de la Citadelle. Au cours de cette période, 69 protestants ont été inhumés dans ce cimetière.

Le second cimetière civil protestant de Québec, ouvert en 1772 sur un terrain acquis par le gouvernement britannique sur la rue Saint-Jean, était situé autour de l'église *St. Matthew's*, l'actuelle bibliothèque Claire-Martin. Il a servi aux inhumations des anglophones de confession anglicane et presbytérienne. On estime qu'entre 6 000 et 10 000 personnes ont été inhumées dans le cimetière *St. Matthew* entre 1772 et 1860. Comme dans la plupart des cimetières anciens, la majorité des défunts ont été ensevelis dans l'anonymat. Le cimetière compte 314 pierres tombales portant 504 inscriptions²⁶. En 1848, le cimetière *Mount Hermon* a été ouvert sur le chemin Saint-Louis pour inhumer les non-catholiques de la région de Québec. Plusieurs corps inhumés dans le cimetière *St. Matthew* ont été réinhumés au cimetière *Mount Hermon* dont celui de Malcolm Fraser présent sur les plaines d'Abraham en 1759, puis seigneur de *Mount Murray* dans Charlevoix.



Le cimetière et la chapelle *St. Matthew* au milieu du XIX^e siècle. Aquarelle attribuée à [Edward] Sewell, Church and graveyard, vers 1840.

Source : Bibliothèque et Archives Canada, R9266-381.

ancien contiennent des actes très brefs rendant difficile l'identification des individus. La consultation des recensements de 1764, 1785 et 1792 permet d'identifier les premiers protestants de la ville de Québec.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

marcel.fournier@sympatico.ca

Conclusion

Dans cet article, nous avons essayé de reconstituer brièvement l'histoire de l'Église anglicane et de l'Église presbytérienne au Québec au lendemain de la Conquête. Les sources documentaires disponibles permettent d'identifier les noms des premiers aumôniers militaires et des premiers pasteurs permanents. La reconstitution des actes permet de connaître les noms des époux des 31 mariages mixtes célébrés à Québec entre 1760 et 1768. Les premiers registres non catholiques du Québec

26. LESSARD, Rénald. Base de données personnelle des pierres tombales du cimetière *St. Andrew's*. (Information transmise à l'auteur).

In memoriam – Raymond Gariépy

Monsieur **Raymond Gariépy**, historien et généalogiste, nous a quittés le 23 janvier 2020 à l'âge de 97 ans. Il a été membre de la Société historique de Québec et de la Société de généalogie de Québec, au sein de laquelle il a exercé le rôle de vice-président, de 1966 à 1968.

Il était un travailleur infatigable faisant preuve d'une grande rigueur.

En 1969, il a publié *Le Village du Château-Richer (1640-1870)* à la Société historique de Québec, puis en 1974, *Les Seigneuries de Beaupré et de l'île d'Orléans dans leurs débuts*.

On lui doit également :

- *Les terres de L'Ange-Gardien*, en 1984;
- *Les terres de Sainte-Anne-de-Beaupré*, en 1988;
- *Les terres de Château-Richer (1640-1990)*, en 1993;
- *Les terres de Saint-Joachim*, en 1997.

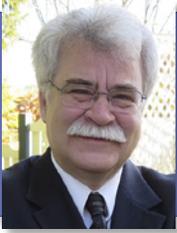
Il est aussi l'auteur de deux biographies (*Louis-Gaspard Dufournel* et *Joseph Navières*) du volume 3 du *Dictionnaire biographique du Canada*, publié en 1974.

Nous avons perdu un grand historien et généalogiste.

Guy Auclair, président



Source : www.domainefuneraire.com/



Les premiers colons de Lévis : de l'Etchemin au fief des Jésuites

Gabriel Huard (7366)

Né à Saint-Hyacinthe en 1953, l'auteur y fait ses études primaires, secondaires et collégiales. Diplômé de l'École de traduction de l'Université de Montréal en 1975, il se joint au Bureau de la traduction du gouvernement du Canada où il gravit tous les échelons jusqu'au poste de directeur de la Normalisation terminologique. Ses fonctions l'amènent à représenter le Canada au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie. En 2012, il prend sa retraite. L'année suivante, il est fait chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française pour la qualité de son soutien à la francophonie.

Passionné de généalogie depuis 1983, il occupera plusieurs postes, dont celui de président de la Société de généalogie de l'Outaouais. En 1985, il publiera la première édition de son ouvrage, *Les Huard, histoire d'une lignée*, suivie d'une mise à jour en 2016, puis d'un nouvel ouvrage, *Terrier du quartier Saint-Laurent de Lévis, 1650-1765*, en 2017.

En 2015, lorsque j'ai entrepris de rédiger un terrier du secteur situé entre la rivière Etchemin et le fief Saint-Vilmé, j'avais pour objectif de mieux situer la terre de mes premiers ancêtres canadiens, Jean Huard et Anne-Marie Amiot, terre que je savais voisine du fief des Ursulines. Or, un ouvrage bien connu s'est immédiatement révélé pour moi d'un secours inestimable, celui de Léon Roy, *Les premiers colons de la rive sud du Saint-Laurent, de Berthier (en bas) à Saint-Nicolas, 1636-1738*¹.

Cet ouvrage, publié en 1984, avant l'apparition des ordinateurs personnels et la popularité des bases de données, a certainement été pour son auteur une entreprise gigantesque, autant pour l'étendue du territoire couvert que pour la période étudiée, qui s'étend sur un siècle entier. Ne serait-ce que pour ces deux raisons, auxquelles il faut encore ajouter l'approche systématique de l'auteur, je me permets de saluer bien bas Léon Roy, moi qui n'aurai finalement couvert qu'une petite portion de l'actuelle ville de Lévis.

Mais trente-cinq ans après Roy, j'ai eu la chance de bénéficier des outils modernes qui sont aujourd'hui mis à notre disposition. J'ai ainsi pu retrouver des actes et des contrats qui ne lui étaient pas accessibles, de sorte que je suis en mesure de combler certaines lacunes de son texte et, ici et là, apporter quelques corrections, ce que je ferai ci-après avec modestie.

Le lecteur trouvera en annexe un tableau qui paraît aux pages 55 à 61 de l'ouvrage de Roy et qui couvre entièrement – et même, dépasse de beaucoup – le secteur de recherche que je me suis assigné. Je reproduis ce tableau en le complétant.

Pour le secteur situé entre le fief de La Martinière et la limite ouest du fief des Jésuites, je n'ai fait aucune recherche, de sorte que je me suis contenté de recopier le texte original

de Roy et d'y remplir les espaces laissés en blanc par l'auteur. Il est à noter ici que certaines des informations que j'ai ajoutées au tableau étaient non seulement connues de Roy, mais même incluses ailleurs dans son ouvrage. Par exemple, l'auteur n'avait pas inscrit Georges Cadoret comme propriétaire de la terre n° 6 en 1667, non pas parce qu'il l'ignorait, mais bien par souci de rigueur : Georges Cadoret n'était pas mentionné dans le recensement de 1667 ! Il ne faudra donc pas voir tous mes ajouts comme des signes de manquements dans l'ouvrage original.

Au cours de mes plus récentes recherches, j'ai prolongé mon étude jusqu'au fief des Jésuites et il m'est effectivement arrivé de trouver, pour toute l'étendue séparant l'Etchemin du fief des Jésuites, de nouvelles informations qui ont un impact sur les déclarations de Roy. Encore une fois, j'ai bénéficié d'outils qu'il n'avait pas en main il y a trente-cinq ans.

En fait, le défi principal de Roy a été de « caser » chacune des terres dans un espace qu'il a évalué lui-même, du fief de La Martinière à l'Etchemin, à 174 arpents. Or, comme on le verra plus loin, ses recherches ne lui ont pas permis de bien situer tous les propriétaires, de sorte que certains d'entre eux ont été soit omis, soit inscrits ailleurs sur la côte.

Cela dit, on constatera par le fait même l'ampleur du travail colossal de Roy et l'inestimable valeur de son ouvrage.

Comment lire le tableau en annexe

Alors que Roy a voulu respecter rigoureusement le contenu des documents originaux (recensements de 1667 et de 1681, carte de Gédéon de Catalogne de 1709 et dénombrement de 1723), en laissant en blanc les espaces où un censitaire avait été omis à l'époque par les recenseurs, je me suis attaché à remplir

1. ROY, Léon. *Les premiers colons de la rive sud du Saint-Laurent, de Berthier (en bas) à Saint-Nicolas, 1636-1738*, Lévis, Société d'histoire régionale de Lévis, 1984.

toutes ces cases pour obtenir un tableau plus complet de la situation aux dates indiquées. On remarquera donc en en-tête que je ne fais plus mention des documents en cause et que je me contente d'indiquer les dates correspondantes.

Le texte original de Roy a été laissé tel quel. J'ai reproduit en italique les informations que j'ai trouvées ailleurs dans son ouvrage, en indiquant la page. L'information en italique provient donc de lui.

Ma principale contribution touche les passages en gras. En fait, mes travaux ont surtout porté sur le secteur qui s'étend du fief des Jésuites à la rivière Etchemin, secteur qui a posé des problèmes aussi bien à ceux qui ont colligé le dénombrement de 1723 qu'à tous les chercheurs subséquents. Voici d'abord mes justifications et mes sources.

Entre les deux fiefs

On peut facilement comprendre la confusion qui entoure le secteur situé entre le fief des Jésuites et le fief Saint-Vilmé, car on ne possède toujours pas toutes les pièces du casse-tête. Roy savait qu'il y avait 12 arpents entre les deux fiefs, mais il a eu du mal à en identifier les propriétaires.

Il est exact que Charles Sevestre et son fils Ignace se sont vu concéder chacun une terre, de 5 et de 3 arpents respectivement, le 20 juillet 1652, mais outre le fait que les deux hommes allaient être voisins, on ne sait alors rien de l'emplacement de leurs propriétés. On apprendra beaucoup plus tard que ces terres étaient contiguës au fief Saint-Vilmé, mais du côté ouest, et non du côté est.

Par exemple, dans un contrat du 6 novembre 1662 passé devant Guillaume Audouart, deux des héritiers des Sevestre, Denis Duquet et Charles Gauthier dit Boisverdun, situent la terre comme voisine de celle de Georges Cadoret (terre n° 29). Cette information est reprise le 3 octobre 1668 dans un contrat passé devant Gilles Rageot lorsqu'il est mentionné que la terre tient toujours, d'un côté, à ce même Georges Cadoret. Enfin, et je m'arrêterai ici, Catherine Gauthier, veuve de Denis Duquet, passera le 19 novembre 1688, encore une fois devant Gilles Rageot, un contrat mentionnant Georges Cadoret. L'emplacement de la terre des Sevestre, s'il n'est pas précisé clairement dès le départ, ne fait désormais plus de doute.

Parallèlement, il est encore exact que Guillaume Gauthier de La Chesnaye s'est vu octroyer une terre dans la seigneurie de Lauzon le 26 octobre 1652, mais pas à cet endroit. En fait, Marcel Trudel situe cette terre de $3\frac{1}{2}$ arpents à 8 arpents à l'ouest de la rivière Chaudière, entre celles de Thomas Lefebvre et de Charles Gauthier dit Boisverdun, frère de Guillaume².

Ce qui n'empêche pas que Guillaume ait possédé une terre entre le fief des Jésuites et le fief Saint-Vilmé. Pour le confirmer, il faudra rattacher plusieurs éléments d'information qui nous permettront de savoir que sa veuve, Esther de Lambourg, a été propriétaire, entre les deux fiefs, en même temps ou en des périodes différentes, de 11 des 12 arpents annoncés par Roy.

Ainsi, le 31 octobre 1660, devant le notaire Guillaume Audouart, Esther de Lambourg vend à Jean-Baptiste Hallé père, époux de Mathurine Valet,

la quantité de deux arpents de terre de front sise en ladite côte de Lauzon, lesquels deux arpents de terre elle a détachés de sa concession, à elle et à ses enfants appartenant par le contrat d'échange fait entre [elle] et les Mères Hospitalières, joignant lesdits deux arpents aux terres appartenant aux Révérends Pères Jésuites et d'autre côté aux terres à elle et à ses enfants appartenant.

On n'a toutefois pas pu retrouver ce contrat d'échange avec les Hospitalières.

Puis, beaucoup plus tard, le 12 juillet 1677, devant le notaire Gilles Rageot, Ignace et Anne Gauthier, les enfants d'Esther, se faisant et portant forts de leur mère, louent à titre de ferme et loyer à Mathurin Arnaud *une terre et habitation de neuf arpents de front*. À partir de ce moment, tous les contrats feront référence à cette terre de 9 arpents ou aux deux moitiés de $4\frac{1}{2}$ arpents dont le frère et la sœur hériteront. Ajoutés aux 2 arpents vendus à Jean-Baptiste Hallé en 1660, ces 9 arpents font donc un total de 11 arpents.

En somme, on ne sait toujours pas comment Esther de Lambourg a obtenu cette terre de 11 arpents, que ce soit en partie de son mari, en partie d'un héritage des Sevestre (beau-père et demi-frère de son mari) ou en partie d'un échange avec les Hospitalières, mais il est clair qu'elle en a été la propriétaire pendant plusieurs années avant de la transmettre à ses enfants.

J'utiliserai à partir d'ici la numérotation de Roy pour désigner les terres; il faudra donc lire mes observations en parallèle avec l'ouvrage de l'historien.

- **23.** Comme on l'a vu précédemment, Esther de Lambourg vend le 31 octobre 1660, devant Guillaume Audouart, une portion de sa propriété à Jean-Baptiste Hallé. Il s'agit d'un lot de 2 arpents situé à l'ouest du fief des Jésuites et contigu à l'arpent que Jean-Baptiste Hallé possède déjà dans ce fief. Cette terre appartiendra toujours à la famille Hallé en 1723.
- **23^x et 23^{xx}.** La mention de $\frac{1}{2}$ arpent de front à Mathurin Arnaud au numéro 23^x est une erreur. On l'a vu ci-dessus, c'est devant Gilles Rageot que les héritiers Gauthier, Anne et Ignace, louent à Mathurin Arnaud, le 12 juillet 1677, leur terre de 9 arpents. Puis, le 29 mars 1689, encore devant Gilles Rageot, Ignace vend à Mathurin Arnaud, chaumier, *la moitié par indivis en neuf arpents de terre et bois de front*. Mais ce contrat sera de courte durée. Le 13 avril 1690, toujours devant Gilles Rageot, Gauthier et Arnaud reconnaissent *s'être démis et déportés de part et d'autre de tout le contenu au contrat de vente* passé un an plus tôt, et Ignace Gauthier s'empresse, le lendemain, devant le notaire Rageot, de revendre sa moitié d'héritage à Gabriel Duprat, son cousin par alliance. Toutefois, la saga ne s'arrête pas là! Le 5 septembre 1693, cette fois devant le notaire François Genaple, Gabriel Duprat vend la propriété... à Mathurin

Arnaud, *l'acquéreur s'en tenant content pour [...] en être fermier depuis un an de temps*. Arnaud bénéficiera de sa terre de $4\frac{1}{2}$ arpents pendant une quinzaine d'années avant de s'éteindre, le 5 décembre 1708. Son fils Louis devient adjudicataire de la terre le 19 septembre 1709 de la main de Jacques Barbel, juge sénéchal de la seigneurie, mais à titre de prête-nom : le nouveau propriétaire en sera Florent de La Cetièrre, qui sera encore mentionné au dénombrement de 1723. Mathurin Arnaud a donc possédé à cet endroit un emplacement de $4\frac{1}{2}$ arpents, et non de $\frac{1}{2}$ arpent. Cela dit, en 1723, il est décédé depuis quinze ans.

Roy situe ici la rue Desjardins.

- **24 et 25.** La seconde moitié des 9 arpents, côté ouest, appartiendra à Anne Gauthier et à son second mari, Jacques Ragueneau. Puis, le 4 avril 1704, devant le notaire Louis Chambalon, les conjoints vendent leur terre à *Georges Cadoret et Barbe Boucher sa femme, [...] pour et au nom de René Maheu, fils mineur de René Maheu et de ladite Boucher*, ce que le seigneur approuvera par titre nouvel deux jours plus tard, le 6 avril. Mais René Maheu décède peu après et la terre sera subdivisée en deux lots inégaux entre sa mère, Barbe Boucher, et son épouse, Geneviève Hallé. C'est Georges Cadoret qui paraît sur la carte de 1709, à titre d'époux de la première et de beau-père de la seconde. En 1723, Geneviève Hallé sera remariée à Jean-Baptiste Duquet (ne pas confondre avec son père, Jean Duquet dit Desrochers), tandis que sa belle-mère, Barbe Boucher, aura épousé Louis (et non Pierre) Jourdain dit Saint-Louis.

C'est ici que Roy, à la page 71, situe la rue Napoléon, *juste avant le fief Saint-Vilmé*. Pourtant, et contrairement à ce qu'il a cru, il manque encore un des 12 arpents qu'il a annoncés entre les deux fiefs.

- **25^x.** Ce numéro n'existe pas dans l'ouvrage de Roy. Je l'attribue au douzième arpent annoncé par Roy entre les deux fiefs. De nombreux contrats donnent initialement Esther de Lambourg et ses héritiers comme voisins du fief Saint-Vilmé et il apparaît que les propriétaires de l'époque ont tous cru que c'était le cas. Toutefois, il semble aussi que le seigneur de Lauzon se soit rendu compte, un peu tardivement, qu'il lui restait encore entre les deux propriétés une portion de terre non concédée. Et c'est ainsi que le 14 avril 1671, devant le notaire Gilles Rageot, Claude Bermen de La Martinière *baille et concède [...] au sieur Denis Duquet [...] un arpent et trois perches ou environ de terre de front [...] le long du fleuve Saint-Laurent à la côte de Lauzon, sur quarante arpents de profondeur dans les terres, joignant d'un côté Guillaume Fenjou et d'autre ledit preneur*.

Précisons ici que Guillaume Fenjou était le premier mari d'Anne Gauthier et que *ledit preneur*, Denis Duquet, exploitait la terre de son fils Pierre dans le fief Saint-Vilmé. Il s'agit donc bien ici du douzième arpent compris entre les deux fiefs. Cependant, la largeur exacte de cette terre demeurera floue et variera d'un contrat à l'autre. Néanmoins, cette terre complète les 12 arpents annoncés par Roy.

Mais Denis Duquet décède en 1675 et c'est sa veuve, Catherine Gauthier, sœur de Guillaume, qui administrera jusqu'à son décès, survenu après 1698, cette propriété de 1 arpent et 3 perches ou environ, conjointement avec les 5 arpents de son fils Pierre, dans le fief Saint-Vilmé. Par exemple, le 26 juillet 1691, devant Gilles Rageot, elle loue à Jean Bourassa une terre *de six arpents de front [...] joignant d'un côté ledit sieur [Jean Duquet dit] des Rochers, d'autre côté le sieur Duprat*. Il s'agit bien des 5 arpents ayant appartenu à son fils Pierre, plus l'arpent et 3 perches ayant été concédé à son défunt mari. En 1709 et encore en 1723, cette terre de 1 arpent et 3 perches continuera d'être associée aux 5 arpents de Pierre Duquet, dans le fief Saint-Vilmé, et ne paraîtra pas distinctement dans les documents. Cela dit, ce sont les deux filles de Pierre Duquet qui les rachèteront des créanciers de leur grand-mère. Il s'agira, en 1723, d'Anne Duquet, veuve en deuxièmes noces de Jean Parent, et de Catherine-Angélique Duquet, épouse de Jean-Baptiste Maranda.

L'arrière-fief Saint-Vilmé

Le premier censitaire d'une portion de cette terre a été Louis d'Ailleboust, le 4 janvier 1653, mais le seigneur de Lauzon transformera rapidement cette terre de 5 arpents en roture en un fief de 8 arpents. Et c'est la veuve d'Ailleboust, Barbe de Boulogne, qui va la concéder à deux censitaires.

- **26.** La première terre du fief Saint-Vilmé, du côté est, s'étend sur 5 arpents et est concédée à Pierre Duquet, lui-même notaire, le 28 novembre 1664, devant le notaire Michel Filion. Deux ans plus tard, le 26 juin 1666, Duquet en concède 2 arpents, du côté ouest, à Pierre Normand dit la Brière. Mais un simple roturier comme lui a-t-il le droit de faire une concession ? Il faut croire que non, car la seigneuresse, Barbe de Boulogne, exige qu'il lui rétrocède les 2 arpents, qu'elle s'empresse le même jour de concéder à nouveau à Pierre Normand ! Le 26 juin 1678, devant Romain Becquet, Pierre Normand vend ses 2 arpents à Catherine Gauthier, la mère (et désormais voisine des deux côtés) de Pierre Duquet. À partir de 1687, année du décès de Pierre Duquet, c'est Catherine Gauthier qui administrera les biens de son fils. Le 3 avril 1696, elle loue la terre à son autre fils, Jean Duquet dit Desrochers, dont le nom va paraître sur la carte de Catalogne en 1709 (mais le J sera lu comme un T). À la suite de la mort de Catherine, survenue après 1698, la terre est partagée, à une date inconnue, entre les deux filles de Pierre, Anne Duquet, épouse de Jean Thomas, et Catherine-Angélique Duquet, épouse de Jean-Baptiste Maranda. Elle leur appartient toujours en 1723 (Anne est maintenant veuve en deuxièmes noces de Jean Parent), mais il se peut que Jean-Baptiste Maranda en ait confié l'exploitation à son frère Charles, qui est mentionné dans le dénombrement, bien que je n'aie trouvé aucun document à cet effet.
- **27.** C'est également devant Michel Filion que la portion ouest du fief Saint-Vilmé, de 3 arpents de front, est concédée à Jean Duquet dit Desrochers, frère du précédent, le

même jour que l'autre portion, soit le 28 novembre 1664. En fait, comme Jean n'a que 13 ans, on peut imaginer que son père, Denis, soit derrière cette opération. Comme Denis possède déjà les terres contiguës du côté ouest du fief (les anciennes terres des Sevestre, père et fils), il aura voulu installer ses deux fils près de lui. Mais Jean se fait coureur des bois et c'est sa mère, Catherine Gauthier, qui administrera sa terre pour lui pendant longtemps. C'est d'ailleurs son nom à elle qui paraît au recensement de 1681. Jean sera présent sur sa terre vers 1696, mais mourra à une date inconnue. Sur la carte de Catalogne, en 1709, on a indiqué *la veuve Duquet*. Roy a cru qu'il s'agissait de sa mère, Catherine Gauthier, mais celle-ci était vraisemblablement décédée à ce moment-là. Il s'agissait probablement plutôt de l'épouse de Jean Duquet, Catherine-Ursule Amiot, décédée après 1715. Le 11 avril 1718, devant Florent de La Cetièrre, les héritiers de Jean Duquet dit Desrochers cèdent la terre à leur sœur, Catherine-Ursule Duquet, et à son époux, Joseph (et non Michel) Jourdain.

- **28 et 28^x**. Roy a placé les Sevestre à l'est du fief Saint-Vilmé, mais c'est ici qu'ils se trouvent, en commençant par le père, Charles. Sa terre de 5 arpents (n° 28) lui est concédée le 20 juillet 1652, voisine de celle de son fils Ignace, de 3 arpents (n° 28^x), concédée le même jour. Et à cette date très hâtive, ils n'ont pas encore de voisins. Le père et le fils meurent respectivement le 9 décembre 1657 et le 24 juin 1661 (et la mère, Marie Pichon, le 4 mai 1661), de sorte que les biens des défunts sont partagés entre les enfants des deux lits de la mère, soit les Gauthier et les Sevestre. Le 4 février 1662, devant le notaire Jacques Gourdeau de Beaulieu, Catherine Gauthier hérite de la moitié des 8 arpents et, plus tard, à une date inconnue, elle en achète l'autre moitié de sa demi-sœur, Marguerite Sevestre. Catherine et son mari, Denis Duquet, sont propriétaires des 8 arpents lors du recensement de 1667. Après le décès de son mari, le 26 novembre 1675, Catherine administrera la terre jusqu'à son décès survenu après 1698. Le 1^{er} octobre 1701, devant le notaire Charles Rageot de Saint-Luc, les héritiers Duquet renoncent à la succession, *la croyant plus onéreuse que profitable*. Il semble en fait que la terre soit passée au créancier de Catherine Gauthier, Charles Aubert de La Chesnaye, puisque c'est la succession de ce dernier qui en est déclarée propriétaire dans un contrat signé devant Hilaire Bernard de La Rivière le 29 octobre 1716. À une date inconnue, les terres seront rachetées par Anne Duquet-Thomas et Catherine-Angélique Duquet-Maranda, les filles de Pierre, qui en seront toujours propriétaires en 1723.
- **29**. Georges Cadoret sera le premier concessionnaire de cette terre de 4 arpents et il la conservera longtemps, mais il est décédé en 1711, de sorte que sa terre, en 1723, appartient à ses héritiers.
- **29^x**. Cette terre de 3 arpents a tout d'abord été concédée à François Blondeau le 11 novembre 1652, devant Guillaume Audouart. Selon Roy, Blondeau n'en aurait pas pris possession; la terre aurait été réunie au domaine, puis ajoutée à

celle de Pierre Miville, qui l'aurait ensuite cédée à son fils Jacques. Si c'est le cas, cependant, je n'ai retrouvé aucune de ces transactions. Chose certaine, le 14 septembre 1670, devant le notaire Romain Becquet, Jacques Miville est cité comme voisin, en aval, de la terre de son défunt père. Puis, devant le notaire Claude Mauge, Claude de Bermen de La Martinière officialise les choses et concède enfin la terre le 3 juillet 1675 à Jacques Miville. Celui-ci ne la conservera pas longtemps, car devant Gilles Rageot, il la vend à Alexandre Petit, un commerçant envers qui il a une dette, le 15 juin 1677. Petit possède déjà la terre voisine (celle de feu Pierre Miville), ce qui lui fait un total de 7 arpents. Alexandre Petit meurt en 1683 et après de très longs procès, la terre de 7 arpents est adjugée à Charles Bailly le 9 août 1698. Le 27 octobre de la même année, devant Louis Chambalon, Bailly la vend à Joseph Delestre dit Beaujour, qui la revend devant le même notaire à son beau-père, Guillaume Jourdain, le 8 janvier 1701. Il s'ensuit bien des démêlés entre gendre et beau-père, mais finalement, Guillaume Jourdain conserve la terre, tel qu'il paraît sur la carte de Catalogne en 1709. En 1723, la terre est inscrite sous le nom de Michel Jourdain *père*. C'est une erreur, car Guillaume vit encore, et son fils Michel n'est pas encore marié. Cela dit, on peut imaginer que c'est le fils qui exploite la terre, car Guillaume a environ 70 ans.

- **30**. Pierre Miville dit le Suisse se voit concéder cette terre de 4 arpents (et non 3) le 28 octobre 1649, devant Guillaume Audouart. Mais sa veuve, Charlotte Maugis, fait l'objet d'une saisie le 25 août 1675 et sa moitié de la terre passe à Alexandre Petit. Peu à peu, Petit rachète les parts des enfants du couple, ce qui, avec la terre voisine qui avait appartenu à Jacques Miville, lui fait une terre de 7 arpents dont on a pu voir l'historique précédemment.

Fief Miville

- **31**. Selon Roy, cette terre qu'il dit de 3 arpents est concédée à François Miville le 28 octobre 1649; ce contrat est introuvable. Par ailleurs, Roy croyait que cette *concession première fut augmentée à 10 arpents et érigée en fief le 29 juin 1661*, ce qui l'a amené à avancer, pour les terres 32 et 33, des hypothèses qui ne se sont pas avérées. Dans les faits, la concession a bel et bien été officialisée, le 29 juillet 1661, lorsque le notaire Guillaume Audouart a collationné un acte du 24 novembre 1659 par lequel le seigneur de Lauzon pria son secrétaire

de faire un contrat de François Miville de quatre arpents de front que je lui ai donnés en fief tenant d'un côté à Maître Pierre [Miville] et de l'autre à Toussaint Legrand ((sic): lire Ledran)).

S'il s'agit d'un agrandissement, le seigneur n'en fait pas mention. François Miville demeurera propriétaire de la terre jusqu'à sa mort, en 1711. Au moment du dénombrement de 1723, la terre n'a toujours pas été partagée entre ses héritiers.

C'est ici que Roy situe la côte Patton.

D'après le dénombrement de 1723, la prochaine terre avait 7 arpents de front. C'est exact, mais il n'en avait pas toujours été ainsi. C'est pourquoi je me permets de la séparer en deux parties et d'ajouter le numéro 31^x.

- **31^x.** Cette terre de 3 arpents a été concédée à Jacques Coquerel³ le 28 octobre 1649 et le gouverneur Louis d'Ailleboust précise qu'elle sera bornée par une ligne *qui fait la séparation entre lui et François Miville*. Ainsi, comme on peut le voir, elle ne fait nullement partie d'un fief qui aurait été accordé à François Miville même si celui-ci, par ailleurs, exploite déjà la terre qui lui sera officiellement concédée en 1659. Selon Marcel Trudel⁴, Jacques Coquerel aurait vendu sa terre à Toussaint Ledran avant le 29 juillet 1661, puisque celui-ci est mentionné dans la collation de l'acte de concession à François Miville. À son tour, devant Pierre Duquet, Toussaint Ledran vendra la terre à Françoise Morineau le 24 août 1678. Françoise Morineau la louera à plusieurs reprises, d'abord à son fils, François Marchand, puis à son gendre, Laurent Levasseur, ce qui créera une certaine confusion chez les historiens. Françoise Morineau meurt à une date inconnue, entre 1703 et 1705. Sa terre passera alors à ses héritiers, mais demeurera indivise pendant longtemps, ce qui peut expliquer qu'on l'ait attribuée à Laurent Levasseur, l'un des héritiers par sa femme, en 1709. Elle fera toujours l'objet de tractations entre les héritiers en 1723.
- **32.** Dans un contrat du 28 décembre 1666, devant Gilles Rageot, Toussaint Ledran est nommé comme propriétaire de cette terre de 4 arpents, mais ce n'est que le 18 août 1669, devant le même notaire, qu'elle lui est officiellement concédée, avec la terre n° 33. Cela dit, la terre sera réunie à la précédente, le 24 avril 1678 devant Pierre Duquet, pour un total de 7 arpents, et connaîtra le même historique.
- **33.** Ce lopin de terre a causé beaucoup de confusion. Certains ont cru qu'il avait appartenu à Charles Amiot (le voisin à l'ouest) et, selon Roy, elle aurait eu neuf propriétaires consécutifs entre 1652 et 1723. Ce que l'on peut désormais déterminer, c'est qu'elle n'a jamais appartenu à Charles Amiot, même si celui-ci avait entrepris de la défricher dans l'espoir évident de la conserver. Plutôt, un lot de 2 arpents de front a été concédé, à une date inconnue, à Joseph Lamy, qui l'a revendu à Jacques Cachelièvre, devant Gilles Rageot, le 28 décembre 1666, *joignant d'un côté Charles Amiot, d'autre côté Toussaint Ledran*. Mais Claude de Bermen de La Martinière ne semble pas reconnaître la concession initiale accordée à Joseph Lamy car, le 18 août 1669, toujours devant Gilles Rageot, il concède plusieurs arpents de front, *incluant ces deux arpents*, à Toussaint Ledran (voir le n° 32).

Et Ledran, le 21 juin 1671, devant Gilles Rageot, s'empresse de vendre à François Marchand les trois premiers arpents de sa terre du côté ouest, ce qui inclut encore les 2 arpents originaux de Lamy. Il va sans dire que Jacques Cachelièvre conteste en cour les agissements de Claude de Bermen de La Martinière, de Toussaint Ledran et de François Marchand. L'affaire est toujours devant les tribunaux lorsque François Marchand, le 2 août 1673 devant Gilles Rageot, cède à sa mère, Françoise Morineau, la jouissance – et non la propriété – de l'habitation en cause. Finalement, la cour tranchera en faveur de François Marchand le 22 juin 1674.

Au décès de François Marchand, vers 1701, la terre passe à sa veuve, Madeleine Groleau, qui épouse peu après Michel Mailloux. À son décès à elle, vers 1708, la terre est partagée entre les enfants du couple. À la suite de plusieurs transactions, la terre entière appartient à René Faureau en 1711. Il semble toutefois que les frères Louis et Charles Marchand aient racheté la concession de René Faureau, car celui-ci ne sera plus jamais mentionné dans les documents subséquents. Au dénombrement de 1723, on donne Charles Marchand comme seul propriétaire de la terre, mais en réalité, son frère Louis en possède la moitié sud-ouest.

Embouchure du ruisseau Amyot ou Rouge (vis-à-vis de l'actuelle rue Levasseur)

- **34.** Selon Marcel Trudel⁵, une terre de 5 arpents est concédée à Charles Amiot le 18 août 1659. Roy en a fidèlement rapporté l'historique.
Roy situe ici la rue Hallé et l'ancienne côte Saint-David.
- **35.** Le 21 janvier 1659, le seigneur de Lauzon concède à *Jean-Baptiste Couillard* [2 ans], *filz de Louis Couillard, sieur de Lespinais*, le nombre de quatre arpents de front entre deux terres non concédées. La terre sera vendue à Jean Bourasseau le 1^{er} mai 1667, devant Pierre Duquet, et passera à son fils François, devant Louis Chambalon, le 15 juin 1711.

Dans son ouvrage, Roy indique ensuite deux terres, sous les noms de *Mortagne* et de *la Marchand*, sans toutefois en indiquer la largeur, qui était de 3 arpents de front chacune, ce qui ajoutera 6 arpents au total du territoire étudié par Roy.

- **35^x.** Dans son Terrier⁶, Marcel Trudel a confondu cette terre avec une autre propriété d'Henri Brault (voir le n° 36). Et de même pour Roy, qui ne semble pas s'être rendu compte que Brault avait possédé deux terres dans ce secteur. C'est apparemment en 1661 qu'Henri Brault a entrepris d'exploiter celle-ci. C'est du moins ce qu'il déclarera dans son contrat de concession, le 8 août 1677, devant Gilles Rageot, lorsqu'il

3. Léon Roy, à l'instar de Joseph-Edmond Roy, a avancé que ce Jacques Coquerel était en fait un Gauthier, frère de Guillaume, Catherine et Charles Gauthier. Il a bel et bien existé un Jacques Gauthier à l'époque et il était associé à la famille Denevers par son mariage avec Élisabeth-Ursule. Mais Jacques Coquerel et Jacques Gauthier, bien qu'ayant vécu à la même époque et ayant possédé chacun une terre dans la seigneurie de Lauzon, étaient des personnages distincts. Voir HUARD, Gabriel. « Jacques Gauthier dit Coquerel a-t-il vraiment existé ? », *L'Ancêtre*, vol. 45, n° 327, été 2019, p. 229 à 231.

4. TRUDEL. *Op. cit.*, p. 493.

5. *Ibid.*, p. 493.

6. *Ibid.*, p. 491.

dira qu'il en est *en possession depuis douze à seize ans, déclarant n'en avoir eu autre titre que la quittance qu'il a exhibée audit sieur bailleur*. Le 1^{er} août 1694, devant Louis Chambalon, Brault vendra la terre à Jean-François Dussault dit Mortagne qui en sera toujours propriétaire en 1709. Dussault meurt en 1719 et la terre, indivise, passe à ses héritiers. En 1723, elle appartient à sa veuve, Madeleine Bourassa, remariée à Jean Bergeron.

- **35^{xx}**. L'autre terre de 3 arpents non comptabilisée par Roy est occupée par Noël Penaut dit le Picard depuis 1664 environ, car il est spécifié dans l'acte de concession, passé devant Gilles Rageot le 1^{er} juin 1671, que Penaut en *est en possession depuis six à sept ans*. Le 31 octobre 1678, devant le lieutenant civil et général de la Nouvelle-France, Penaut cède sa terre à François Marchand (le même que ci-dessus). Au décès de ce dernier, vers 1701, la terre passe à sa veuve, Madeleine Groleau, qui épouse peu après Michel Mailloux. À son décès à elle, vers 1708, la terre est partagée entre les enfants du couple. La première moitié, du côté est, est vendue à Jacques Marchand, frère du défunt François. À la suite de plusieurs transactions, cette moitié appartiendra en 1723 à Charles Marchand, un des fils de François. Quant à l'autre moitié, du côté ouest, elle sera acquise, dès 1708, non pas par *la Marchand*, comme on peut le lire sur la reproduction de la carte de Catalogne, mais bien par *Lo Marchand*, c'est-à-dire Louis, le fils aîné de François.

L'ajout des 6 arpents correspondant aux terres n^{os} 35^x et 35^{xx} nous rapproche plus vite de l'actuel chemin des Îles, appelé autrefois chemin du Pavé ou chemin du Petit-Saint-Henri. Et c'est ici, entre la terre de Louis Marchand et celle de son voisin du côté ouest, Jean Huard fils, que je situe ce chemin. En fait, c'est même une des démarcations les plus sûres de mon étude, car le 15 juin 1747, le grand voyer Jean Eustache Lanoullier de Boisclerc trace le futur chemin de descente des habitants de Saint-Henri et détermine que *de l'avis et consentement des susnommés [...], les nommés Jean Huard et Louis Marchand fourniront dans leurs lignes mitoyennes chacun douze pieds de terrain*. La ligne du chemin des Îles deviendra aussi un jour la limite est d'une nouvelle paroisse.

Chemin des Îles, Saint-Télesphore

- **36**. C'est ici que se trouve la seconde terre d'Henri Brault. On ne sait pas quand il a entrepris de la défricher, mais c'est le 18 août 1669, devant Gilles Rageot, qu'il se voit concéder ce lot de 3 arpents et 4 perches, une mesure très précise qui m'a permis de la distinguer de la première. Henri Brault est toujours propriétaire de la terre en 1681, mais il meurt en 1698 et c'est devant Louis Chambalon que son fils Georges la vendra à Jean Bourassa fils peu après, le 10 juillet. Trois ans plus tard, le 14 octobre 1701, toujours devant Louis Chambalon, Jean Bourassa fils la revend à Jean Huard fils, qui en demeurera propriétaire en 1709 et encore en 1723.
- **37**. C'est la terre n^o 37 qui a appartenu à Jean Huard *père*, de 1667 à sa mort en 1708. On ignore qui en avait été le premier

propriétaire. Sébastien Prouvereau, devant Pierre Duquet, la vend à Jean Huard le 19 mai 1667, mais il déclare l'avoir lui-même obtenue par acte d'adjudication la même année, sans préciser aucune date ni en nommer le premier propriétaire. Le 17 juin 1702, devant le notaire Michel LePallieur, Jean Huard père vend un de ses 5 arpents à son fils Mathieu, du côté est, voisin de Jean Huard fils. Cet arpent sera encore la propriété de Mathieu en 1709 et en 1723. Les quatre autres arpents seront partagés entre les enfants de Jean Huard père et rachetés par son fils Étienne. Toutefois, c'est la veuve de Jean père, Anne-Marie Amiot, qui est mentionnée sur la carte de 1709 et au dénombrement de 1723.

Roy situe ici la rivière du Moulin.

Fief des Ursulines

(8 arpents de front)

- **37^x**. Deux squatteurs, Nicolas Bernard et Jacques Bigeon, occupaient la première terre du fief des Ursulines, du côté est, en 1665. Mais c'est à Antoine Dupré, devant Romain Becquet, que les Ursulines ont concédé cette terre de 4 arpents le 5 juin 1669. Après le décès de Dupré, vers 1681, la terre sera administrée par l'un de ses gendres, Nicolas Légaré, puis vendue le 1^{er} avril 1702, devant Louis Chambalon, à Joseph Riverin. C'est encore une fois devant Louis Chambalon que Riverin vendra la terre le 9 décembre de la même année à Jean de Saint-Lo, mais celui-ci la lui remettra le 23 avril 1709, toujours devant Chambalon, de sorte que c'est Riverin qui paraît sur la carte de Catalogne. L'année suivante, le 29 octobre 1710, devant Louis Chambalon, Joseph Riverin vend finalement la terre à Mathieu Huard (le même que ci-dessus), qui en sera toujours propriétaire en 1723 (bien que Roy ait indiqué *sans occupant*).
- **37^{xx}**. La seconde terre de 4 arpents du fief des Ursulines, du côté ouest, sera concédée le 11 juin 1670, devant Pierre Duquet, à Zacharie Lisse. Mais ce dernier va bientôt acquérir une autre terre dans l'est de la seigneurie et vendra celle-ci à Martin Gueudon, encore devant Pierre Duquet, le 15 octobre 1671. Gueudon en sera toujours propriétaire en 1681, puis en 1709. Avant sa mort, vers 1716, il léguera sa terre à sa belle-fille, Catherine Leguay, qui en sera encore propriétaire en 1723, mais qui en confiera l'exploitation à son neveu par alliance, Jacques Huard.

Fin du fief des Ursulines

- **38-1**. En 1667, cette terre relève toujours du domaine. Elle sera concédée pour la première fois à Sébastien Prouvereau, le 15 septembre 1669, devant le notaire Gilles Rageot. La terre a 3 arpents et se termine, selon un autre contrat du notaire Rageot, daté du 29 juillet 1674 et visant la terre voisine, à la rivière à la Scie. On apprend donc ici que l'embouchure de la rivière à la Scie se trouve à 3 arpents à l'ouest du fief des Ursulines, et non pas sur la terre de Joseph Riverin, contrairement à ce qu'on verra sur la carte de Catalogne en 1709. Le 4 août 1682, devant Gilles Rageot, Sébastien Prouvereau loue la terre à Laurent Levasseur pour cinq ans,

puis, le 15 novembre 1688, devant Gilles Rageot, il en fait don à Charles Aubert de La Chesnaye, qui la vendra à Laurent Levasseur et à Marie Marchand, son épouse, le 20 mai 1689, encore devant Gilles Rageot. La terre leur appartient toujours en 1709. Après le décès de Marie Marchand, vers 1715, il y a de nombreuses transactions entre les frères et sœurs Levasseur. Vers 1719, les frères Louis et Jean Levasseur possèdent chacun $1\frac{1}{2}$ arpent de la terre. Le dénombrement de 1723 donne à Jean-François Dussault et à Louis Dussault chacun 3 arpents de terre, mais c'est une double erreur. La moitié ouest a été vendue par Jean Levasseur à Pierre Dussault, devant Florent de La Cetièrre, le 17 octobre 1721, tandis que Louis Levasseur en a conservé la moitié est.

Chute de la rivière à la Scie

- **39-2.** La terre de 3 arpents de Pierre Pouillard appartiendra en 1709 à Jean-François Dussault dit Lafleur-Mortagne. En 1723, c'est Pierre Dussault, son fils, qui en sera propriétaire.
- **40-3 et 40-4.** On ne connaît pas la date de concession de cette terre de $3\frac{1}{2}$ arpents (n° 40-4) à Laurent Levasseur, mais celui-ci en est cité comme propriétaire dans un contrat du 8 novembre 1670 passé devant Gilles Rageot. Le 29 juillet 1674, encore devant Gilles Rageot, Claude de Bermen de La Martinière ajoutera à la terre de son voisin, Pierre Pouillard (n° 39-2), 1 arpent qui pourrait correspondre au n° 40-3. À la suite de la cause qu'il portera devant le Conseil souverain et qu'il perdra, Laurent Levasseur achètera finalement cet arpent de son voisin, le 19 mai 1675 devant Pierre Duquet, ce qui lui fera un total de 4 arpents et 6 perches. Il sera toujours propriétaire de cette terre en 1681 et en 1709, mais en fera don à son fils Louis, devant Florent de La Cetièrre, le 19 octobre 1716.
- **41-4.** Jacques de Launay est concessionnaire de cette terre de 3 arpents en 1669, mais il meurt le 25 février 1670. Le 8 novembre 1670, devant Gilles Rageot, la terre est concédée à nouveau à Jean Leguay. Celui-ci meurt, à son tour, en août 1679, et sa veuve épouse Martin Gueudon le 20 novembre de la même année. La terre appartiendra aux héritiers de Jean Leguay, mais c'est Martin Gueudon qui sera identifié au recensement de 1681 et sur la carte de Catalogne en 1709. Entre 1709 et 1723, de nombreuses transactions ont lieu entre les frères et sœurs Leguay, mais plusieurs de ces documents ont disparu. Au dénombrement de 1723, la terre est passée à Jacques Huard, neveu par alliance de Catherine Leguay.
- **41-5.** Cette terre de 4 arpents a été concédée au notaire Pierre Duquet, le 26 décembre 1669, devant Gilles Rageot. Duquet l'a cédée à Nicolas Durand le 5 août 1670, encore devant Gilles Rageot, et celui-ci l'a vendue à Louis Marchand le 3 octobre 1672, cette fois devant Pierre Duquet agissant comme notaire. Ce contrat est toutefois annulé et la terre est revendue, devant Romain Becquet, à Jean Leguay, déjà propriétaire de la terre voisine, le 4 juin 1675. À partir d'ici, la terre a le même historique que la terre n° 41-4.

- **41-6.** À proprement parler, la terre 41-6 ne se situe pas entre l'Etchemin et Lauzon : elle correspond à

ce qui se trouvera de terre dans la largeur de la rivière des Etchemins à prendre entre les deux lignes des représentants de feu sieur Bissot et défunt Jean Leguay, c'est-à-dire que ledit preneur joindra d'un côté les sept arpents qui ont été concédés audit Jean Leguay [...] et de l'autre côté les dix arpents concédés audit défunt sieur Bissot...

Autrement dit, il s'agit uniquement des portions de terre, de chaque côté de la rivière, qui se trouvent entre la rivière elle-même et deux lignes imaginaires tracées à partir des deux points qui délimitent l'embouchure de chaque côté de la rivière. Il semble bien que les seigneurs successifs de Lauzon aient longtemps voulu conserver pour eux-mêmes ces portions de terre, mais le 28 août 1699, devant le notaire Charles Rageot, Claude de Bermen de La Martinière les concède à Geneviève Levasseur, fille mineure de Laurent Levasseur. On apprendra cependant dans un contrat du 20 avril 1708, passé devant le notaire Florent de La Cetièrre, que Laurent Levasseur et son épouse cèdent aux Ursulines une terre que *le sieur Duplessis s'est mal à propos appropriée, [...] qu'ils cèdent et abandonnent pour et au profit desdites dames Ursulines à leurs périls, risques et fortunes pour en faire leur propre si elles peuvent rentrer en ladite terre.*

On peut imaginer que les Ursulines n'ont pas obtenu gain de cause, car beaucoup plus tard, en 1806, la terre appartient au seigneur de l'époque, Henry Caldwell.

Rivière des Etchemins – Le calcul des distances

Comme je l'ai mentionné au tout début, mon objectif dès le départ était de réussir à situer avec plus de précision la terre de mes premiers ancêtres canadiens, Jean Huard et Anne-Marie Amiot. Or, dans son ouvrage, Roy a fait un calcul méticuleux des distances, sur toute la largeur de la seigneurie de Lauzon, ainsi qu'entre les divers fiefs qui s'y trouvaient. Je ne m'attarderai ici, pour les fins de mon étude, qu'à la portion située entre la limite est du fief des Jésuites et la rivière Etchemin.

D'après le tableau de Roy, ce secteur s'étend sur une distance de 108,1 arpents (p. 58-61). J'estime pour ma part que la distance réelle est de 112,8 arpents, soit une différence de 4,7 arpents. Voici nos prétentions respectives.

A. Le fief des Jésuites, 11 arpents.

Roy donne au fief des Jésuites une largeur de 11 arpents qui nous mène, vers l'ouest, à la rue Guenette. Je suis d'accord avec lui.

B. Entre le fief des Jésuites et le fief Saint-Vilmé, 12 arpents.

Roy ajoute ensuite que d'après l'aveu et dénombrement de 1723, *il y avait une étendue de 12 arpents exactement entre les fiefs des Jésuites et de Saint-Vilmé* (p. 68), mais son calcul varie de 12 à $11\frac{1}{2}$ (p. 71). Je suis d'accord avec lui à une fraction près, mais nous n'avons pas la même interprétation

en ce qui touche les habitants qui s'y sont établis. D'une part, Roy a attribué 4 arpents à Guillaume Gauthier le 26 octobre 1652, alors que la terre obtenue par ce dernier se trouvait près de Tilly; d'autre part, ce n'est pas à l'est du fief Saint-Vilmé que les Sevestre avaient obtenu leurs 8 arpents, mais bien du côté ouest; et enfin, le $\frac{1}{2}$ arpent attribué à Mathurin Arnaud n'a jamais existé, ce dernier ayant dans les faits acquis une terre de $4\frac{1}{2}$ arpents d'Ignace Gauthier en 1693.

Il demeure toutefois que la veuve de Guillaume Gauthier a possédé à cet endroit, entre les deux fiefs, une terre de 11 arpents, tandis qu'un autre arpent a été concédé à Denis Duquet en 1671, ce qui nous ramène quand même à un total de 12 arpents. Les hypothèses de Roy ne se sont donc pas avérées, sauf pour la distance de 12 arpents.

Roy situe ensuite la rue Napoléon entre la terre de Jean-Baptiste Duquet et la propriété de Louis Jourdain dit Saint-Louis et donne à cette dernière $2\frac{3}{4}$ arpents. Le fait est que Louis Jourdain, qui avait épousé en 1712 Barbe Boucher, veuve Cadoret, possédait une portion de la terre n° 24/25, et qu'il est devenu copropriétaire de la moitié de la terre n° 25^x en 1724 lorsqu'il s'est remarié à Anne Duquet, fille de Pierre. D'où une confusion possible sur l'étendue de la terre qui lui est attribuée. La rue Napoléon se trouvait donc peut-être entre la terre n° 25^x et le fief Saint-Vilmé.

C. Le fief Saint-Vilmé, 8 arpents.

Il n'y a aucun doute sur la largeur du fief Saint-Vilmé, qui avait 8 arpents de front.

D. Du fief Saint-Vilmé au ruisseau Amiot, 32 ou 33 arpents.

Roy calcule 32 arpents entre le fief Saint-Vilmé et le ruisseau Amiot, alors que j'en compte 33. À première vue, l'écart vient de ce que Roy a attribué une concession de 3 arpents à François Miville, alors que l'acte du 24 novembre 1659 en donne 4. Cela dit, il y a eu beaucoup de confusion concernant les terres qui ont appartenu à Toussaint Ledran et il sera difficile de savoir si les mesures fournies pour chacune étaient absolument exactes. Au bout du compte, cet écart de 1 arpent est peut-être théorique.

E. Du ruisseau Amiot au ruisseau du Moulin, de 17 à 23 arpents.

C'est certainement entre le ruisseau Amiot et le fief des Ursulines (ou la rivière du Moulin) que des rectifications doivent être apportées aux calculs de Roy. À noter que Roy nomme ici *rivière du Moulin* le minuscule cours d'eau qui se jette dans le fleuve juste à l'ouest de l'actuelle rue Alain; il ne faudra pas confondre ce petit ruisseau avec la rivière à la Scie, dont l'embouchure se situe à 3 arpents à l'ouest

du fief des Ursulines et que le seigneur de Lauzon a successivement appelée *la rivière du moulin de la planche* et le *ruisseau du moulin à Scye*⁷. Roy a calculé 17 arpents entre les deux cours d'eau, mais comme nous l'avons vu, il faut leur ajouter 6 arpents, soit 3 arpents chacune pour les terres n° 35^x et 35^{xx} attribuées à *Mortagne* et à *la Marchand*.

Et en conséquence, toutes les terres qui suivent sont décalées de 6 arpents vers l'ouest.

F. Du ruisseau du Moulin à la rivière à la Scie, 11 arpents.

Entre la rivière du Moulin et la *chute de la rivière à la Scie*, pour citer Roy, il y a effectivement 11 arpents, soit 8 arpents dans le fief des Ursulines et une terre de 3 arpents initialement concédée à Sébastien Prouvereau (n° 38-1).

G. De la rivière à la Scie à la rivière Etchemin, de 17,6 à 14,6 arpents.

Enfin, entre la rivière à la Scie et la rivière Etchemin, Roy donne 17,6 arpents, alors que j'en calcule 14,6. Roy semble avoir cru que Laurent Levasseur avait possédé deux terres voisines, respectivement de 3 et de 4,6 arpents (n° 40-3 et 40-4), alors que ce n'était pas le cas. Cette méprise vient peut-être du fait que Laurent Levasseur a été propriétaire, mais seulement à partir de 1689, de l'ancienne terre de 3 arpents de Sébastien Prouvereau (voir n° 38-1), que Roy attribue à Joseph Riverin en 1709, alors que Riverin était alors propriétaire de la terre n° 37^x. De toute évidence, une mauvaise déduction en a entraîné une autre.

Conclusion

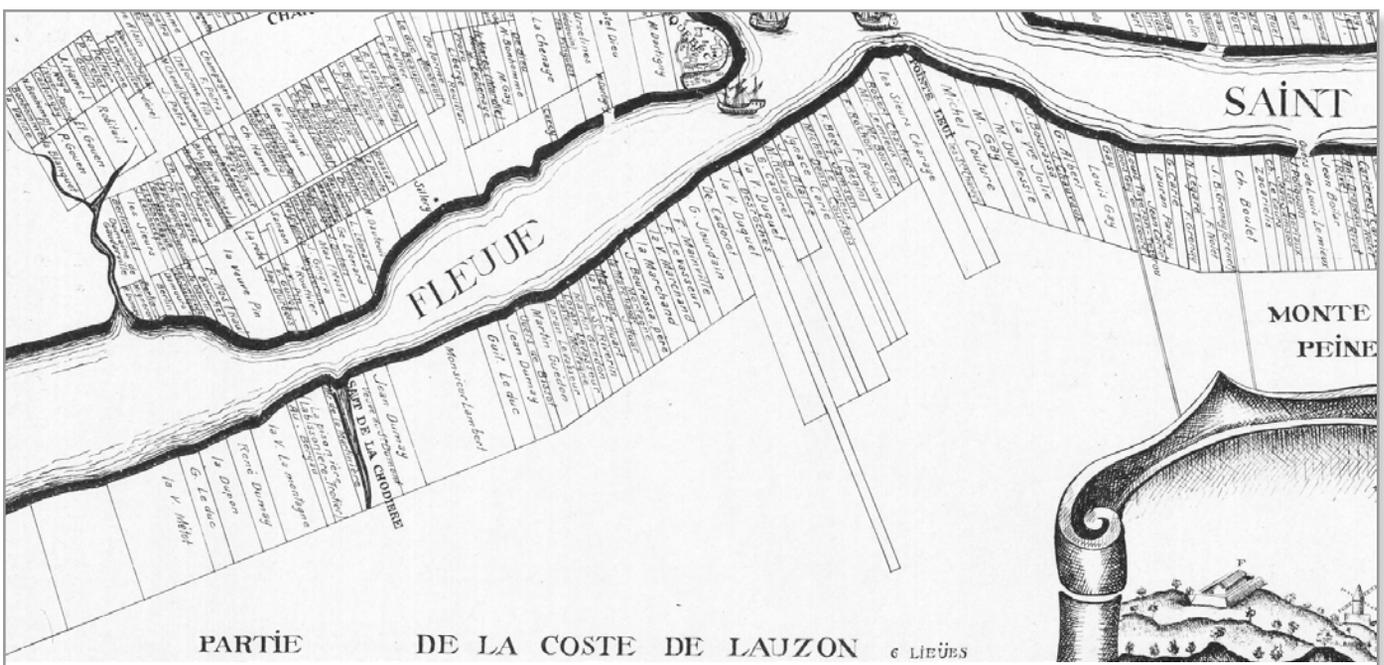
Les calculs de Roy et les miens nous amènent à un écart de 4,7 arpents. Dans les grandes lignes, on peut dire que Roy a omis de calculer les 6 arpents de *Mortagne* et de *la Marchand* (n° 35^x et 35^{xx}), d'une part, et qu'il a attribué 3 arpents de trop à Laurent Levasseur (n° 40-3), ce qui explique une différence de 3 arpents. L'écart qui reste, soit 1,7 arpent, peut s'expliquer principalement par l'ajout de 1 arpent à François Miville (n° 31), ou alors il peut être le résultat de plusieurs petits écarts, sur toute la largeur du secteur à l'étude, dus à des erreurs d'arpentage. Il faudrait faire des recherches beaucoup plus poussées pour pouvoir tirer des conclusions plus précises.

Par ailleurs, l'ajout de 1 arpent à François Miville et des 6 arpents attribués à *Mortagne* et à *la Marchand* expliquent que les terres de Jean Huard fils et de Jean Huard père *ne se trouvent plus à l'est* du chemin des Îles, mais qu'elles aient été «repoussées» *immédiatement à l'ouest* de ce chemin, ce que, dès le départ, je voulais confirmer.

7. *Contrat de concession par Jean de Lauzon, sous seing privé, aux Religieuses Ursulines, le 29 octobre 1650, et contrat d'agrandissement de la concession, le 4 mai 1654.*



Extrait de la Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France Mezuré très exactement en 1685-86 par le Sr de Villeneuve, Ingénieur du Roy, BnF, Gallica. La carte est orientée vers l'est et le secteur à l'étude est encerclé.



Extrait de la carte Gédéon de Catalogne, 1709, pour la région de la côte de Lauzon.
 Source : BAnQ Québec. P600,S4,SS2,D192-Q2



Extrait de la *Carte du gouvernement de Québec levée en 1709 par le sieur Gédéon de Catalogne*, BnF, Gallica.
Source : carte fournie par l'auteur.

Annexe

Le texte original de Roy a été généralement laissé tel quel. Les informations trouvées ailleurs dans son ouvrage sont reproduites en italique, en indiquant la page.

La contribution de l'auteur touche les passages en gras.

Les terres visées par cet article portent les numéros 23 à 41-6.

NDLR: Certaines données généalogiques ont été actualisées par le comité de rédaction en se basant sur les données tirées du *PRDH* ou du Fichier *Origine*. Elles sont soulignées dans le tableau.

Les premiers colons de la seigneurie de Lauzon du fief de La Martinière à la rivière Etchemin (174 arpents)

N ^{OS} DES TERRES 1723	1667	1681	1709	1723	ARPENTS DE FRONT
LAUZON (route l'Allemand)					
1	Jean Joly (1642-1691)	<u>Michel Lecours</u> (1642-1705)	<u>(Michel) Lecours</u> (1642-1705)	Michel Lecours (fils) (1684-1729)	1½
2			Louis Gay (1660-1744)	Louis Guay (1660-1744)	3
3	André Albert (La Roche) (1636-1684)	André Albert (1636-1684)	Jean Gay (1696-1756)	Jean Guay	2
4	André Albert (La Roche) (1636-1684)	Gabriel Samson (1643-1690)	<u>(Ignace) Guay</u> (1658-1714)	V ^e Ignace Guay Née Périne Samson	4
5	Guillaume-Albert (Lafontaine) (1635-1708)	Guillaume Albert (1635-1708)	G(uillaume) Albert (1635-1708)	V ^e (Guillaume) Albert Née Elyzabeth Hallé	5
5*	Jean Chauveau dit Lafleur (1635-1702)	Jean Chauveau (1635-1702)	J(acques) Chauveau (1668-1715)	Terre omise	(3)
6	<i>Georges Cadoret</i> (ct 9 nov. 1664, p. 184)		J(ean) Bourassa (fils) (1671-1746)	Jean Bourassa (fils) (1671-1746)	3
CÔTE GILMOUR					
7	<i>Hospitalières</i> (p. 184)	Jacques Samson (1647-1699)	Héritiers Samson	Étienne Samson (16...-1743)	3
8	<i>Théodore Sureau</i> (ct 15 août 1666, p. 271)	<i>Jean Joly</i> (ct 24 juin 1667, p. 271)	La V ^e (Jean) Jolie, née Marguerite Amyot (1656-1724)	Jean Joly (héritiers)	2
8*	Noël Pourveu-Lafortune (1640-1680)	Louis Bétureau	M. Duplessis (le seigneur)	le domaine, à ¼ de lieue (21 arpents) de La Martinière	3
9	Jean Guyet (1626-1694)	Jean Guay (Guyet) (1626-avant 1709)	M(ichel) Guay (1671-1752)	Michel Guay (1671-1752)	4
10	Guillaume Couture (1618-1701)	Guillaume Couture (1618-1701)	Michel (Joseph) Couture (1670-peut-être 1733)	Joseph Couture (1670-peut-être 1733)	5
11	<i>François Bisson</i> (ct 15 oct. 1648, p. 166)	Étienne Charest (1635-1699)	le sieur (Étienne) Charay	Geneviève Charest (1676-1750), fille d'Étienne Charest (I)	5
12	<i>Jean Durand dit Lafleur</i> (ct 17 oct. 1665, p. 192)	<i>Étienne Charest</i> (ct 13 déc. 1674, p. 192)	<i>Étienne Charest (I)</i> (p. 192)	Étienne Charest (II) (1676-1734) le seigneur	3

N ^{OS} DES TERRES 1723	1667	1681	1709	1723	ARPENTS DE FRONT
ARRIÈRE-FIEF SAINTE-ANNE (OU DES URSULINES) (9 x 160 arpents)					
13	<i>Robert Chartier</i> (ct 22 juil. 1665, p. 194)	Robert Chartier (1627-avant 1698)	Robert Chartier (1627-avant 1698)	Thomas (Chartier dit) Robert (1675-peut-être 1723)	2 × 30
14	<i>Gabriel Lemieux</i> (1665, p. 310)	Gabriel Lemieux (1615-1700)	Michel Lemieux (1673-1750)	Michel Lemieux (1673-1750)	2 × 30
14*	Théodore Sureau (1627-1677)	Thomas Gasse (1643-1702)	M. (le curé) Boucher	le sieur de LaRue (curé)	3 × 30
14**	Michel Buisson de St-Côme (1641-1702)	<i>Simon Rocheron</i> (1682, p. 412)	M. (le curé) Boucher (p. 412-413)	<i>le sieur de LaRue (curé)</i> (p. 413)	2 × 30
FIN DU FIEF SAINTE-ANNE (OU DES URSULINES)					
15	François Becquet (1625-1669)	<i>Simon Rocheron</i> (1634p. 98)	É(tienne) Rochon (1668-1703)	Jacques Morin-Beauséjour (1687-1757), époux de Charlotte Jean, veuve d'Étienne Rochon	3 × 40
16	Simon Rocheron (1634p. 98)	Simon Rocheron	É(tienne) Rochon (1668-1703)	Jacques Morin-Beauséjour (1687-1757), époux de Charlotte Jean, veuve d'Étienne Rochon / Jean Gély	2 $\frac{1}{4}$ × 40 3 $\frac{3}{4}$ × 40
17	Louis Bégin (1631-1708)	Louis Bégin (1631-1708)	F. Belin (<i>sic</i>)	Jean-Baptiste Bégin (16...- 1730)	3
LÉVIS (rue Saint-Omer)					
18	<i>Étienne Landron</i> (ct 1660, p. 404)	<i>Jacques Samson</i> (p. 404)	I(gnace) Samson (1676-peut-être 1726)	Jean-Baptiste Carié (1682-1749)	2 $\frac{1}{2}$
RUE DE BILLY Arrière-fief des Jésuites (11 arpents de front)					
19	<i>Martin Guedon</i> (, p. 201)		Michel Lemieux (1673-1750)	Michel Lemieux (1673-1750)	3 × 80
20	<i>Charles Courtois</i> (ct 10 juin 1668, p. 201)	Charles Courtois (1647-avant 1709)	Denis Courtois (1674-avant 1693)	Veuve (Denis) Courtois, née Barbe Arnaud	2 × 80
20*	<i>Charles Courtois</i> (ct 10 juin 1668, p. 201)	Charles Courtois	Ignace Carrier	<i>Ignace Carrier</i>	2 × 80
21	<i>Louis Duquet</i> (ct 10 juin 1668, p. 201)	<i>Pierre Loiseau</i> (ct 2 août 1676, p. 67)	Ignace Carié (1671-1765)	Ignace Carrier (1671-1765)	3 × 80
22	<i>Jean Halay</i> (p. 266)	Mathurine Vallet (voyez ci-après la terre 23)	J.-B. Alarie (Hallé) (1659-1726)	Jean-Bte Hallé (1659-1726)	1 × 40 (?)
RUE GUENETTE (Fin de l'arrière-fief des Jésuites)					
23	Jean Halay (ct 31 oct. 1660, p. 68)	Mathurine Vallet (1607- 1686), veuve de Jean Halay	Jean-Baptiste Hallé (1659-1726)	Jean-Baptiste Hallé (1659-1726)	2
23*			Voir 23**		
23**	Esther de Lambourg (4 $\frac{1}{2}$ arpents)	Ignace Gauthier	Louis Arnaud, par adjudication du 19 septembre 1709	Florent de La Cetièrre	4 $\frac{1}{2}$

N ^{OS} DES TERRES 1723	1667	1681	1709	1723	ARPENTS DE FRONT
RUE DESJARDINS					
24 et 25	Esther de Lambourg (4 $\frac{1}{2}$ arpents)	Anne Gauthier-Ragueneau	Georges Cadoret	Jean-Baptiste Duquet Louis Jourdain dit Saint-Louis	1 $\frac{3}{4}$ 2 $\frac{3}{4}$
RUE NAPOLÉON					
25*	Domaine	Denis Duquet (ct 14 avril 1671)	Anne et Catherine-Angélique Duquet	Anne Duquet-Parent et Catherine-Angélique Duquet-Maranda	1 $\frac{1}{4}$
ARRIÈRE-FIEF SAINT-VILMÉ (propriété des Hospitalières de 1670 à 1724) (8 × 160 arpents)					
26	Pierre Duquet (ct 28 nov. 1664)	Catherine Gautier, mère de Pierre et veuve de Denis Duquet	Héritiers de Pierre Duquet	Anne Duquet-Parent et Catherine-Angélique Duquet-Maranda	5
27	Jean Duquet dit Desrochers (ct 28 nov. 1664)	Catherine Gautier, pour son fils Jean Duquet dit Desrochers	La V ^e (de Jean) Duquet dit Desrochers, née Catherine-Ursule Amiot	Joseph Jourdain (1697-1756)	3
FIN DE L'ARRIÈRE-FIEF SAINT-VILMÉ					
28	Charles Sevestre (ct 20 juil. 1652)	Catherine Gauthier, veuve Denis Duquet	Héritiers de Charles Aubert de La Chesnaye	Anne Duquet-Parent et Catherine-Angélique Duquet-Maranda	5
28*	Ignace Sevestre (ct 20 juil. 1652)	Catherine Gauthier, veuve Denis Duquet	Héritiers de Charles Aubert de la Chesnaye	Anne Duquet-Parent et Catherine-Angélique Duquet-Maranda	3
SAINT-DAVID DE LAUBERIVIÈRE					
29	Georges Cadoret (1630-1711)	Georges Cadoret (1630-1711)	Georges Cadoret (1630-1711)	Héritiers de Georges Cadoret	4
29*	Jacques Miville	Alexandre Petit	Guillaume Jourdain	Guillaume Jourdain	3
30	Pierre Miville dit le Suisse (ct 28 oct. 1649)	Alexandre Petit	G(uillaume) Jourdain (1653-1724)	Guillaume Jourdain père (1653-1724)	4
FIEF MIVILLE, (4 arpents de front)					
31	François Miville (ct 28 oct. 1649)	François Miville (1632-1711)	F(rançois) Mainville (1632-1711)	Héritiers de François Mainville	4
FIN DU FIEF MIVILLE CÔTE PATTON					
31*	Toussaint Ledran	Françoise Morineau	Héritiers Morineau	Héritiers Morineau	3
32	Toussaint Ledran	Françoise Morineau	Héritiers Morineau	Héritiers Morineau	4
RUE LEVASSEUR (...)					
33	Jacques Cachelièvre (ct 28 déc. 1666)	François Marchand (ct 21 juin 1671)	Héritiers de François Marchand (p. 334)	Charles Marchand Louis Marchand	1 $\frac{1}{2}$ 1 $\frac{1}{2}$
EMBOUCHURE DU RUISSEAU AMYOT OU ROUGE (vis-à-vis de l'actuelle rue Levasseur)					
34	Charles Amiot (ct 18 août 1659)	François Marchand (1645-avant 1702)	la Marchand (née Madeleine Grosleau, veuve de François Marchand, remariée à Michel Maillou de Beaumont	Louis Marchand (1673-1749)	5

N ^{OS} DES TERRES 1723	1667	1681	1709	1723	ARPENTS DE FRONT
---------------------------------	------	------	------	------	------------------

RUE HALLÉ – L'ÉGLISE – CÔTE SAINT-DAVID
(rue Bourassa)

35	Jean-Baptiste Couillard de Lespinay (ct 21 janv. 1659)	Jean Bourasseau (1629-1718)	J(ean) Bourassa père (1629-1718)	François Bourassa (1687-1729)	4
35 ^x	Henri Brault dit Pomainville (ct 8 août 1677)	Henri Brault dit Pomainville (ct 8 août 1677)	Jean-Frs Dussault dit Mortagne (ct 1 ^{er} août 1694)	Héritiers de Jean-François Dussault dit Mortagne	3
35 ^{xx}	Noël Penaut dit le Picard (ct 1 ^{er} juin 1677)	François Marchand	Héritiers Marchand (la veuve est décédée)	Charles Marchand Louis Marchand	1½ 1½

CHEMIN DES ÎLES, DU PAVÉ ou DU PETIT-SAINT-HENRI, SAINT-TÉLESPHORE

36	Domaine	Henri Brault dit Pomainville (ct. 18 août 1669)	J(ean) Huard fils (1672-1751)	Jean Huard (fils) (1672-1751)	3
37	Jean Huard (vers 1641-1708) (ct 23 oct. 1673)	Jean Huard (vers 1641-1708)	Mathieu Huard (1 arpent) La veuve de Jean Huard (4 arpents)	Mathieu Huard La veuve Jean Huard, née Marie-Anne Amyot (1654-1737)	1 4

FIEF DES URSULINES (8 arpents de front)

37 ^x	Domaine des Ursulines	Antoine Dupré	Joseph Riverin	Mathieu Huard	4
37 ^{xx}	Domaine des Ursulines	Martin Gueudon	Martin Gueudon (1645-1716)	Catherine Leguay, qui loue à Jacques Huard	4

FIN DU FIEF DES URSULINES

38-1	Domaine de Lauzon	Sébastien Prouvereau (1623-p. 81) (ct 15 sept. 1669)	Laurent Levasseur	Louis Levasseur Pierre Dussault	1½ 1½
------	-------------------	--	-------------------	------------------------------------	----------

CHUTE DE LA RIVIÈRE À LA SCIE

39-2	Pierre Pouillard (1634-1703)	Pierre Pouillard (1634-1703)	(Jean-Frs) Dussault dit Lafleur-Mortagne (1668-1718)	Pierre Dussault (16...-1750)	3
40-3	Domaine de Lauzon	Laurent Levasseur	Laurent Levasseur (père)	Louis Levasseur	1
40-4		Laurent Levasseur (cité dès le 8 nov. 1670)	Laurent Levasseur (père)	Louis Levasseur	3,6
41-4	Jean de Launay (ct 16 déc. 1669)	Martin Gueudon (1645-1716)	Martin Gueudon (1645-1716)	Jacques Huard (1690-1757)	3
41-5	Pierre Duquet (ct 26 déc. 1669)	Martin Gueudon	Martin Gueudon (1645-1716)	Jacques Huard (1690-1757)	4
41-6	Embouchure de la rivière Etchemin : domaine	Concession à Geneviève Levasseur le 28 août 1699	Retour au domaine avant 1708	Domaine	5,4

RIVIÈRE DES ETCHEMINS

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

gabriel.huard@videotron.ca

mots de généa...

*Il savait sa généalogie, il connaissait ses aïeux sur le bout des doigts ;
mais il n'était pas sûr de son père. – Jules Renard.*



L'importance de la généalogie dans la société québécoise

Délia Fortin-Gobeil

L'auteure est une étudiante en V^e secondaire à l'école Joseph-François-Perrault. Dans le cadre de sa formation, elle doit réaliser un « projet personnel ». Elle a opté pour une recherche sur l'importance sociale et scientifique de la généalogie et sur des questionnements éthiques. Partant d'une définition de la généalogie, elle développe son essai de façon à couvrir tous ces aspects.

Pourquoi choisir un sujet aussi ringard comme la généalogie ?

Quand j'ai annoncé que j'avais choisi le thème de la généalogie pour mon projet de recherche de 5^e secondaire, on m'a regardée bizarrement et c'est tout à fait normal. Parmi tous les sujets tabous, polémiques et actuels que j'aurais pu choisir, pourquoi aurais-je décidé de parler d'un passe-temps de vieux ? J'aurais pu prendre un thème plus intéressant, comme la psychopédiatrie, l'évolution de la mode ou même le karaté. C'est exactement pour cela que j'ai choisi de parler de la généalogie : le grand public ne se rend pas compte à quel point l'étude du passé, des gens qui ont vécu avant nous, est importante, surtout dans une société moderne comme le Québec. On ne s'en rend peut-être pas compte, mais le Québec est une des sociétés les plus diverses de la planète et c'est une de ses forces dans un monde divisé par les guerres, la haine et les inégalités sociales.

Bref, j'ai choisi le thème de la généalogie pour mon projet personnel, car je veux démontrer que ce n'est pas juste un passe-temps de personnes âgées. Je soutiens que la recherche sur ses ancêtres est un atout dans notre société. Dans cet essai, je vais vous parler de l'importance de la généalogie sur les plans culturel et scientifique, ainsi que des enjeux éthiques que peut créer la recherche sur nos ancêtres dans une société moderne comme le Québec.

Résumé

Cet essai traitera de deux sujets principaux : l'importance de la généalogie pour la culture, l'importance de la généalogie pour la science. Finalement, je vais élaborer quelques réflexions sur la recherche de ses ancêtres dans une société moderne. Tout d'abord, avant d'aborder ces thèmes, il est primordial d'expliquer le concept de la généalogie aux lecteurs qui ne seraient pas familiers avec ce sujet.

La généalogie vient du grec *γενεά* (genea), « génération », et *λόγος* (logos), « connaissance ». Cette pratique a pour objet la recherche de sa parenté et de la filiation des individus. La généalogie est considérée comme une science auxiliaire de

l'histoire. Dans l'histoire, la généalogie a servi à plusieurs fins. Par exemple, au temps de la royauté, les gens aisés se servaient de la généalogie pour trouver des liens parentaux avec des membres de la royauté, afin d'acquérir certains privilèges de la noblesse, alors qu'aujourd'hui la généalogie est reconnue comme étant un passe-temps populaire chez les personnes retraitées.

La généalogie d'un individu ou d'une famille peut être faite par un généalogiste professionnel, c'est-à-dire par un individu qui pratique la généalogie comme profession, ou à titre personnel. Un arbre généalogique, la représentation de la généalogie ascendante ou descendante d'un individu, peut être réalisé de plusieurs façons : on peut faire ses recherches de manière ascendante, en cherchant les ancêtres d'un individu ; de manière descendante, en cherchant les descendants d'une personne ou d'un couple donné ; de manière matrilineaire, en considérant seulement les femmes, ou de manière patrilineaire, en considérant seulement les hommes.

La généalogie a pris beaucoup d'importance comme loisir avec l'arrivée des nouvelles technologies de communication. Aujourd'hui, plusieurs sites Internet, logiciels, revues et groupes ont été créés un peu partout au Québec et dans la francophonie pour faciliter la tâche aux généalogistes.

L'importance culturelle de la généalogie pour l'identité

La généalogie peut avoir des effets autant négatifs que positifs sur notre identité personnelle, mais aussi collective.

D'un côté, toutes les familles ont des squelettes dans leur placard, mais elles ne sont pas toutes aussi bonnes pour les dissimuler. Ces squelettes vont de l'anecdote cocasse à la révélation que vous auriez préféré ne pas savoir.

Historiquement, nous avons observé plusieurs de ces phénomènes intergénérationnels. Que ce soit en Espagne et en Irlande où on cachait les enfants des prêtres et des sœurs, pour des principes religieux, ou en Sardaigne, où l'on évite de révéler son histoire familiale par peur d'être victime d'une vendetta. Dans ces régions, on pratiquait la « généalogie muette »,

1. CAROSSO, Marinella. *La généalogie muette. Résonances autour de la transmission en Sardaigne*, Paris, CNRS Éditions/Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2006, 295 p.

c'est-à-dire que les antécédents généalogiques sont conservés secrets par peur de se mettre en danger ou simplement par honte. Cependant, ce phénomène n'existe que lorsque l'on parle de notre généalogie ascendante: on est fiers de parler de nos enfants et de nos petits-enfants, mais pas forcément de nos pères ou nos arrière-grands-pères. Par exemple, en 2017, le blogue de L'obs avec Rue89 a ouvert une rubrique intitulée Ne le dis à personne². Dans cette rubrique, on retrouve d'innombrables témoignages de secrets de familles et des histoires d'arbres généalogiques mensongers, de liaisons incestueuses, de drames amoureux, etc., sous des titres accrocheurs tels que: « La lettre du grand-père contenait un secret: *je ne le pardonnerai jamais, jamais, jamais* » ou « Au service client: *Il n'y a pas de doute. Vous n'avez pas le même père* ». Même le célèbre acteur Jack Nicholson³ a été victime d'un secret généalogique: élevé par ses grands-parents qu'il pensait être ses parents, il découvrit à l'âge de 37 ans que celle qu'il prenait pour sa sœur était en fait sa mère.

Ces témoignages prouvent que les tensions possibles issues de la généalogie sont tout aussi présentes que dans le passé et peuvent amener autant de conflits, quoique moins violents, qu'à l'époque des dynasties et des lignées royales, où l'on assassinait pour atteindre un plus haut rang de noblesse ou d'importance.

D'un autre côté, même s'il est vrai que les recherches généalogiques peuvent avoir des effets néfastes sur les relations entre certains individus ou groupes culturels, je pense que ce risque est minime comparé à ce que la généalogie peut apporter comme impacts bénéfiques sur une société moderne comme le Québec.

Comme on le sait, la société québécoise est une des plus diversifiées du continent en raison de la forte immigration, que ce soit lors de la colonisation avec les Filles du roi, par exemple, ou lors de la grande famine d'Irlande ou encore maintenant avec le mouvement migratoire créé par l'intensification des conflits au Moyen-Orient. Je trouve que dans une société aussi multiculturelle que la société québécoise, on se doit de connaître nos origines, surtout avec la remontée de l'extrême droite, de la xénophobie et du racisme. Connaître et reconnaître son ascendance nous aide à être plus ouverts d'esprit, à accepter que nous soyons tous différents et qu'un Québécois « de souche », mis à part les autochtones, ça n'existe pas. La multiculturalité du Québec remet en cause l'identité québécoise. Est-ce que c'est d'être né au Québec? De posséder les mêmes valeurs? Est-ce qu'il y a un délai requis avant d'être considéré « québécois »?

Je crois que la généalogie peut nous permettre de répondre à ces questionnements. Aucun Québécois n'a qu'une seule identité. Aucun Québécois n'est québécois à 100 %. Chaque

Québécois possède plusieurs origines. Chaque Québécois a connu dans sa généalogie un « métissage » avec une autre nationalité. Par exemple, avec les vagues d'immigration que j'ai nommées précédemment, presque chaque Québécois est en partie (infime peut-être, mais toujours présente), soit autochtone, soit irlandais⁴, soit écossais, soit américain, soit britannique et j'en passe⁵. Si l'on arrive à faire connaître leurs ancêtres à davantage de Québécois, peut-être serions-nous capables de rendre les sociétés plus tolérantes et ouvertes envers les étrangers et moins apeurées par ceux qu'on appelle immigrants, ces gens qui sont souvent considérés comme dangereux parce qu'ils ont osé traverser des lignes imaginaires dessinées il y a de ça des générations et des générations?

Pour conclure, la généalogie, même si elle peut avoir des effets négatifs sur certains individus, est un aspect primordial au bon fonctionnement de notre société, car elle éclaire les consciences et ouvre les esprits. La recherche de nos ancêtres prouve que les Québécois de « souches » n'existent pas, dû aux vagues d'immigrations que notre territoire connaît depuis la colonisation et du métissage avec les autochtones. Reconnaître que chaque Canadien est un mélange de plusieurs ancêtres d'origines différentes nous aide à contrer le racisme et la discrimination.

L'importance scientifique de la généalogie

Le premier aspect auquel on pense, quand on associe généalogie et science, est la génétique. Ce domaine d'études concerne l'hérédité et la transmission des gènes au fil des générations. Même dans cette science spécialisée, la généalogie amateur peut jouer un grand rôle. Parlons maintenant des découvertes qu'ont faites les scientifiques grâce aux travaux généalogiques de trois communautés religieuses anabaptistes nord-américaines: les amish, les huttérites et les mormons.

Tout d'abord, parlons un peu de ces mouvements religieux en commençant par les amish. Cette branche de l'Église mennonite, à son tour branche de l'Église catholique romaine, a été fondée en Alsace en 1693 par Jakob Amman, un des leaders du mouvement religieux anabaptiste. Cette communauté religieuse se caractérise par un courant de pensée très conservateur, tant au niveau de l'apparence que de l'idéologie. Par exemple, ce qui la distingue des autres religions mennonites sont ses habitudes vestimentaires traditionnelles et son rejet des avancées technologiques. Elle tient beaucoup aux valeurs traditionnelles: la plupart des membres de cette communauté parlent un dialecte allemand assez proche du suisse allemand appelé allemand de Pennsylvanie, à cause de la forte concentration d'amish dans cette région d'Amérique du Nord. Les amish refusent, à part en cas d'urgence, d'avoir recours à la médecine moderne; ils préfèrent la naturopathie et la réflexologie, deux

2. L'OBS, « Ne le dis à personne », www.nouvelobs.com/rue89-ne-le-dis-a-personne/. Consulté le 21 octobre 2019.

3. Gazette histoire généalogie, « Aïe mes ancêtres! La généalogie à nos risques et périls », <https://histoire-genealogie.com/Aie-mes-ancetres-La-genealogie-a-nos-risques-et-perils>. Consulté le 18 janvier 2018.

4. L'Encyclopédie canadienne, « Canadiens irlandais (Irlando-Canadiens ou Canadiens d'origine irlandaise) », www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/irlandais. Consulté le 26 janvier 2018.

5. Fichier *Origine*, « Historique », www.fichierorigine.com/Historique.pdf. Consulté en avril 2005.

formes de pratiques pseudo-scientifiques utilisant des ingrédients 100 % naturels. De même, ils se distinguent par leur mode de vie stricte: au sein de la même communauté, où ils sont exposés au même environnement, où ils mangent selon un régime traditionnel allemand, où il n'y a ni cigarettes ni contraception et une consommation d'alcool occasionnelle. De plus, dans cette communauté, comme chez les mormons, les pasteurs des colonies entretiennent des registres généalogiques qui contiennent tous les mariages, les naissances et les décès depuis plusieurs siècles. Les scientifiques étudient les amish depuis le début des années 1960, après que David Krusen⁶ eut observé une forte fréquence d'une forme d'achondroplasie, plus communément appelée nanisme, chez les amish. Avec leurs quelque 275 000 membres dans plus de 30 états américains, leurs registres généalogiques extensifs, leur haut coefficient de consanguinité et leur faible mobilité en tant que population, les généticiens se sont vite aperçus qu'étudier les amish avait de nombreux avantages. Une des premières maladies que l'on a découverte chez eux est l'hypoplasie cartilagineuse, dit HCC, une condition récessive liée au nanisme et associée au taux élevé de développement de lymphomes et de leucémies.

Ensuite viennent les huttérites, une autre religion anabaptiste née au XVI^e siècle surtout présente dans les Prairies du Canada. Ses membres vivent dans des communautés agricoles fermées, car ils croient que la vie en milieu rural leur permet de sauvegarder leur société. Contrairement aux amish, les huttérites ne rejettent pas totalement les progrès technologiques. Durant des années, Sherman Elias, professeur d'obstétrique, de généalogie et de génétique clinique, a prélevé des échantillons de sang d'hommes, de femmes et d'enfants huttérites. Les nombreux pedigrees et répertoires médicaux des huttérites, en plus des études menées sur leurs échantillons sanguins, ont permis de mieux comprendre la génétique de conditions telles que le diabète, l'asthme, le cancer du sein et des fausses couches à répétition.

Enfin viennent les mormons, les membres de l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours, plus communément appelée Église mormone. Cette branche de l'Église catholique est la plus populaire en Amérique du Nord, notamment aux États-Unis, avec ses quelque 16 millions de membres répartis dans 176 pays, mais elle est aussi la plus jeune, avec moins de 200 ans d'existence. Les valeurs des mormons sont beaucoup axées sur la famille et c'est la seule des trois religions que je viens de nommer qui ne demande pas à ses membres de vivre dans des communautés coupées du reste de la population. Selon le généticien Ray Gesteland, professeur à l'université de l'Utah et diplômé en biochimie de Harvard, plus de gènes de maladies humaines ont été retrouvés en Utah que dans tout

autre endroit dans le monde. Pourquoi? Eh bien, la réponse est simple: c'est à cause de la base de données sur la population de l'Utah, du registre de cancer de l'Utah et des quelque 185 000 registres généalogiques fournis par la Mormon Family History Library. Grâce à ces données généalogiques, les généticiens de l'Université de l'Utah ont pu mener plusieurs investigations génétiques, notamment sur le cancer. Par exemple, en 1990, le généticien Mark Skonlick a utilisé des pedigrees et des registres médicaux provenant de la communauté mormone pour fonder une entreprise de diagnostic médical, Myriad Genetics. Cette entreprise a pu identifier et isoler des gènes causant les cancers du sein et des ovaires.

Plus près de chez nous, il y a le fichier BALSAC⁷ de l'Université du Québec à Chicoutimi qui étudie depuis quarante-cinq ans la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean en partenariat avec l'Université Laval, l'Université McGill et l'Université de Montréal. Le premier but de ce registre était d'échantillonner la population saguenéenne et jeannoise du début de la colonisation jusqu'au début de la recherche, en 1971, à partir de plus de 600 000 actes de baptêmes, de mariages et de décès. Au cours des années, le programme s'est étendu au reste de la province grâce au jumelage de l'entièreté des actes de mariage de la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui. Les recherches du fichier BALSAC sont utilisées par des chercheurs d'ici et d'ailleurs dans des domaines d'études tels que la génétique des populations, l'épidémiologie génétique, la démographie, la géographie, la sociologie et l'histoire.

En dernier lieu, si vous voulez que je vous donne un exemple qui vous touche de plus près, je peux vous parler des conseillers en génétique. Les conseillers en génétique sont des professionnels de la santé hautement qualifiés qui travaillent avec d'autres médecins ou spécialistes de la santé afin d'émettre un diagnostic et donner des renseignements sur une maladie et son caractère héréditaire à un ou plusieurs individus de même parenté. La plupart du temps, les conseillers en génétique se servent de l'arbre généalogique et de l'historique médical familial d'un individu pour évaluer le risque qu'une pathologie se transmette d'une génération à l'autre. Cette méthode de recherche est souvent plus efficace que la réalisation de tests génétiques à cause du manque de données pour soutenir les résultats des tests d'ADN⁸.

Pour conclure, deux points peuvent être retenus de cette partie de mon essai. Le premier est que les conditions génétiques peuvent être déduites à partir de registres familiaux et par la suite confirmées par une analyse du génome. Le deuxième, sur lequel j'aimerais insister davantage, c'est-à-dire que connaître son passé permet de protéger son futur⁹. C'est pour ces deux raisons que la généalogie mérite d'être reconnue comme une vraie science plutôt que comme un passe-temps de

6. GOODMAN, Alan H. et al. *Genetic Nature/Culture: Anthropology and Science Beyond the Two-Culture Divide*, Berkeley, University of California Press, 2003, p. 43-48.

7. Université du Québec à Chicoutimi, « Fichier BALSAC », <http://balsac.uqac.ca/>. Consulté le 7 septembre 2019.

8. ANNAS, George, et Sherman ELIAS. *Genomic messages: How the Evolving Science of Genetics Affects Our Health, Families, and Future*, New York, 2015, p. 26.

9. *Ibid.*, p. 30.

personnes âgées, dans une société changeante où la médecine fait de plus en plus d'avancées et où de plus en plus de maladies peuvent être facilement diagnostiquées.

Questionnements éthiques

Bien entendu, la généalogie et la recherche de ses ancêtres soulèvent plusieurs questionnements et controverses, dans une société où la valeur des données personnelles a dépassé celle du pétrole.

Il y a longtemps que la communauté scientifique travaille sur le séquençage du génome humain et sur la prévention de certaines maladies héréditaires, comme l'Alzheimer et le Parkinson. Mais depuis quelques années, l'industrie de l'analyse génomique a explosé. Avec la baisse des prix et la montée en intérêt de la généalogie dans la conscience des Canadiens et Canadiennes, on a pu observer une démocratisation des analyses génétiques. Auparavant, l'accessibilité de ces examens était réduite aux plus fortunés, avec des coûts de plus de 500 \$ US. Aujourd'hui, avec des prix variant de 120 \$¹⁰ à 700 \$¹¹, les tests d'ADN sont accessibles à presque toute la population canadienne.

Bien que la popularisation de ces tests était vue comme une chose plutôt anodine par la population en général au début des années 2010, aujourd'hui, à l'apogée de la deuxième décennie du XXI^e siècle, les sentiments à l'égard de compagnies comme *23andMe*, *Ancestry* et *EasyDNA* commencent à changer, et ce pour le pire. La population commence à se demander où vont ces données dites «intimes», elle se demande si les tests fournis par ces compagnies pourraient contenir des résultats erronés, c'est-à-dire des maladies qui n'ont pas été repérées par les tests ou des maladies non présentes ayant été diagnostiquées par les tests. Ces inquiétudes se font de plus en plus grandes dans des pays comme le Royaume-Uni où le gouvernement cherche à agrandir sa base de données génétiques afin de prévenir les maladies transmises génétiquement et d'offrir des soins de santé personnalisés. De plus, dans certains pays tels les États-Unis, où les citoyens comptent sur des compagnies d'assurances privées pour abaisser les coûts de certains traitements, ces compagnies ont commencé à exiger des individus ayant subi des tests génétiques de fournir leurs résultats¹². Cela signifie que certaines personnes pourraient se trouver à risque de perdre leur assurance maladie ou leur assurance-vie, car les assureurs cherchent à couvrir les individus moins à risque d'être affectés par des conditions génétiques héréditaires pour des raisons financières.

Ainsi présenté, on a l'impression d'avoir affaire à une bonne utilisation des avancées scientifiques: après tout, à

une époque où il y a de plus en plus de maladies graves soignables, on ne devrait pas se priver d'utiliser la génétique comme moyen de dépistage. Pourtant, ce sujet est l'instigateur de plusieurs débats. Certains défendent l'industrie du séquençage génomique en vantant que plus les tests sont utilisés, plus les résultats seront précis et plus il sera facile de diagnostiquer et traiter certaines maladies héréditaires. Dans un autre ordre d'idée, certains pensent qu'un séquençage de masse aurait des effets négatifs sur la société¹³: «et si je reçois un faux diagnostic?», «et si j'ai une maladie comme l'Alzheimer, est-ce que je veux forcément le savoir?», «et si les laboratoires décident de vendre mes données génétiques au gouvernement ou à la police?», «et si certaines personnes font face à de la discrimination à cause de leur bagage génétique?». Bien sûr, les opinions diffèrent d'un côté à l'autre du spectre; certains seraient prêts à entreprendre une analyse génétique si la compagnie pouvait fournir des preuves que les résultats ne sont pas falsifiés, etc.

Pour conclure, la recherche de nos ancêtres entraîne beaucoup de débats éthiques depuis la démocratisation des analyses d'ADN. Les compagnies telles que *EasyDNA*, *23andMe* et *Ancestry* ont explosé dans les dernières années et font face à plus en plus de critiques, notamment sur leur politique de confidentialité et la précision des résultats. Dans une ère où les données personnelles ont plus de valeur que le pétrole, il est normal de se poser des questions sur la destination de ces données intimes et il est important de demander à ces entreprises d'éclaircir leurs contrats de confidentialité afin de fournir des réponses claires et précises à ces questions qui divisent notre société.

Conclusion

Pour conclure, la généalogie est importante et ne devrait pas seulement être considérée comme un passe-temps pour personnes âgées. La connaissance de ses ancêtres nous permet de voir à quel point la société québécoise est diversifiée et que toute cette haine et ce racisme contre certains groupes d'immigrants n'ont pas lieu d'être. Plus les gens vont comprendre ce concept et plus on explorera nos origines, plus notre population sera ouverte d'esprit et tolérante. La connaissance de ses antécédents médicaux, qui passe directement par la compréhension de son histoire ancestrale, ainsi que les registres généalogiques ont toujours aidé les généticiens, les médecins généralistes et les scientifiques à identifier, diagnostiquer et comprendre la provenance, les symptômes et le fonctionnement de plusieurs maladies héréditaires telles que le cancer, le nanisme, le diabète et l'asthme. Finalement, la généalogie est importante dans notre société, car elle suscite plusieurs débats, notamment avec l'arrivée des tests génétiques abordables.

10. Ancestry, «AND», www.ancestry.ca/?lcid=3084. Consulté le 11 décembre 2019.

11. *The Spectator*, «The future of your health could soon be in the NHS's hands», www.spectator.co.uk/2019/02/the-future-of-your-health-could-soon-be-in-the-nhss-hands/. Consulté le 2 février 2019.

12. CNBC, «4 Risks consumers need to know about DNA testing kit results and buying life insurance», www.cnbc.com/2018/08/04/4-risks-consumer-face-with-dna-testing-and-buying-life-insurance.html. Consulté le 9 août 2018.

13. Radio-Canada, «Connaître ses origines ancestrales, vraiment?», <https://ici.radio-canada.ca/nouvelles/special/2016/9/adn/adn-tests-genetiques-origines-ancestrales.html>. Consulté le 11 décembre 2019.

SOURCES ADDITIONNELLES

- ANNAS, George, et Sherman ELIAS. *Genomic messages: How the Evolving Science of Genetics Affects Our Health, Families, and Future*, New York, 2015, 287 p.
- ARCHASSAL, Pierre-Valéry. *Généalogie d'aujourd'hui*, Paris, Hachette, Loisirs, 2008, 287 p.
- AUGUSTINS, Georges. « À quoi servent les terminologies de parentés? », *L'Homme*, n° 154-155, avril-septembre 2000, p. 573-598.
- CHALINE, Jean. *Généalogie et Génétique La saga de l'humanité: Migrations, Climats et Archéologie*, Paris, Éditions Ellipses, 2014, 471 p.
- EDILIVRE, *Comment écrire un essai?*, www.edilivre.com/comment-ecrire-un-essai/#.XXw8GndFw2z. Consulté le 20 janvier 2015.
- Fichier *Origine*, www.fichierorigine.com. Consulté le 1^{er} novembre 2019.
- FORTIN-GOBEIL, Délia. Entrevue avec Jeannine Fortin, le 7 septembre 2019.
- FORTIN-GOBEIL, Délia. Entrevue avec Paulette Leclerc, le 5 octobre 2019.
- FORTIN-GOBEIL, Délia. Entrevue avec Madeleine Desmeules, le 20 octobre 2019.
- GOODMAN, Alan H. et autres. *Genetic Nature/Culture: Anthropology and Science Beyond the Two-Culture Divide*, Berkley, University of California Press, 2003, 311 p.
- HARVEY, Fernand. « La généalogie et la transmission de la culture: une approche sociologique », *Les cahiers des dix*, n° 59, Québec, Éditions Laliberté, p. 285-305.
- Institut canadien d'information sur la santé, « Conseillers en génétique », www.cihi.ca/fr/conseillers-en-genetique. Consulté le 26 mai 2016.
- *L'Encyclopédie canadienne*, « Amish », <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/amish>. Consulté le 16 décembre 2013.
- *L'Encyclopédie canadienne*, « Hutterites au Canada », www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/hutterites-1. Consulté le 21 octobre 2019.
- *L'Encyclopédie canadienne*, « Église mormone », www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/eglise-mormone. Consulté le 10 mars 2015.
- MOALEM, Sharon. *Héritité, comment influencer sur son héritage génétique*, Paris, Guy Trédaniel Éditeur, 2016, 302 p.
- MORANGE, Michel. *Une histoire de la biologie*, Paris, Éditions Points, Sciences, 2016, 389 p.
- SAULNIER, Jean. *Faire sa généalogie par Internet – Mode d'emploi: Trouver ses origines de chez soi, facilement et gratuitement*, Hericy, Éditions du puits fleuri, Gestion & Organisation, 2013, 150 p.
- Société de généalogie de Québec, *Historique et mission*, www.sgg.qc.ca/a-propos/la-societe/historique-et-mission. Consulté le 22 octobre 2019.
- Université Laval, *Réalisation de l'essai: guide méthodologique*, www.ftsr.ulaval.ca/fileadmin/theo/fichiers/etudiants/services-etudiants/guides-formulaires/guide-essai.pdf. Consulté en novembre 2006.
- WEITZMAN, Jonathan, et Matthew WEITZMAN. *Génétique en 30 secondes: Les 50 découvertes fondamentales en génétique, expliquées en moins d'une minute*, Montréal, Éditions Hurtubise, 2017, 160 p.
- Wikipédia, « Lois de Mendel », https://fr.wikipedia.org/wiki/Lois_de_Mendel. Consulté le 9 septembre 2019.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : fortindelia1@gmail.com



Capsule clio-généalogique : 1620 — Naissance d'Hélène Desportes

Hélène Desportes, fille de Pierre et Françoise Langlois, serait le premier enfant blanc, né vivant, dans la vallée du Saint-Laurent. Elle serait née en 1620 et elle est décédée en 1675. Elle s'est mariée en premières noces avec Guillaume Hébert, fils de Louis et Marie Rollet, en 1634 et s'est remariée en 1640 avec Noël Morin après être devenue veuve en 1639. L'année de sa naissance probable, 1620, marque également le retour de Samuel

de Champlain accompagné de sa femme Hélène Boullé. Ce dernier couple n'est cependant pas reconnu pour sa contribution à la démographie canadienne.

De 1604 à 1627, la Nouvelle-France aurait vu la naissance que de sept enfants d'origine canado-européenne.

Sources :

[http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2657505?docsearchtext=bulletin de recherches historiques 1942;](http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2657505?docsearchtext=bulletin%20de%20recherches%20historiques%201942;)

www.biographi.ca/fr/bio/desportes_helene_1F.html.

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.



Marie Morin, fille de Noël et Hélène Desportes, de son deuxième mariage. Maison Saint-Gabriel – Congrégation de Notre-Dame. www.biographi.ca/fr/bio/morin_marie_2F.html.



Au fil des recherches

Daniel Fortier (6500)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Cette rubrique vise à faire état des thèses de doctorat ou des mémoires de maîtrise réalisés par des étudiantes et des étudiants inscrits dans les universités au Québec. On fait écho également à certains articles publiés dans les revues scientifiques. Le contenu de ces travaux peut s'avérer une source importante de renseignements pour les généalogistes. Nous espérons que ces recensions permettront aux lecteurs de *L'Ancêtre* d'être à l'avant-garde de l'information, les résultats de certaines études se matérialisant parfois en publications destinées au grand public.

Femmes d'affaires : la généalogie au service des anachronismes historiques ?

Dans le cadre de la série des conférences mensuelles de la Société de généalogie de Québec, M^{me} Mona Andrée Rainville¹ nous entretenait, le 18 septembre dernier, des « Femmes d'affaires de la Nouvelle-France ». S'appuyant sur une documentation concernant plusieurs centaines d'individus, M^{me} Rainville brossait un tableau statistique² de ces femmes qu'elle qualifie d'affaires³. Notons simplement que sa définition de « femmes d'affaires » semble très étendue tout comme l'était la période couverte par son analyse.

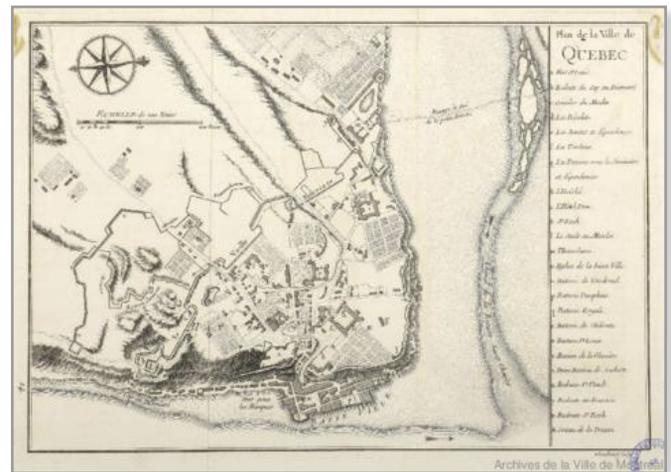
Il en va tout autrement pour le récent mémoire de maîtrise produit par Marie-France Prévost.

PRÉVOST, Marie-France. *Le recensement de Québec de 1744 : une fenêtre sur le travail des femmes au Canada sous le régime français*⁴.

Les ambitions de M^{me} Prévost s'avèrent tout autres et paraissent bien modestes. En effet, contenue dans le temps et l'espace, la population de femmes étudiées ne s'élève qu'à 23 personnes.

En 1744, Joseph-André-Mathurin Jacrau⁵ (vers 1698–1772), curé de la paroisse Notre-Dame-de-Québec, entreprend un recensement de ses paroissiens⁶. Dans son recensement, le curé Jacrau note plusieurs informations concernant ses

ouailles, dont la profession pratiquée par celles-ci. Dans le cas des femmes mariées cependant, le nom de ces dernières est suivi souvent d'un *sibyllin* et finalement très peu explicite sa *femme* (sous-entendu femme du chef de famille en titre).



Plan de la ville de Québec – [1744] par Jacques-Nicolas Bellin.
Source : Ville de Montréal, Section des archives, CA M001, BM005-3-D05-P016.
<https://archivesdemontreal.ica-atom.org/plan-de-la-ville-de-quebec-1744>

1. M^{me} Rainville a été lauréate du prix Percy-Foy de la Société généalogique canadienne-française en 2016.
2. Nous n'avons malheureusement pas pris de notes lors de la conférence ; nous nous bornons donc à un résumé plus que succinct et nous renvoyons le lecteur à un livre dont la publication a été annoncée par l'auteur.
3. Dans la publicité accompagnant cette conférence, on mentionne que le sujet est : *Enseignantes, soignantes, mécènes fondatrices, recruteuses, ambassadrices, sages-femmes, notaires, chirurgiennes, truchements, exploratrices, voilà autant de rôles tenus par nos pionnières trop souvent passés sous silence par une historiographie réductionniste qui confine les femmes à la domesticité et à la maternité. Qu'en est-il de celles qui ont tenu commerce, monté des sociétés, fondé des manufactures, organisé le financement d'entreprises, fait venir de la main-d'œuvre, nolisé des navires, initié un commerce transatlantique ?*
4. PRÉVOST, Marie-France. *Le recensement de Québec de 1744 : une fenêtre sur le travail des femmes au Canada sous le régime français*, mémoire de maîtrise, Département d'histoire, Université de Sherbrooke, septembre 2019. <http://hdl.handle.net/11143/15988>.
5. www.biographi.ca/fr/bio/jacrau_joseph_andre_mathurin_4F.html.
6. Recensement nominal de la ville de Québec et de sa banlieue, commencé en septembre 1744, de tous les paroissiens catholiques, ce qui à cette époque devait exclure évidemment peu de personnes. Voir *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1939-1940*. <http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2276309?docsearchtext=rapport%20de%201%27%20r%20ch%20v%20i%20s%20t%20e%20d%20e%20l%20a%20p%20r%20o%20v%20i%20n%20c%20e%20d%20e%20q%20u%20e%20c%203%20a%209%20b%20e%20c>

Sur les 1481 femmes⁷ de plus de 16 ans, seulement 23 déclarent alors une profession. C'est à partir de cette source que M^{me} Prévost entend en apprendre plus sur le travail des femmes de cette époque.

Le mémoire est divisé en trois chapitres: le premier vise à présenter la population de Québec en 1744; il indique les différents métiers et donne un portrait général des femmes présentes au recensement. Le second chapitre s'intéresse à la famille de ces femmes, à leur situation socioéconomique, à leur parcours social et professionnel à travers leurs mariages et remariages. Finalement, un dernier chapitre se concentre sur l'entrepreneuriat et l'activité économique des femmes, les procurations qu'elles reçoivent et leur présence devant la justice. Ce chapitre se termine par la description du parcours de quatre femmes⁸.

Il serait hasardeux, et injuste, de tenter de résumer ce mémoire d'autant plus que, de l'aveu même de l'auteure, la faible taille de la population étudiée rend difficiles des conclusions robustes. On y retrouve évidemment des tableaux indiquant certaines caractéristiques socioéconomiques de ces femmes (état matrimonial, âge, nombre d'enfants), sans nécessairement être en mesure de noter ce qui les distingue de l'ensemble des femmes.

Les mémoires de maîtrise, produits dans un contexte universitaire, sont souvent une source intéressante de discussions de la problématique. Toujours un passage obligé dans ce genre d'exercice scolaire, ils nous en disent en effet beaucoup sur l'état des réflexions sur un sujet.

Ainsi, dans son introduction, M^{me} Prévost fait état des différentes thèses historiques concernant la situation de la femme en Amérique du Nord, et en Nouvelle-France en particulier. Les études se sont d'abord concentrées sur des femmes exceptionnelles. Par la suite, les recherches se sont orientées vers des études de groupes socioprofessionnels (les domestiques, les sages-femmes et les couturières).

On passe également d'une vision d'un âge d'or du statut de la femme (hypothèse de la *femme favorisée* avant l'ère de l'industrialisation) à une pensée plus nuancée où, sans être favorisées, les femmes de la Nouvelle-France ne sont pas non plus totalement dépendantes.

Il n'est pas de notre propos de discuter plus longuement ici⁹ de ces différentes visions, mais bien de souligner les parallèles étroits entre les approches historique et généalogique.



M^{gr} Henri-Marie Dubreil de Pontbriand (1708-1760)

Sixième évêque de Québec, 1741-1760

Anonyme (Ateliers des Sœurs Ursulines, Québec), 1749

Collection Archevêché de Québec

Photo : Dachowski Photography

© Archives de l'Archidiocèse de Québec.

Outre l'utilisation de sources primaires similaires (recensements, actes notariés, registres), on voit fréquemment des historiens, au même titre que les généalogistes, se prêter à des analyses sur des individus. Qualifiée de microhistoire¹⁰, cette approche s'intéresse plus aux cheminements individuels, censés refléter la situation d'une époque, qu'à l'examen des grands mouvements politiques, sociaux ou économiques.

Ce type de démarche historique rappelle les histoires de famille¹¹ chères aux généalogistes. Cependant, en l'absence de documents personnels intimes ou de témoignages de la main propre des individus, il est toujours hasardeux de prêter des intentions ou des opinions à ceux-ci. Nous ignorons souvent comment ces personnes se percevaient elles-mêmes. Pêché mignon chez le généalogiste, le danger est plus grave pour l'historien qui élabore une théorie à partir de cas individuels¹².

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

fortierdanielsq@gmail.com

7. Les religieuses sont exclues du recensement. Exception faite des religieux des deux sexes, on compte 5051 personnes à Québec au recensement de 1744. Ce nombre inclut les hommes et les femmes de même que les enfants. En comptant ces derniers, il y avait 2458 personnes de sexe masculin et 2587 femmes; 6 personnes sont de sexe indéterminé.

8. Marie-Angélique Demers (tonnelière), Marie-Anne Aubuchon (boulangère), Françoise Boucher de Boucherville (négociante), Marie-Hélène Lemieux (cabaretière).

9. Nous renvoyons le lecteur intéressé aux pages 5 à 19 du mémoire. PRÉVOST. *Op. cit.*

10. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Microhistoire>.

11. À distinguer de l'histoire de la famille. https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_famille.

12. Nous renvoyons également le lecteur à la dernière édition de la revue *Argument*, vol. 22, n° 1, automne-hiver 2019-2020, 134 p. (*La mémoire mise à mal. Faut-il déboulonner nos statues?*), portant sur les dangers de la « conception présentiste » de l'histoire.



Paléographie

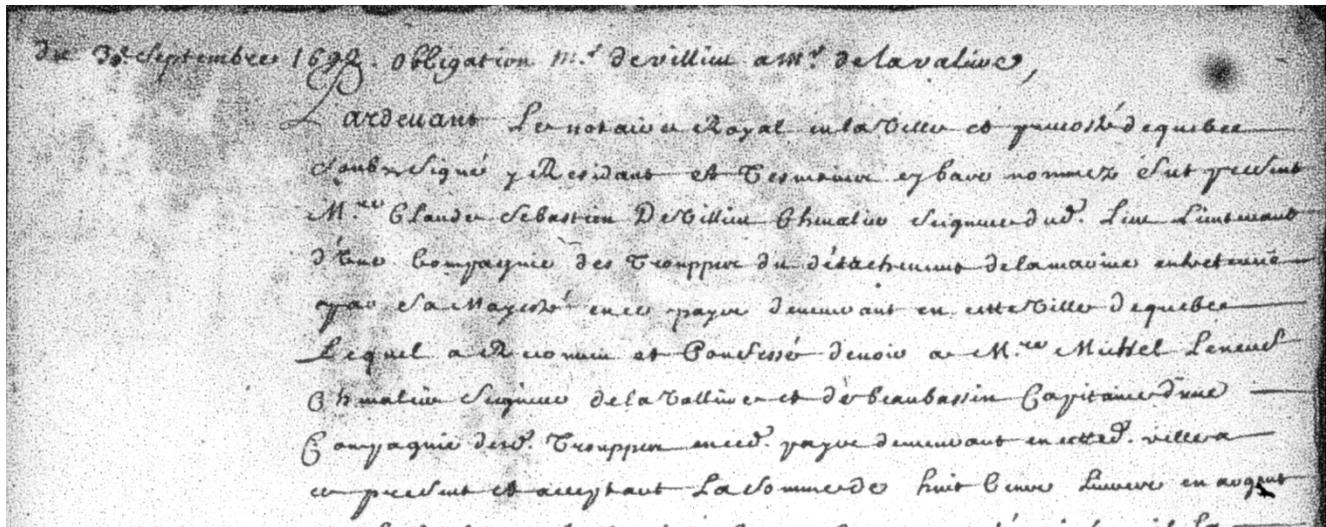
Lise St-Hilaire (4023)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Pour les trois prochaines chroniques, nous nous pencherons sur un document du notaire royal Louis Chambalon.

Le 30 septembre 1692. obligation m.^r devillieu am.^r delavaliere,

Premier extrait



Transcription intégrale

- 1 obligation m.^r devillieu am.^r delavaliere,
- 2 **Pardevant** Le notaire Royal en la ville et prevosté de quebec
- 3 Soubz Signé y Residant Et Tesmoins cy bas nommez fut present
- 4 M.^{re} Claude Sebastien Devillieu Chevalier Seigneur dudit Lieu Lieutenant
- 5 d'une Compagnie des Troupes du détachement delamarine entretenüe
- 6 par Sa Majesté en ce pays demeurant en cettville de quebec
- 7 Le quel a Reconneu et Confessé devoir a M.^{re} Michel Leneuf
- 8 Chevalier Seigneur de la valliere et de beaubassin Capitained'une
- 9 Compagnie desd' Troupes enced' pays demeurant en cetted' Villea
- 10 ce present et acceptant La Sommede huit Cens Livres en argent

Transcription corrigée

- 1 Obligation Monsieur de Villieu à Monsieur de la Vallière.
- 2 **Par devant** le notaire royal en la ville et prévôté de Québec
- 3 Soussigné, y résidant et témoins ci-après nommés, fut présent
- 4 Messire Claude Sébastien de Villieu, chevalier et seigneur dudit lieu, lieutenant
- 5 d'une compagnie des troupes du détachement de la marine, entretenue
- 6 par Sa Majesté en ce pays, demeurant en cette ville de Québec,
- 7 lequel a reconnu et confessé devoir à Messire Michel Leneuf,
- 8 chevalier et seigneur de la Vallière et de Beaubassin, capitaine d'une
- 9 compagnie desdites troupes en ce dit pays, demeurant en cette dite ville, à
- 10 ce présent et acceptant, la somme de huit cent livres en argent

Observations

La première chose que l'on remarque, c'est que M^e Chambalon laisse traîner sa plume d'un mot à l'autre, ce qui ajoute une difficulté, à savoir si les mots sont liés ou non.

On constate aussi qu'il a une écriture particulièrement fine, mais très appliquée.

La date apparaîtra en marge sur la transcription qui sera publiée, c'est pourquoi le premier mot du titre est décalé au-dessus du mot **devant**.

1. En partant, les deux mots **par** et **devant** sont liés et plus gros que le reste du texte afin d'attirer l'attention. Nous avons mis ces mots en gras.
2. Il a utilisé la majuscule pour **Le** et aussi pour **Royal**, mais pas pour **quebec** qui n'a pas non plus d'accent.
Remarquez qu'il n'a pas mis non plus les accents sur le mot **prévôté**, à l'exception du **é** de la fin. C'est une habitude très répandue chez pas mal tous les notaires de l'époque.
3. Le premier mot serait **soussigné**. Ici on a **Soubz Signé**, en deux mots. Le lien entre les deux mots étant douteux, nous avons choisi de les séparer puisque les deux mots existent séparément et que ça ne change rien au sens de la phrase.
Il a utilisé quatre fois la majuscule : **Soubz, Signé, Residant** et **Tesmoins**.
Remarquez le **S final** des mots **Tesmoins** et **bas** : .
C'est une forme courante pour lui et quelques autres notaires.
Pour le mot **nommés**, il a opté pour la finale **ez**.
Il n'y a pas non plus d'accent aigu pour le mot **présent**.
4. Deux abréviations : **M.^{re}** (maître ou messire) et **dud.'** (dudit). Ce dernier est relié au **R final** du mot précédent.
5. **Troupes** avec le **T** majuscule et le double **P**.
Les mots **de la marine** attachés ensemble.
Le mot **entretenu** avec les trémas.
6. **cette ville** et **de quebec** bien reliés par un trait clair.
7. **Lequel, Reconnu** et **Confessé** avec la majuscule.
M.^{re} est la seule abréviation de cette ligne.
8. Sur cette ligne, plusieurs mots semblent se relier, mais le trait étant long, on a choisi de séparer les mots.
Sauf pour les mots **Capitaine d'une**, où le trait est aussi court que s'il s'agissait d'un seul mot.
9. Trois abréviations : **desd.'** (desdites), **enced.'** (en ce dit) et **cetted.'** (cette dite).
À la fin de la ligne, il a clairement lié **ville** et **a** : ce qui est une erreur de sa part puisque ces mots doivent être séparés par une virgule.
10. **Somme** et **de** sont reliés, les autres traits sont trop longs.

Leçon

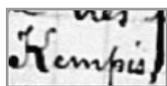
L'obligation

L'obligation est en fait un emprunt. Le document se présente en plusieurs parties.

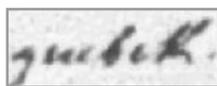
1. L'introduction se fait comme dans tous les contrats généraux, c'est-à-dire en précisant le lieu où les contractants se trouvent à ce moment.
2. La présentation de l'obligé, c'est-à-dire celui qui emprunte, incluant son lieu de résidence, son lieu d'origine, ses titres, etc.
3. L'aveu par lequel l'obligé avoue avoir emprunté et ainsi devoir légalement.
4. Le créancier sera ensuite présenté avec les mêmes détails que l'obligé et il affirmera son acceptation.
5. La dette ou le montant dû en **monnoye ayant cours** ou **en argent tournois**.
6. Le paiement où la façon dont l'obligé devra rembourser ainsi que tous les intérêts, détails, clauses et conditions de portions ou de temps pour les termes menant au parfait paiement.
7. La formule finale commençant par **Car ainsi ...**
8. Il peut y avoir un ou plusieurs avenants, ajouts, modifications, billets ou autres qui suivent et qui feront partie du document.

La lettre K

La lettre **K** apparaît rarement et surtout pour des noms de lieux souvent à consonance **amérindienne**. Kebec, QuebeK, KamourasKa.



Kempis



quebeK

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
sintilali@videotron.ca



La Bibliothèque vous invite...

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

À lire sur le thème...

Louis Riel, fondateur du Manitoba en 1870 – Héros tragique

La commémoration du 175^e anniversaire de naissance de Louis Riel et du 150^e anniversaire de la rébellion de la rivière Rouge a eu lieu le 29 novembre 2019 à l'Université Laval. Pour donner suite à ce colloque et en apprendre davantage, la bibliothèque de la SGQ présente des références dont elle dispose.

D'abord, les biographies de la famille de Louis Riel publiées dans le *Dictionnaire biographique du Canada* sont

incontournables. Elles proposent des portraits fort attachants, en particulier celui de Louis Riel fils, pour lequel l'auteur Lewis H. Thomas a regroupé près d'une centaine d'hyperliens permettant d'expliquer la situation politique, les rôles et les actions de différents acteurs.

Mariette Parent (3914)

À bouquiner en 360°

D'autres auteurs apportent également un éclairage concernant la famille de Louis Riel à l'époque de l'expansion du Canada vers l'Ouest.

- BOWSFIELD, Hartwell. *Louis Riel: Rebel of the Western frontier or victim of politics and prejudice?*, Issues in Canadian history, Toronto, The Coop Clark publishing Co, 1969, 227 p. (cote 1-Riel-4) et (Érudit).
- DÉSILETS, Andrée. Compte-rendu de [Stanley, George F. G. « Les écrits complets de Louis Riel/The Collected Writings of Louis Riel », The University of Alberta Press, 1986, 5 vol.], *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 3, p. 429-432 (Érudit).
- ÉMOND, Bernard. « Ils l'appelaient Nouvelle-France... », tiré des *Actes des journées d'étude sur les mythes et rêves fondateurs de l'Amérique française tenues à la Maison de la recherche de la Sorbonne*, Paris, Édition Le Bretteur, 2008, 304 p. (cote 8-9714-emo).
- GALLICHAN, Gilles. « L'affaire Riel », *Cap-aux-Diamants*, n° 41, 1995, p. 39-43 (cote Canada-C).
- GROULX, Lionel. *Louis Riel et les événements de la Rivière-Rouge en 1869-1870*, Montréal, Éditions de l'Action nationale, 1944, 23 p. (cote 1-Riel-8).
- JORDAN, Mary. *De ta sœur, Sara Riel*, Winnipeg, Les Éditions des Plaines, 1980, 180 p. (cote 1-Riel-3).
- MITCHELL, Estelle. « Louis et Sara Riel », *Mémoires*, SGCF, vol. 30, n° 2, 1979, p. 124-135 (cote 6-Canada-M).
- MORICE, Adrien-Gabriel. « Louis Riel: Un homme remarquable qui a sauvé le pays », *Histoire-Québec*, FSHQ, vol. 5, n° 3, 2000, p. 27-30 (cote 6-Canada-H).
- MORIN, René. *La construction du droit des autochtones par la Cour suprême du Canada*, Québec, Septentrion, 2017, 150 p. (cote 8-9714-M).
- NAUD, Joseph. « Des cousins germains de Louis Riel: Les Nault. Les Nau du Manitoba », *Nos Sources*, Société de

généalogie de Lanaudière, vol. 13, n° 1, 1993, p. 21-28 (cote 6-Canada-N).

- OSLER, E.B. *Un homme à pendre*, Montréal, Éditions du jour, 1963, 295 p. (cote 1-Riel-7).
- RIEL, Louis. « Lettre de Louis Riel à sa mère 15 novembre 1885 », *Bulletin*, Manitoba, Société historique de Saint-Boniface, vol. 6, 2001, p. 2-4 (6-Canada-B).
- RUMILLY, Robert. *Histoire de la province de Québec, v, Louis Riel*, 3^e éd., Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1942, 320 p. (cote 8-9714-RV).
- SIGGINS, Maggie. *Marie-Anne: La vie extraordinaire de la grand-mère de Louis Riel*, traduit par Florence Buathier, Québec, Septentrion, 2011, 277 p. (cote 1-Gaboury-4).
- STANLEY, G.F.G. *Louis Riel: Patriote ou rebelle?*, Ottawa, Société historique du Canada, 1954, 26 p. (1-Riel-1).
- STANLEY, G.F.G. « Louis Riel », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 18, n° 1, 1964, p. 14-26 (Érudit).
- STANLEY, George. *Les écrits complets de Louis Riel/The Collected Writings of Louis Riel*, The University of Alberta, 1986, 5 vol., 2822 p. (cote Ariane 2.0-FC-3217-1 R555 A1 1985 1).
- THOMAS, Lewis H. « RIEL, LOUIS (1844-1885) », *Dictionnaire biographique du Canada*, rév. 2016, Université Laval et University of Toronto, 39 p., <http://www.biographi.ca/>.
- TOUSSAINT, Ismène. *Louis Riel: le bison de cristal*, Montréal, Édition Stanké, 1999, 220 p. (cote 1-Riel-6).

De nombreux points de vue s'imposent. Des 50 articles répertoriés dans le catalogue des ressources documentaires (CRD) à la SGQ, j'ai retenu: le texte de Gilles Gallichan en 1995, la causerie prononcée par George F. G. Stanley en 1964 et le compte-rendu d'Andrée Désilets en 1987. Le climat politique, lors de la création du Canada, était tendu et les interprétations que proposent ces auteurs sont éclairantes. C'est l'expansion territoriale vers l'Ouest et l'apparition du chemin de fer

transcontinental. Les Métis du Manitoba sont touchés. La famille Riel Métis va inévitablement s'impliquer.

Il faut se rappeler l'histoire familiale des Riel en relation avec le milieu autochtone :

- Louis Riel fils (1844-1885) se marie avec la métisse Marguerite Monet dit Belhumeur en 1881 à Pointe-au-Loup, Dakota-du-Nord. Il a été pendu à Régina en 1885. Sa grand-mère paternelle est Marguerite Boucher, métisse franco-chipewyane de la rivière Rouge.
- Louis Riel père et l'affaire Sayer.
- Sa sœur cadette Sara (1848-1883), sœur Marguerite Marie, fut la première sœur grise métisse missionnaire du Nord-Ouest.
- Anne-Marie Gaboury (1780-1875) du Maskinongé fut la grand-mère maternelle de Louis Riel fils. Mariée à Jean-Baptiste

Lagimodière, aussitôt après leur mariage, ils partirent en canot (nombreux portages) de Montréal pour se rendre à la rivière Rouge (Winnipeg). Anne-Marie Gaboury fut ainsi considérée comme la première femme blanche de l'Ouest. Ce sont des personnages hors du commun.

Louis Riel (1844-1885), père du Manitoba, demeure une figure emblématique des Métis et des francophones du Québec et du Canada. L'héritage de Louis Riel est certes bien vivant ; il suffit de consulter : archives nationales et régionales, Monnaie royale, musées, monuments, rues dédiées, journaux, Tourisme Riel, documentaires vidéo, bandes dessinées, essais, romans, prix Riel et chanson RIEL, etc. Tout ce matériel didactique est accessible sur le site de la SGQ en cliquant sur centre de documentation, catalogue des ressources documentaires.



Capsule clio-généalogique : 400 ans d'immigration involontaire

C'est en 1619 que les premiers esclaves noirs auraient été présents en Amérique du Nord. Ainsi un bateau néerlandais aurait débarqué, à Jamestown en Virginie, 19 travailleurs noirs engagés [sic] mais traités en esclaves.

Marcel Trudel, dans son ouvrage *Deux siècles d'esclavage au Québec*, rapporte qu'apparaît pour la première dans l'état civil le mot esclave, en Nouvelle-France, le 28 octobre 1694, au moment de l'inhumation des victimes du massacre de 1689.

Mais la présence d'esclaves en Nouvelle-France est attestée beaucoup plus tôt, puisqu'en 1632 les frères Kirke vendent un jeune garçon pour la somme de 50 écus à Guillaume Couillard qui en fait l'acquisition. À son décès, en 1654, le jeune esclave porte le nom d'Olivier Le Jeune.

TRUDEL, Marcel. *Deux siècles d'esclavage au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 408 p.

Idem, mise à jour préparée par Micheline D'Allaire ; avec, sur CD-Rom, le *Dictionnaire des esclaves*, Bibliothèque québécoise, 2009.

<https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/population/esclavage/>

http://www.banq.qc.ca/activites/expositions/expositions_itinerantes/esclavage_nouvelle_france.html

https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_Virginie

fortierdanielsqq@gmail.com



Claude Le Beau. *Avantures [sic] du Sr. C. LeBeau*, Amsterdam, Herman Uytwerf, 1738. BANQ Rosemont-La Petite-Patrie.

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.



L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin, aih (0751)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Jean de Biencourt, baron de Poutrincourt et de Saint-Just

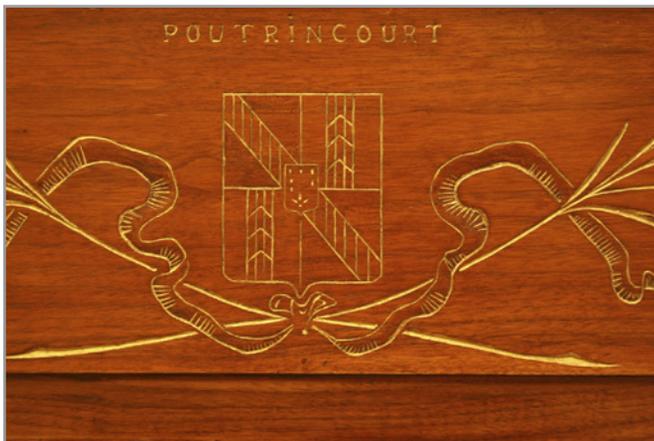


Figure 1. Armoiries attribuées à Jean de Biencourt, baron de Poutrincourt et de Saint-Just. Hôtel du Parlement. Photo fournie par l'auteur.

Les boiseries gravées dans le hall du rez-de-chaussée de l'hôtel du Parlement rappellent les hommes et les femmes qui ont participé à l'implantation de la France en Amérique du Nord. Parmi celles-ci, le panneau gravé au nom de Poutrincourt attire l'attention du visiteur sur les premières tentatives de colonisation en Acadie entre 1604 et 1623.

Jean de Biencourt, baron de Poutrincourt et de Saint-Just¹

La filiation de la maison de Biencourt remonte à Colinet ou Colart de Biencourt dont un fils du même prénom, seigneur de Poutrincourt, conseiller au Parlement de Paris décédé en 1408, a eu deux fils, Gérard et Jean, qui sont à l'origine des deux grandes branches de cette maison. Gérard est l'arrière-grand-père de Florimond de Biencourt, seigneur de Poutrincourt, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi², marié à Jeanne de Salazar dont le quatrième fils est de Jean de Biencourt, baron de Poutrincourt et de Saint-Just (1557-1615). Il épouse Claude Pajot, fille d'Isaac, en 1590, et deux fils naîtront de cette union, Charles et Jacques. Après s'être illustré pendant les guerres de Religion, Jean de Biencourt entre en 1593 au service d'Henri VI, roi de France. En 1603, il s'associe à Pierre Dugua de Mons dans son



Figure 2. Armoiries et devises d'Henri IV, de Pierre Dugua de Mons et de Jean de Biencourt de Poutrincourt. Lieu historique national de Port-Royal.

Source : https://fracademic.com/pictures/frwiki/80/Port-Royal_Nova-Scotia_2.jpg.

projet de colonisation en Acadie où ils construisent l'habitation de Port-Royal (Annapolis Royal, N.-É.) en 1605. Forcé de rentrer en France après la révocation de leur monopole commercial en 1607, Poutrincourt, qui avait reçu Port-Royal en concession, y revient avec ses fils en 1610 pour reprendre le projet de colonisation qui sera brutalement interrompu par la désastreuse incursion des hommes du Virginien Samuel Argall, en 1613. Jean de Biencourt meurt durant la seconde guerre civile en tentant de reprendre Méry-sur-Seine, Aude, en 1615.

Son fils, Charles de Biencourt (1591 ou 1592), lui succède et poursuit son œuvre comme gouverneur de l'Acadie, jusqu'à sa mort en 1623 ou 1624³.

1. RYDER, Huia G., coll. « BIENCOURT DE POUTRINCOURT ET DE SAINT-JUST, JEAN DE », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/.

2. JOUGLA DE MORENAS, Henri. *Grand Armorial de France. Catalogue général des armoiries des familles nobles de France comprenant les blasons des familles ayant possédé des charges dans le royaume et de celles ayant fait enregistrer leurs armoiries en 1606*, Société du Grand Armorial de France, Paris, Édition héraldique, 1938, vol. 2, p. 120.

3. RYDER, Huia G., coll. « BIENCOURT DE SAINT-JUST, CHARLES DE », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/.

Armoiries de la famille de Biencourt

Que ce soit dans le *Dictionnaire de la Noblesse* d'Aubert de La Chesnaye-Desbois⁴, l'*Armorial du Canada français* de Massicotte⁵, le *Grand armorial de France* de Jouglas de Morenas⁶ ou l'*Armorial général* de Rietstap⁷, tous les compilateurs consultés s'accordent pour affirmer que la maison de Biencourt porte les armoiries suivantes: *De sable, au lion d'argent, couronné, armé et lampassé d'or*. Ce sont d'ailleurs ces armoiries qui apparaissent au-dessus de la porte de la reconstitution de l'habitation de Port-Royal à Annapolis Royal en Nouvelle-Écosse (Figure 2).

Comme pour d'autres personnages du Régime français étudiés dans la présente chronique, Eugène-Étienne Taché a trouvé des armoiries différentes pour orner le panneau de Poutrincourt sur les boiseries de l'hôtel du Parlement de Québec.

Les armoiries sur le panneau Poutrincourt

Les armoiries sur le panneau consacré à Poutrincourt présentent un écu divisé en quatre quartiers, chargé d'une bande



Figure 3. Armoiries du comte Louis de Neuchâtel (1343-1373). Dessin de Maurice Tripet, extrait de *Les armoiries et les couleurs de Neuchâtel*.

Pour identifier le véritable détenteur des armoiries attribuées par Taché à Poutrincourt, nous avons eu la chance de trouver au hasard d'une recherche sur les armoiries des cantons suisses que, jusqu'en 1848, le canton de Neuchâtel portait les armes suivantes: *D'or au pal de gueules chargé de*

de gueules (rouge) dans les quartiers I et 4, et d'un pal de la même couleur chargé de trois chevrons dans les autres quartiers, avec, au centre de la composition, un écusson aux éléments indéfinissables (Figure 1). Outre les traits verticaux qui permettent de déterminer l'émail de gueules, l'absence de hachures ou de pointillés laisse ouverte l'identification des couleurs de l'ensemble. Nous pouvons toutefois présumer qu'en vertu de la règle du contraste des couleurs, les champs et les chevrons devraient être d'or ou d'argent.



Figure 4. Armoiries de la maison de Bade-Rochberg, comte de Neuchâtel de 1457-1543. Dessin de Maurice Tripet, extrait de *Les armoiries et les couleurs de Neuchâtel*.

Un demi-siècle plus tard, le comté de Neuchâtel passe dans la maison d'Orléans-Longueville lorsque l'héritière, Jeanne de Hochberg, épouse Louis d'Orléans en 1503. À titre de comte de Neuchâtel, celui qui deviendra duc de Longueville en 1510 porte les armes écartelées du premier comte avec celles de sa maison qui sont: *d'azur à trois fleurs de lis d'or surmontées d'un lambel à trois pendans d'argent et au bâton alaisé posé en bande et en abîme du même* (Figure 5).

Les descendants de Louis d'Orléans-Longueville règneront sur Neuchâtel jusqu'au décès en 1707 de Marie de Nemours. Le territoire, devenu principauté en 1557, passe alors dans la maison de Brandebourg ou de Prusse jusqu'à la révolution de 1848 et l'entrée de la nouvelle république dans la Confédération helvétique.

Dans son livre *Les armoiries et les couleurs de Neuchâtel*, Maurice Tripet dresse un inventaire des différents usages des armoiries neuchâtelaises au cours des

*trois chevrons d'argent*⁸ (Figure 3). Ce sont les armes du comte Louis de Neuchâtel (1343-1373) qui seront reprises par tous ses successeurs.

C'est ainsi qu'en 1457, Rodolphe, margrave de Hochberg, de la maison de Bade, après avoir hérité, par testament du comte Jean de Fribourg, du comté de Neuchâtel et de tous ses biens, adopte comme armoiries un écartelé aux armes de Bade, qui est *d'or à la bande de gueules*, et de Neuchâtel (Figure 4).



Figure 5. Armoiries de la maison d'Orléans-Longueville, comte de Neuchâtel de 1543-1707. Dessin de Maurice Tripet, extrait de *Les armoiries et couleurs de Neuchâtel*.

4. AUBERT DE LA CHESNAYE DESBOIS, François-Alexandre, et Jacques BADIER. *Dictionnaire de la noblesse*, 3^e éd., Paris, Schlesinger frères, 1863, vol. 3, p. 173-212.

5. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1915, p. 71.

6. JOUGLAS DE MORENAS. *Op. cit.*

7. RIETSTAP, Jean-Baptiste. *Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason*, 2^e éd. refondue et augmentée, Gouda, G.B. van Goor Zonen, 1884, vol. 1, p. 199.

8. TRIPET, Maurice. *Les armoiries et les couleurs de Neuchâtel*, Neuchâtel, Société d'histoire du canton de Neuchâtel, 1892, p. 12. https://books.google.ca/books?id=fi8wAAAAYAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false. Consulté en novembre 2019.

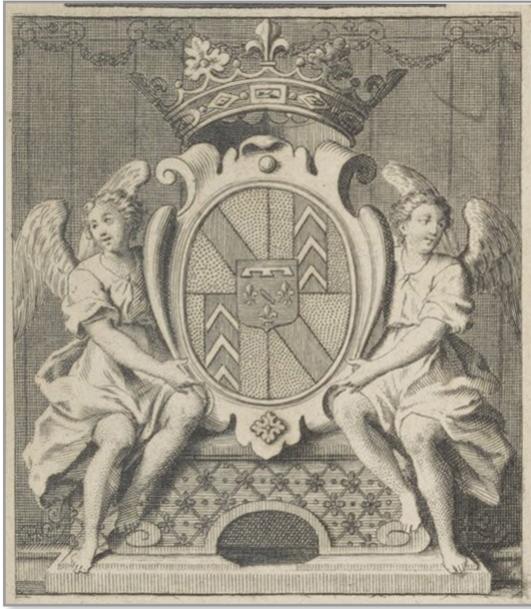


Figure 6. Armoiries de l'abbé Charles d'Orléans de Rothelin. Détail de la page titre du Catalogue des livres de feu M. l'abbé d'Orléans de Rothelin.
Source : <https://gallica.bnf.fr/>.

siècles. C'est dans ce chapitre qu'il présente un ex-libris aux armes de Jean-Louis-Charles, dit l'abbé d'Orléans (1691-1744)⁹.

L'abbé d'Orléans de Rothelin portait : *Écartelé : aux 1 et 4 d'or à la bande de gueules* [Bade-Hochberg], *aux 2 et 3 d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent* [Neuchâtel] ; *à l'écusson d'azur à trois fleurs de lis d'or surmontées d'un lambel à trois pendants d'argent et au bâton alaisé posé en bande et en abîme de gueules* [Orléans-Rothelin] (**Figure 6**)¹⁰.

De toute évidence, ce sont les armoiries de l'académicien qui ont inspiré l'architecte de l'hôtel du Parlement pour la boiserie dédiée à Poutrincourt.

Les Orléans-Longueville-Rothelin

L'abbé d'Orléans de Rothelin possédait un important cabinet de médailles et était l'un des plus savants bibliophiles de son temps. Il fut élu membre de l'Académie française en 1728.

L'académicien était un descendant de François d'Orléans, bâtard de Rothelin, décédé en 1601, fils naturel de François d'Orléans, marquis de Rothelin, comte de Neuchâtel (1513-1548), et Françoise Blosset, dame de Colombières et du Plessis-Pasté¹¹. Ce comte de Neuchâtel était issu de Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville (1403-1468), fils naturel de Louis de France, duc d'Orléans (1372-1407), et Mariette

d'Enghien, le second fils de Charles V, roi de France (1338-1380), et Jeanne de Bourbon¹².

En parcourant la généalogie de la branche Orléans-Rothelin, nous découvrons que l'un des petits-fils du bâtard de Rothelin, François d'Orléans, comte de Rothelin, seigneur de Néaufle (1627-1686), a épousé en 1665 Charlotte de Biencourt, fille de Charles-Antoine, seigneur de Poutrincourt, et Marie d'Épinoy¹³; elle est donc l'arrière-petite-nièce du gouverneur de l'Acadie.

Conclusion

En choisissant de faire graver les armoiries simplifiées d'un descendant du bâtard d'Orléans sur les boiserries du palais législatif, Taché rappelle subtilement l'époque de la guerre de Cent Ans pendant laquelle le comte de Dunois s'illustra comme compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, lors de la levée du siège d'Orléans en 1429. Les résultats de nos recherches sur les armoiries attribuées aux personnages du Régime français nous incitent à penser qu'Eugène-Étienne Taché a délibérément choisi des armoiries qui s'inscrivent dans la longue et grande histoire de France et ce, dans le but d'étayer sa réponse à Lord Durham qui affirmait, dans son célèbre rapport, que nous étions un peuple sans histoire et sans littérature.



Figure 7. Armoiries attribuées à Coulon de Villiers. Hôtel du Parlement.
Photo fournie par l'auteur.

Le plus étonnant dans le dossier des armoiries de Jean de Biencourt de Poutrincourt est que des armes semblables à celles du seigneur de Port-Royal (**Figure 2**) ornent le panneau dédié à Coulon de Villiers, sur le palier du hall des salons de l'Assemblée nationale et du Conseil législatif (**Figure 7**). Voilà un autre mystère héraldique que nous tenterons d'élucider dans une prochaine chronique.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : marc.beaudoin@videotron.ca

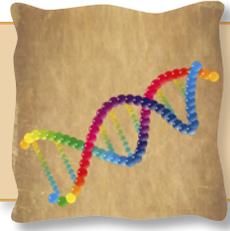
9. *Ibid.*, p. 88.

10. MARTIN, Gabriel. *Catalogue des livres de feu M. l'abbé d'Orléans de Rothelin*, Paris, Gabriel Martin, libraire, 1746. <https://gallica.bnf.fr/ark:/>. Consulté en novembre 2019.

11. SANDRET, Louis. *Revue historique nobiliaire et biographique*, Paris, J. B. Dumoulin, 1875, vol. 10, p. 426. <https://catalogue.bnf.fr/>. Consulté en octobre 2019.

12. *Ibid.*, p. 419.

13. *Ibid.*, p. 427.



ADN et généalogie

Denis Beauregard

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Le catalogue de signatures ADN

Plusieurs articles publiés au sujet de l'ADN concernent la signature ADN de pionniers. Parfois, c'est la routine, et les résultats montrent la même signature pour plusieurs descendants, alors que dans d'autres cas, c'est un peu la catastrophe, car il y a soit une divergence par rapport à la signature prévue, soit une divergence entre les résultats de deux personnes. Pour s'y retrouver, on peut faire un test avec un laboratoire qui effectuera la comparaison avec d'autres personnes. Mais comment s'assurer que les autres chercheurs ont trouvé le bon pionnier? À cette fin, il existe depuis plusieurs années un catalogue de signatures ADN, disponible sous ce lien :

www.francogene.com/triangulation/.

Le lecteur pourra trouver une discussion plus élaborée sur le détail technique des signatures ADN en consultant le guide de l'auteur à www.francogene.com/adn/.

La signature ADN

Une signature ADN n'est pas la signature manuscrite d'un ancêtre, mais plutôt un résumé de ses informations génétiques. Ces signatures existent pour le chromosome Y (ADNy) et pour le chromosome des mitochondries (ADNmt). Elles comprennent un résumé appelé haplogroupe alors que les détails forment l'haplotype. Par contre, le concept de signature ADN ne peut pas être transposé aux tests d'ADN autosomal comme ceux d'AncestryDNA.

Le catalogue contient ces signatures ADN ainsi que des lignées de référence pour chaque triangulation. Une triangulation est formée lorsque deux lignées de soutien totalement masculines ou féminines relient un ancêtre commun (ACPR ou ancêtre commun le plus rapproché) et les personnes testées, à condition d'avoir des résultats ADN cohérents. Pour les besoins du catalogue, on vise un ancêtre ayant vécu avant 1800, idéalement le pionnier venu en Nouvelle-France ou un de ses parents s'il s'agit de frères ou sœurs. Évidemment, l'analyse ADN est faite à partir de nos contemporains et non en exhumant nos ancêtres. Pour ceux qui recherchent le troisième côté du triangle, il s'agit en fait de la distance entre les deux personnes testées et non d'une troisième lignée.

Le catalogue comprend trois index. La page d'accueil montre d'abord les signatures les plus récentes ainsi que les signatures améliorées (avec l'ajout d'une nouvelle lignée de soutien donnant un ancêtre commun plus ancien). À cela s'ajoutent des index pour l'ADNy et l'ADNmt reposant sur des lignées masculines ou féminines. Il n'est pas permis de mélanger les hommes et les femmes dans les lignées, mais pour l'ADNmt, un homme peut être testé.

Ces index sont établis à partir des pionniers. Ainsi, si deux frères sont venus en Nouvelle-France, l'index pourrait montrer le nom de leurs parents ainsi que celui des pionniers eux-mêmes. Dans le cas d'une lignée génétique brisée, un autre couple ancestral peut apparaître s'il y a eu une autre triangulation.

Construction du catalogue

Le catalogue est produit à partir de la version de travail de la base de données de l'auteur (Généalogie des Français d'Amérique du Nord ou base GFAN). Chaque nouvelle lignée est ajoutée à la base de données en vue de sa vérification. Si la triangulation est déjà établie avec comme ancêtre commun le pionnier, la lignée sera ajoutée afin de mieux délimiter les lignées validées par ADN.

Trois situations sont prévues si une lignée n'est pas triangulée : lignée documentée, signature non vérifiée et brisure génétique. Dans tous les cas, l'information génétique diffusée est limitée à l'haplogroupe.

Si une lignée est documentée, elle est intégrée à la base de données, ce qui permet rapidement au gestionnaire de vérifier si une seconde lignée mène à une triangulation.

En l'absence de documentation suffisante, l'haplogroupe sera associé au pionnier si celui-ci peut être identifié sans ambiguïté. La règle proposée par *FamilyTreeDNA* (FTDNA) est d'inscrire l'ancêtre le plus éloigné avec sa date de naissance. Pour la majorité de nos ancêtres venus en Nouvelle-France, cet ancêtre le plus éloigné est le père ou la mère du pionnier dont on connaît rarement la date de naissance exacte. Il faut alors identifier le pionnier à partir d'une date fictive. Il est préférable d'identifier le pionnier et sa conjointe, ou ses parents, sans inventer une date de naissance.

S'il y a une brisure génétique, la base de données pourra contenir deux ou trois haplogroupes pour la même famille. S'il y a une triangulation, une lignée menant à une lignée de soutien montrera deux valeurs (comme R1b-M269/E-M35), soit l'haplogroupe du test différent et celui de la triangulation, tant qu'on ne sait pas jusqu'où l'ADNy a été transmis. Dans certains cas, une seconde triangulation permet de réduire le nombre de générations incertaines. Il arrive aussi que l'enfant issu de la brisure soit identifié.

Ces lignées en soi se retrouvent sur la version commerciale, laquelle sert aussi de support à la documentation. Les haplogroupes apparaissent aussi dans différentes listes sur Internet, à partir de :

www.francogene.com/gfan/gfan/998/listes.htm.

Deux de ces listes couvrent les signatures Y et MT. Elles sont divisées en deux parties, soit les triangulations (qui sont aussi dans la page des triangulations) et les candidats. Ces derniers sont des signatures imparfaites, soit les lignées documentées mais sans une deuxième lignée de soutien, soit les lignées non documentées et les brisures lorsqu'il n'y a pas de triangulation.

Les autres listes servent de référence pour différents projets, par exemple les Filles du roi, les filles à marier ou encore les soldats de Carignan-Salières ou de Tracy. Dans chaque cas, les listes montrent les personnes concernées et leur conjoint, ainsi que l'haplogroupe s'il y a une triangulation ou une signature imparfaite.

Le catalogue est produit à partir de cette base de données. Les fiches montrent les couples de chaque lignée de soutien avec l'année du mariage, approximative le cas échéant. Le nom des personnes testées apparaît soit dans les fiches publiées avant mai 2018, soit si elles ont donné leur consentement.

Les données du catalogue proviennent surtout d'un petit nombre de projets administrés par des passionnés qui partagent leurs découvertes. Les principaux projets sont hébergés par le laboratoire FTDNA: il s'agit de *French Heritage*, ADNy Québec et ADNmt Québec. L'auteur a aussi un accès interne à un grand nombre d'autres projets, ce qui permet parfois d'ajouter une triangulation qui aurait pu échapper aux principaux projets. Certaines triangulations sont proposées par de simples clients de FTDNA. En effet, la base de données interne de FTDNA permet aux clients de découvrir eux-mêmes des cousins avec une signature ADN cohérente et avec un peu de chance, ce cousin a son arbre chez FTDNA, ailleurs sur Internet ou il laisse assez d'indices pour qu'on le retrouve.

Conditions pour participer à une triangulation

Pour être publiée, une triangulation doit répondre à certains critères. Il faut au moins deux lignées qui se rejoignent idéalement avant 1800, de préférence à l'arrivée en Nouvelle-France si c'est possible. À des fins de vérification, les deux lignées doivent être documentées à partir de la personne testée. Les données récentes seront cachées dans la version en ligne. Les mariages des cent dernières années ne sont pas affichés, ni le nombre de générations. Dans la version diffusée sur DVD ou clé USB, la base GFAN arrête avec les familles fondées en 1875 afin d'assurer la confidentialité des personnes testées. Pour simplifier la présentation, le visiteur verra le couple marié, la date exacte ou approximative du mariage et parfois un lien vers la version en ligne de la base GFAN limitée à 1721. Si d'autres lignées sont ajoutées, elles seront affichées dans les mêmes conditions.

Le visiteur remarquera que certains titres sont suivis d'une note comme [-1] ou [-4]. Il s'agit alors de triangulations parfaites, dont l'ancêtre commun est à une ou quatre générations du pionnier. Le code [+1] apparaît lorsque des frères ou sœurs ont immigré dans la colonie, alors que [+2] est réservé à des cas plus rares, celui de cousins immigrés ou de paires de pionniers avec des origines différentes, mais ayant le même patronyme et

une signature cohérente. C'est le cas des Doré, des Gagnon, de certains Gauthier, des Landry acadiens et des Lemieux.

Pour une signature ADNy, la personne testée ne peut être qu'un homme. Il doit s'agir d'un test de type STR disponible chez FTDNA, idéalement avec au moins 37 marqueurs. Les tests de type SNP que l'on trouve chez d'autres labos, comme 23andMe ou Genoz, ou qu'on peut obtenir avec un traitement externe comme ceux de AncestryDNA ne sont pas assez précis pour le catalogue. Bien qu'il soit assez précis, le test ADN de FGC n'est pas livré dans un format compatible. Le test équivalent de YSEQ (Y-37 ou mieux) est utilisable.

Pour une signature ADNmt, tout le monde peut être testé, mais il faut suivre ensuite la lignée maternelle ou utérine. Le test MT idéal est le test complet (FMS ou *Full MT Sequence* de FTDNA). Il est aussi possible d'accepter le test MT de 23andMe si l'haplogroupe est assez profond (par exemple, H n'est pas suffisant, mais H1a2b3c serait accepté).

Au moment d'écrire ces lignes, le catalogue compte 418 signatures. À long terme, la cible est d'environ 3000 signatures Y et 1500 MT pour les pionniers de la Nouvelle-France ayant une lignée masculine ou féminine continue jusqu'à aujourd'hui. Le nombre de signatures semble peu élevé par rapport à la cible, mais parmi les 32 arrière-arrière-arrière-grands-parents de l'auteur, on connaît une signature ADN pour neuf hommes et quatorze femmes, soit 71 %. Il faut dire que lorsque le pionnier a beaucoup de descendants, la probabilité qu'un descendant ait été testé est plus grande.

Parmi les autres résultats, notons que le taux d'ÉNP (événement non parental, lorsque le père légal n'est pas le père biologique) est autour de 0,3 à 0,5 %, alors que la moyenne mondiale est plus élevée. La différence s'explique de plusieurs façons. Ainsi, nos registres sont assez complets et il y a peu d'erreurs de filiation dans les générations anciennes. D'un autre côté, les personnes soupçonnant un ÉNP peuvent éviter les projets qui sont les principales sources d'informations pour obtenir ces données ou cacher leur nom.

Les résultats en ADNmt montrent qu'il n'y a pratiquement pas d'adoption secrète en Nouvelle-France. Quand il y a une divergence entre la signature trouvée par le test d'un client et les autres résultats, il y a pratiquement toujours une explication simple, comme une erreur dans la documentation ou une hypothèse sur les parents lors d'un mariage où la mariée ne nomme pas ses parents.

Les tests ADN à longue portée, portant sur le chromosome Y et les mitochondries, permettront d'autres découvertes. Les signatures des pionniers trouveront leur route vers le catalogue des signatures alors que les découvertes inattendues feront l'objet de publications par les différents chercheurs impliqués. La généalogie génétique sera d'actualité encore longtemps!

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

denis.b@francogene.com

Nouveaux membres

du 24 octobre 2019 au 3 février 2020

8211	LEBEL	Benjamin	Québec	8253	MARMEN	Jean-Guy	Montréal
8213	GUILBAULT	Paul-Émile	Austin	8254	GRAVEL	Josée	Québec
8214	GROULX	Richard	Lévis	8255	DUMONT	Violette	Sainte-Adèle
8216	ST-LAURENT	Henri	Québec	8256	PROULX	Florian	Saguenay
8217	BELLEMARE	Réjean	Québec	8257	TOUSIGNANT	Johanne	Montréal
8218	RIOUX	Gaétane	Québec	8258	LAVOIE	Réginald	Saguenay
8219	SAUCIER	Alain	Québec	8259	GRENIER	Sylvie	Lévis
8220	COUTURE	Louise	Mirabel	8261	PARADIS	Marie-Marthe	L'Ancienne-Lorette
8221	FONTAINE	Nicole	Asbestos	8262	GRENIER	François	Québec
8222	DUBOIS	Sarah	Lévis	8263	MEUNIER	Claude	Delson
8223	LABRECOQUE	Jimmy	Saint-Joachim	8264	PAQUETTE	Alain F.	Montréal
8224	KAVANAGH	Éric	Québec	8265	LEPAGE-HERMIDA	Veronica	Québec
8225	LONGUÉPÉE	Donald	Charlemagne	8266	DESROCHERS	Hélène	Québec
8226	PERRON	Jean-Marie	Québec	8267	DESRUISSEUX	Laurent	Victoriaville
8229	DESROCHERS	André	Saint-Laurent-de- l'Île-d'Orléans	8269	BOILY	Camille	Saguenay
8230	RÉGNIER	Clothilde	Québec	8270	THÉRIAULT	Chantal	Québec
8231	LAROSE	Sylvie	Québec	8272	DELISLE	Monique	Donnacona
8232	LANGLAIS	Maurice	Sainte-Marie-de- Kent, NB	8273	MOREL	Fernand	Donnacona
8233	GASPARD	Valérie	Granby	8274	DE LAUNIÈRE	Ginette	Québec
8234	GUILBAULT	Louise	Québec	8275	BRIND'AMOUR	Jacques	Québec
8235	BOLDUC	Anne	Beauceville	8278	CODERRE	Pierre	Québec
8236	CARREAU	Guy	Québec	8279	FAGUY	Line	Lévis
8237	COXON	Elaine	Lucan, ON	8281	NOISEUX	Robert	Québec
8240	MAURAI	Lynn	Repentigny	8282	LAMONTAGNE	Danielle	Québec
8241	BARBEAU	Gilles	Québec	8283	LAFOND	Louis	Québec
8242	BERNARD	Carmen	Québec	8284	PAQUET	Nicole	Pont-Rouge
8244	ROULEAU	Mario	Québec	8285	LAGUEUX	Benoît	Lévis
8245	HÉNAULT CÔTÉ	Danielle	Saint-Lambert-de- Lauzon	8286	VINCENT	Julie	Québec
8246	MACINTOSH	Anne	Caraquet, NB	8287	ARSENAULT	Normand	Québec
8247	PLANTE	Jean-Paul	Québec	8288	COUETTE	Alain	Saint-Augustin-de- Desmaures
8248	BINET PLANTE	Lisette	Québec	8289	COUETTE	Christian	Québec
8249	PELLETIER	Raymond	Québec	8291	PROVOST	Michel	Saint-Paul-de-l'Île- aux-Noix
8250	JOURDAIN	André	Québec	8292	FORTIN	Raymond	Chicoutimi
8251	LAVOIE	Gaétan	Québec	8293	LABARRE	Madeleine	Saint-Hubert
8252	TREMBLAY	Doris	Québec	8295	MARTIN	Daniel Yyes	Québec
				8296	MONGEAU	Richard	Saint-Jérôme

Rencontres mensuelles

Endroit :

Centre communautaire Noël-Brulart

1229, avenue du Chanoine-Morel
Arr. de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge,
Québec

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres.

■ Le mercredi 18 mars 2020

Conférencier : Denis Angers
Sujet : *Une histoire d'adaptation ou comment les colons français
sont devenus des habitants canadiens.*

■ Le mercredi 15 avril 2020

Conférencier : Michel Boutin
Sujet : *La colonisation du Témiscamingue et de l'Abitibi.*

■ Le mercredi 27 mai 2020

Assemblée générale de la Société de généalogie de Québec.

Horaire de la SGQ



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Mardi : 9 h 30 à 16 h

Mercredi : 9 h 30 à 20 h 30

Jeudi : 12 h 30 à 16 h

Samedi : 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

Publications de la Société : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

BAnQ Québec

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le dimanche et lundi.

Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque :

Mardi et vendredi 9 h à 17 h

Mercredi et jeudi 9 h à 21 h

Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



Société généalogique canadienne-française

Depuis 1943, la SGCF offre

Une bibliothèque branchée, des milliers de monographies, des répertoires, des actes notariés transcrits, des fonds d'archives... et plus encore!

- ♦ *du soutien aux chercheurs*
- ♦ *des conférences mensuelles*
- ♦ *des formations enrichissantes*
- ♦ *la revue Les Mémoires*

ENEZ NOUS VOIR!

DEVENEZ MEMBRE!

3440, rue Davidson, Montréal (Québec), H1W 2Z5
Téléphone : 514-527-1010 - Courriel : info@sgcf.com
www.sgcf.com



Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

1055, Avenue du Séminaire, local 3112, Québec
Tél.: 418 651-9127
Portail: www.sgq.qc.ca

Retracez l'origine de vos familles et l'histoire de vos ancêtres

- 🔑 Accès illimité aux grandes banques de données
- 🔑 Centre de documentation
- 🔑 Revue **L'Ancêtre** en format papier et ePub
- 🔑 Conférences et formation
- 🔑 Recherche et entraide
- 🔑 Transcription de documents anciens
- 🔑 Héraldique et confection de vos armoiries
- 🔑 Confection de parchemins homologués



Raymond Ouimet

NOUVELLE
ÉDITION

Pierre Miville

Un Suisse en Nouvelle-France

JOLY
BLOUARD GINGRAS
DUBÉ
HARET
NIQUET
DURANT HUARD GAGNON
RACINE PLANIOL POULAIN
LETARDIF FONTAINE LAMARRE
LEBRETON
POULET CHAUVIN AMYOT
LEBEAU MARQUIS DURAND
BEAUGIS SAINT-AMAND BOUCHER
RICHARD GOSSELIN
THIBAUT
DUQUET BLONDEAU TESSIER
PHILIPPE VILLENEUVE GAMACHE
CAUCHON MIVILLE DESCHENES
MAINVILLE
MINVILLE
MIVILLE



Paul Larocque et Richard Saindon

Jules-A. Brillant

Bâtitteur d'empires



SEPTENTRION.QC.CA
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

TOME 4

CURIEUSES HISTOIRES DE PLANTES DU CANADA 1867-1935

ALAIN ASSELIN & JACQUES CAYOUILLE
Préface de JACQUES MATHIEU

